22 SEPTEMBRE 2011 N°38
DÉPOT : BRUXELLES X

Pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

FWA

PÉRIODIQUE D'INFORMATION AGRICOLE DIFFUSÉ LE JEUDI AUPRÈS DE TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE WALLONIE
Chaussée de Namur, 47 B-5030 - Gembloux - Tél. : 081 60 00 60 - Fax : 081 60 04 46 - email : pleinchamp@fwa.be - www.fwa.be

CETTE SEMAINE

- Quand les bovins sont accusés de tous les maux 2
- Nouvelles mesures de soutien à l'élevage wallon 3
- Futur de la PAC: on a passé la vitesse supérieure 4
- Le régime des quotas sucriers doit être prolongé jusqu'en 2020 5
- Pour une politique de promotion plus ambitieuse 6
- Le BIRB, c'est aussi l'aide aux plus démunis 8-9
- Récolte historique en pommes de terre 10
- Supplément UAW ..... 11 à 14
- Zwischen Eupen und Sankt Vith... 18-19
- Marchés 20

ÉDITO

Réflexions sur l'avenir de la Wallonie

Le weekend dernier, se tenaient les traditionnelles Fêtes de Wallonie. Temps fort dans la vie de notre Région, celles-ci tranchent singulièrement avec leurs équivalentes flamande et bruxelloise par leur ampleur et leur engouement populaire. Sur la scène politique et dans le contexte particulier que nous connaissons, d'aucuns auront rappelé leurs priorités, leurs états d'âmes ou leurs pistes de réflexion.

Yvan Hayez

Ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de la Présidente du Parlement wallon, Emily Hoyos, et du Ministre-Président du Gouvernement wallon, Rudy Demotte, samedi dernier en fin d'après-midi au Théâtre de Namur. Acteurs socio-économiques et politiques étaient largement présents pour entendre les traditionnels discours officiels des Fêtes de Wallonie. Les quatre partis francophones étaient largement représentés par leurs ténors; citons de manière non exhaustive: Benoît Lutgen, Joëlle Milquet (cdH), Charles Michel, Didier Reynders (MR), Jean-Michel Javeau, Jean-Marc Nollet (Ecolo) ou encore Jean-Claude Marcourt et Laurette Onkelinx (PS). A noter également la présence du Premier Ministre en affaires courantes, Yves Leterme, du Ministre-Président du Gouvernement flamand, Kris Peeters (CD&V), ainsi que le Président du Parlement flamand, Jan Peumans (N-VA). Pour certains d'entre eux, la pause de 48h dans les négociations au niveau fédéral venait à point nommé. Admettons que quelle que soit l'issue des discussions, les négociateurs, sous la houlette du Formateur Elio Di Rupo, n'auront pas épargné leur peine pour tenter de sortir le pays de l'ornière dans laquelle il se trouve plongé depuis plusieurs mois. Notre pays étant plus que probablement à la veille d'un nouveau cap historique, les discours politiques étaient attendus. Plus tôt dans la semaine, à la suite d'une dramatisation, les huit partis autour de la table parvenaient à dégager un accord sur le volet institutionnel. Il s'agissait là de l'aspect le plus émotionnel des discussions et sans doute un préalable incontournable pour permettre la poursuite des négociations.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, à l'heure où un consensus a pu se dégager sur la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde dans les négociations institutionnelles, les transferts de compétences et la révision de la loi de financement constituent, pour les francophones en particulier, un enjeu majeur des négociations politiques en cours. C'est ce que n'ont pas manqué de rappeler Rudy Demotte et Emily Hoyos dans leur intervention respective. Avec des propos très volontaristes, le Ministre-Président du Gouvernement wallon et la Présidente du Parlement préfèrent voir dans les négociations en cours une opportunité plutôt qu'une contrainte. Mais c'est bien parce que «l'argent est le nerf de la guerre» que les enjeux liés à la loi de financement sont aussi importants. Le risque d'un appauvrissement de(s) l'espace(s) francophone(s) de notre pays doit susciter toute la vigilance de nos mandataires politiques. Ceci étant, la Wallonie a plusieurs défis à relever et ceux-ci relèvent essentiellement de sa propre volonté à les résoudre. Pensons tout d'abord à la simplification de nos structures, trop complexes, lourdes à l'échelle de notre territoire et dans lesquelles les citoyens et les entreprises ont du mal à évoluer. Pensons également à la dépolitisation des services publics vis-à-vis de laquelle il faut admettre que certaines réformes ont déjà été entreprises.

Pensons encore au sous régionalisme qui trop souvent est un frein à la mise en place d'une stratégie globale et cohérente pour le redéploiement de notre Région. Enfin, pensons avant tout à la viabilité financière de notre Région car le risque de voir les entités wallonne et bruxelloise s'appauvrir n'est pas mince. Ceci parce que la loi de financement va être revue et que l'actuelle est défavorable aux Francophones. Parce que le financement futur des entités fédérées sera notamment basé sur le principe de la responsabilisation, un facteur qui ne joue pas nécessairement en faveur des entités moins performantes sur le plan socio-économique. Enfin, parce que d'ici à 2015, l'effort d'assainissement des finances publiques s'annonce énorme et que la Wallonie devra y contribuer.

Les Fêtes de Wallonie sont également l'occasion d'une réflexion sur l'avenir de la Région et de son fonctionnement, c'est dans cet esprit que les Ministres Marcourt et Nollet ont relancé l'idée d'une circonscription électorale unique pour briser les baronnies. L'idée a probablement encore du chemin à parcourir, mais quelle révolution cela pourrait être pour notre Région!

Parmi les déclarations du weekend dernier, nous noterons également les propos plus résignés du maïeur de Namur, qui veut encore croire en l'avenir de notre pays mais sans enthousiasme. Cet état d'âme avait été prononcé et confirmé de manière encore plus tranchée par Guy Spitaels quelques jours auparavant. Cela peu paraître surprenant de la part d'un homme qui a tant vécu et influé la vie politique de notre pays.

La redynamisation de l'économie reste l'enjeu majeur de la politique régionale. Il nous faut redéployer l'économie wallonne en créant richesse et emplois. Certes, nous avons le Plan Marshall 2. Vert. C'est vrai que la Wallonie s'est plutôt bien comportée lors de la crise et qu'elle a redémarré plus vite que certains voisins. Bien sûr, la Wallonie a affiché de bons résultats au niveau de ses exportations, mais le chômage stagne au-delà de 200000 unités, certains secteurs connaissent une pénurie de main d'œuvre qualifiée et le PI régional reste inférieur à la moyenne nationale. La Wallonie ne recule plus, mais le terrain à reconquérir reste important. Demain, la Wallonie devra relever ces défis avec de nouvelles compétences au sein d'un espace francophone en mutation. Il ne suffit pas d'avoir de nouvelles compétences, encore faut-il les exercer de manière optimale et en assurer les moyens de fonctionnement adéquat. Un renforcement de l'autonomie des Régions de notre pays apparaît inéluctable. Dans ce contexte, les Francophones devront se déterminer dans leurs relations entre Wallons et Bruxellois. Plutôt que d'une solidarité francophone, parlons de partenariat objectif et adulte. Le pôle économique que constitue la Région bruxelloise reste important pour le redéploiement de la Wallonie. De leur côté, les Flamands l'ont bien compris. C'est une raison supplémentaire pour laquelle les Francophones doivent veiller à la viabilité économique de leurs deux Régions au-delà du processus de négociation.

HEKTO
✔ Rendement élevé:
• CRA Fraire: 10 161 kg/ha
•CRA Fraire 3 ans 11 621 kg/ha
•CARAH Ath 12 070 kg/ha
✔ Poids spécifique: très élevé: jusque 84
www.limagrain.be
Clovis Matton

Quand les bovins sont accusés de tous les maux

On ne crie plus haro sur le baudet mais bien sur la vache. Parmi les arguments massues pour assommer nos bovins : sur une surface de terre nécessaire pour produire un kilo de viande, on pourrait produire 200 kilos de tomates ou 160 kilos de pommes de terre. Et puis, les ruminants ne sont-ils pas, de loin, les plus gros producteurs de méthane d'origine digestive ? Il est clair que depuis quelques temps, la viande n'est pas en odeur de sainteté écologique. Le tandem "viande-environnement" a en effet une image lamentable. Qu'il est utile de dédiaboliser.

Marie-France Vienne

Le Professeur Yves Beckers, du Département de zootechnie à la Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, relativise cette vision peu flatteuse et écornée, à tort, de cette facette de l'agriculture. Certes, la viande suscite le débat tant au niveau philosophique que scientifique. Faut-il manger de la viande ou non ? Yves Beckers donne le ton et nuance les choses. Pour lui, la viande fait partie intégrante de notre alimentation, elle constitue un vecteur de protéines de qualité. Or l'homme est fait pour manger des protéines. Quand on oppose un hectare soit pour faire du végétal, soit pour faire de l'animal, il y a un équilibre à trouver. Cet équilibre doit être construit en fonction des habitudes alimentaires mais aussi sur base de la diététique humaine. Supprimer la consommation de viande comporte un risque nutritionnel. Pas mal d'études montrent en effet que la viande bovine est indispensable à une bonne santé. Elle apporte du fer et des minéraux que l'on ne trouve pas ou de manière pas assez importante dans les végétaux.

Des espaces vivriers en péril ?

Environnement, végétal, espaces ... Des notions qui seraient mises en danger par les bovins. D'aucun avancent que pour nourrir 20 milliards d'animaux d'élevage, il faudrait de plus en plus rogner sur les espaces vivriers destinés, à l'origine, aux humains. Une analyse, ou plutôt une assertion, que ne partage pas Yves Beckers; car on constate que la SAU a une tendance à diminuer dans nos régions en raison des pressions exercées par des impératifs de logements, industriels et par des nécessités en matière d'infrastructure routière. Il y a certes donc à la fois une diminution du vivrier mais également de la surface agricole dédiée aux animaux. Dans les régions arides ou semi-arides, on observe la même tendance, avec l'urbanisation qui grignote de plus en plus des surfaces agricoles qui sont bien souvent dédiées aux productions animales. « Quand on me dit que l'on grignote des surfaces vivrières pour faire de l'élevage, je n'en suis pas convaincu. Le meilleur système agricole, c'est ce que l'on appelle le système mixte, c'est-à-dire celui qui combine à la fois l'animal et le végétal. Pourquoi l'animal ? Ce n'est peut-être plus le cas chez nous, mais ce le fût dans le passé : l'animal est d'abord une force de traction. Et ça le reste dans beaucoup de pays. C'est aussi un système qui produit du fumier, des engrais organiques qui sont nécessaires au maintien, voire à l'augmentation du potentiel de fertilité des sols" précise Yves Beckers. Qui avance que l'on pourrait développer des systèmes agricoles qui répondent à la demande alimentaire tout en étant également soucieux de l'environnement. Car on ne peut se voiler la face : la frénésie de la production à tout crin a certainement eu des répercussions sur l'environnement. "Pour ma part, je dis aux citoyens qu'il existe deux façons de faire en sorte de maximiser l'impact positif sur l'environnement : en premier lieu, il faudrait augmenter la part du revenu du ménage consacré à l'alimentation. En effet, si, à la sortie des fermes le lait était vendu à 75 centimes au lieu de 30 à 35 centimes, beaucoup d'agriculteurs seraient d'accord de travailler avec moins de vaches. Ensuite, il faudrait donner un coût monétaire aux services environnementaux qui sont rendus par l'agriculture. Nos agriculteurs ne sont pas là pour souiller l'environnement et cela me fait rire quand on parle de durabilité : nos élevages sont durables puisqu'on en fait depuis des années".

De l'utilité des bovins

Les bovins constituent le seul système domestiqué capable de transformer l'herbe en lait et en viande. On a des prairies obligées, c'est-à-dire que dans certaines régions, nous avons des conditions pédoclimatiques et agrobiologiques, qui font qu'il est impossible de charruer et de se lancer dans une culture d'un végétal. En tout cas si l'on recherche une rentabilité, or, l'agriculteur travaille pour gagner sa vie, comme tout un chacun ! Cela signifie que nos animaux sont des gestionnaires de l'environnement puisqu'ils occupent de l'espace qu'ils maintiennent. Et ce, même si l'on prend comme exemple les GES comme étant une conséquence fâcheuse de la détention de bovins. En effet, de l'ordre de 75 % de la production de méthane en Belgique provient de l'agriculture et les fermentations entériques constituent environ 61 % des émissions agricoles belges. Mais on omet de préciser que les prairies sont des pièges à carbone, et que le carbone absorbé doit aussi être pris en compte dans le calcul de l'impact environnemental. Or, si l'on diminue la population de bovins, la question de l'utilisation et de l'entretien de certains territoires se pose. La production, qu'elle soit viandeuse ou laitière, valorise les prairies et façonne les paysages. En outre, les animaux sont également utilisés pour la production du cuir ou de la laine, qu'on ne prend jamais en compte dans l'équation. Le rejet du CO_2 a des effets partagés et tout ne peut pas être attribué à la production viandeuse.

Quant à ceux qui fustigent la viande, Yves Beckers pense qu'il s'agit de minorités qui sont les porte-drapeaux de ces quelques mouvements qui ont actuellement le vent en poupe. Des minorités qui sont loin d'être silencieuses car très imaginatives pour atteindre leur cible en surfant sur différents médias. Elles sont pilotées par des bons communicants. La communication. Et si c'était justement cela qui faisait défaut dans le milieu agricole : "on communique moins bien et moins efficacement parce que l'on a l'impression que l'on accomplit un travail noble et que, de ce fait, l'on n'a pas besoin de le justifier" avance Yves Beckers. Qui définit deux grands types de consommateurs : ceux qui consomment du "low-cost" et qui veulent manger du générique le moins cher possible. Pour les nourrir, il faut avoir recours à des systèmes hyper-capitalisés ou de type hors-sols. Ces gens ne vont pas changer d'habitudes alimentaires. Les arguments des "anti-viande" trouveront par contre un écho favorable auprès d'une autre frange de consommateurs prêts à s'exprimer sous la forme d'un achat. Des consommateurs, qui se situent dans la mouvance du biologique, prêts à consommer moins en volume et disposés à payer davantage à l'unité.

Malgré ces frissons de début de siècle, Yves Beckers reste assez optimiste. Il ne prône pas une révolution du secteur. Une évolution, plutôt. A travers de nouvelles techniques de production, une variation dans l'alimentation, l'agriculteur peut aussi jouer, à son échelle, un rôle. Et il doit se préparer, à nouveau, dans les années à venir, à assister à des modifications à cause de la concurrence sur le marché mondial, à des changements dans les habitudes alimentaires. La viande gardera, tout comme le lait, une place à table.

Pour votre silo de maïs
NUTRILOR
Supplémenté en plantes
Stimulez l'immunité de vos animaux grâce aux innovations NUTRILOR
BOVILOR® I/Se
Le Bovilor I/Se est un sel enrichi en IODE, SELENIUM et plantes bactériostatiques. Il peut être distribué comme un sel normal afin d'apporter le SELENIUM et l'IODE nécessaires au maintien de bonnes performances d'élevage de votre troupeau.
Mode d'emploi: - Bovilor i/Se remplace le sel classique: 50 à 100 gr/jour/animal après le vêlage. - Bovilor I/Se peut être incorporé dans l'ensilage d'herbe à raison de 2kg/tonne et entre 50 et 100 kg/Ha d'ensilage de maïs.
TENEURS:
• 500 mg/Kg IODE (sous forme Iodure de potassium pour une disponibilité maximale)
• 50 mg/Kg SELENIUM
Eucalyptus
Lavande
Origan
Thym
Le Bovilor I/Se contient un noyau de plantes destiné à contrôler le développement des bactéries pathogènes dans les silos et le rumen des animaux.
Une équipe d'ingénieurs nutritionnistes à votre disposition
Nicolas LEROY: 0478/54.65.24 - Damien GREGOIRE: 0473/52.33.96 - Mathieu DECOSTER: 0498/97.97.60 - Pierre LALOUX: 0475/65.94.63
ETS P. LALOUX s.a.
Zone industrielle de Sclayn-Anton • B-5600 ANDENNE
Tél. 085/894.60.36 - Fax 085/84.91.09 • e-mail: nutrilor@skynet.be
SOIGNEZ MALIN
99987475/3711jht

Réhabilitation de la consommation de viande

Les temps ne sont pas particulièrement favorables pour la consommation de viande. Un certain végétarisme ambiant a tendance à l'exclure parce qu'elle serait prétendument nocive pour la santé humaine. On se souvient qu'il y a peu, l'écologie s'est mise de la partie, avec comme porte-parole l'ex-Beatles Paul Mac Cartney: les flatulences bovines seraient responsables ... de 20% des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, une vieille théorie revient régulièrement à la surface: consommer de la viande constituerait un gaspillage alimentaire fauteur de malnutrition sur une large partie du globe. En effet, une protéine animale représenterait entre 5 et 10 unités de protéines végétales. Autrement dit, une batterie d'arguments de nature à couper l'envie de manger de la viande chez nombre de nos concitoyens... Heureusement, quelques voix sensées et équilibrées du monde scientifique s'expriment encore pour remettre l'église au milieu du village...

Richard Cydzik

Dans un récent supplément «santé» du quotidien «Le Figaro» - où écrivent régulièrement des membres de l'Académie française de médecine – le Professeur Jean-Marie Bourre, neuro-toxicologue et neuro-pharmacologue, déplore que pour ce qui est de la qualité de l'alimentation humaine, la voix des sociologues, économistes, et autres spécialistes non médicaux, a pris le pas sur celle des médecins.

A ses yeux, supprimer la viande de notre alimentation serait carrément dangereux pour notre santé, notamment cérébrale. Pourquoi? Voici quelques-uns de ses arguments.

Tout d'abord, globalement, les protéines animales sont nutritionnellement meilleures que celles d'origine végétale; c'est la quantité de graisse les accompagnant qui peut poser problème. Ensuite, il est absurde de résumer la qualité de la nourriture à la quantité de protéines consommées! L'accompagnement des protéines (en vitamines, minéraux et acides gras, dont les oméga-3) est fondamentalement différent selon les mondes, végétal ou animal.

Ainsi, la vitamine A (qui nous permet de voir et d'avoir une belle peau, notamment) est exclusivement animale; certes, notre organisme sait en fabriquer à partir du bêta-carotène présent dans les végétaux, mais avec un rendement modeste, qui diminue de surcroît avec l'âge. La vitamine D n'existe, elle aussi, que dans le règne animal. Notre peau est capable de l'élaborer, mais de manière insuffisante et environ 70% de la population française en est déficitaire. Cette vitamine D permet l'absorption intestinale du calcium, garant de notre ossification; elle est également active dans de multiples mécanismes physiologiques et de résistance aux maladies, dont on découvre de nouveaux exemples presque tous les jours. Les oméga-3 d'intérêt nutritionnel sont au nombre de trois; or, deux d'entre eux sont d'origine strictement animale. Notre cerveau en contient des quantités énormes, et ce sont ces oméga-3 qui assurent de bonnes structures cérébrales. Il n'est donc pas surprenant que leur diminution alimentaire altère le quotient intellectuel, ceci dès la vie intra-utérine à travers ce que mange la mère. Par ailleurs, ils préviennent nombre de maladies cardiovasculaires, ainsi que certains cancers

Performances cérébrales

La complexité biologique de l'homme s'est élaborée et ne peut se maintenir que grâce à une alimentation à la fois animale et végétale. C'est le prix à payer pour ses performances, notamment cérébrales, et sa survie sur notre planète.

Epinglant que contrairement à ce que prétend Popeye, les épinards et autres végétaux ne contiennent que peu de fer, le Professeur Bourre souligne que notre intestin est capable de capter dix fois plus de cet élément en mangeant de la viande.

De même, pour l'une des vitamines les plus complexes, la vitamine B12 qui n'est élaborée que par quelques algues et que l'on ne trouve que dans les fruits de mer et les poissons qui les mangent. Mais sur terre, c'est essentiellement sur les ruminants qu'il faut compter.

En fait, sauf à être OGM, la meilleure des protéines végétales ne contient ni vitamine D, ni vitamine B12, ni vitamine A, presque pas de fer, un peu d'Omega-3 «à la condition expresse d'être consommée complète, c'est-à-dire avec la graine».

Pour ceux qui brandissent l'argument de l'équivalence (6 protéines végétales seraient nécessaires pour élaborer une protéine animale), M. Bourre rappelle que nombre de prairies sont trop pauvres pour permettre la culture de céréales sauf (si le climat le permet) à utiliser beaucoup d'engrais.

La conclusion pleine de bon sens du Professeur Bourre: la complexité biologique de l'homme ne peut se maintenir que grâce à une alimentation à la fois végétale et animale. C'est le prix à payer pour ses performances, notamment cérébrales, et sa survie sur notre planète».

Un propos à tenir sous la main car il sera correctement perçu par toute personne dotée d'un minimum de bon sens. Mais on sait, hélas, que celle-ci n'est pas nécessairement la vertu la mieux partagée au monde.

Source: «Le Figaro» - 12 septembre, page 13

De nouvelles mesures de soutien à l'élevage wallon

Libramont est souvent synonyme de bonnes nouvelles pour le secteur agricole. Et cette édition n'a pas dérogé à la tradition puisque le Ministre Lutgen y a annoncé sa volonté de dégager 15,4 millions d'euros d'ici fin 2013 pour soutenir les 10.000 éleveurs wallons. Outre la valorisation de la prime à l'herbe et la promotion de la viande bovine, le Ministre souhaitait mettre en place un soutien de quelque 6 millions d'euros aux initiatives de transformation et de commercialisation des éleveurs. Cette mesure n'est pas neuve puisqu'elle prolonge et élargit celle qui avait été initiée suite à la crise du lait pour les producteurs laitiers.

Isabelle Jaumotte

Depuis quelques années, le secteur de l'élevage éprouve de plus en plus de difficultés à dégager un revenu décent de son activité. Quand ce n'est pas le prix de la viande qui diminue, c'est celui des aliments qui augmente avec toujours les mêmes conséquences sur les rentrées financières. Face à ce constat, le Ministre a souhaité mettre en place plusieurs mesures afin d'aider les éleveurs à renforcer leur indépendance vis-à-vis de l'alimentation du bétail mais également des différents intermédiaires qui jalonnent le parcours jusqu'au consommateur final.

Parmi ces mesures, il en est une qui vise à inciter les agriculteurs qui souhaitent développer des projets en circuits courts ou encore ceux qui décident de se regrouper en coopératives pour mener des actions de transformation et de commercialisation. Les 6 millions d'euros ainsi dégagés devraient permettre aux agriculteurs de bénéficier d'une aide maximale de 1.000 € pour:

- financer des dépenses de marketing ou des études de marchés relatives à la commercialisation de produits agricoles;
- investir dans du mobilier de transformation et de commercialisation de produits agricoles;
- couvrir des dépenses de conseils pour la mise en place de nouvelles activités (conseils fiscaux, plans d'affaires,...);
- acquérir des parts représentatives de capital dans une société coopérative de transformation et de commercialisation, existante ou nouvellement créée.

Cette mesure n'est pas neuve, elle poursuit la mesure de soutien aux producteurs laitiers mise en place fin 2009 suite à la crise du lait tout en élargissant le champ d'action aux éleveurs.

Pour être éligible, il suffit d'être agriculteur à titre principal ou non principal, de détenir un troupeau d'animaux identifiés dans SANITRACE et surtout de ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide pour la transformation ou la commercialisation de produits laitiers. Donc, si vous êtes producteur laitier et que vous n'avez pas déjà bénéficié de cette aide de 1.000 €, vous avez une nouvelle possibilité pour introduire une demande. Par contre, si vous en avez déjà bénéficié, vous ne pouvez plus en introduire une nouvelle.

Si vous remplissez les différentes conditions, vous pourrez introduire, d'ici au 30 juin 2013, une demande d'aide à l'administration (le formulaire est disponible sur le site: http//agriculture.wallonie.be) accompagnée des devis ou pièces justificatives. Les dépenses éligibles doivent avoir été réalisées entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2013, pièces justificatives à l'appui.

En complément de cette mesure destinée aux agriculteurs, un régime d'aide sous forme de garantie publique a également été mis en place pour les sociétés coopératives de transformation et de commercialisation valorisant les produits issus de l'élevage. Cette garantie publique pourra couvrir jusque 80 % d'un crédit de caisse de maximum 300.000 euros, d'une durée de maximale de 3 ans et servant à financer une ou plusieurs activités de collecte, promotion, transformation ou commercialisation de produits agricoles.

Pour bénéficier de cette aide, le demandeur doit introduire avant le 30 juin 2013, une demande motivée accompagnée des informations suivantes:

- un descriptif détaillé du projet;
- un plan d'affaires démontrant que le projet est capable de générer, de manières récurrentes et endéans les trois ans, des recettes suffisantes pour couvrir les dépenses;
- l'acte de crédit ou le projet d'acte pour lequel la garantie est sollicitée.

Comme la précédente, cette mesure est une prolongation de celle mise en place fin 2009 pour les coopératives de transformation ou de commercialisation de produits laitiers. Les coopératives qui n'auraient pas activé cette aide peuvent donc encore le faire d'ici au 30 juin 2013.

Attention cependant que pour être éligibles à cette aide, les coopératives doivent répondre aux conditions de l'arrêté ISA et notamment, être composées d'une majorité d'agriculteurs avec un minimum de trois.

En plus de ces deux mesures visant exclusivement les activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles, le Ministre a annoncé vouloir débloquer 1,2 millions d'euros pour la promotion de la viande bovine et 8,2 millions pour valoriser la prime à l'herbe pour les années 2012 et 2013. Si tous les détails ne sont pas encore connus, on sait déjà que cette prime va être étendue aux éleveurs d'ovins et de caprins et que les prairies temporaires seront prises en compte pour le calcul des 50 % de pâturages permanents. Des bonus régionaux ont également été prévus pour les agriculteurs à titre principal et pour les exploitations comptant plusieurs agriculteurs à titre principal, comme demandé par la FWA. Rappelons également que le budget relatif à l'octroi de ces bonus est un budget purement régional et que, contrairement aux souhaits de certains, il ne proviendra pas d'un prélèvement sur les aides directes des agriculteurs eux-mêmes.

Dès que nous aurons plus d'informations, nous ne manquerons pas de vous donner les détails de cette «nouvelle» prime à l'herbe dans un prochain Pleinchamp.

La Chambre du Brabant soutient ses éleveurs

La Chambre provinciale d'Agriculture du Brabant Wallon a décidé d'offrir une aide de 40€ aux éleveurs ayant obtenu une qualification IBR.

En vue de soutenir les éleveurs de la province dans les différentes démarches IBR, la Chambre provinciale d'Agriculture du Brabant Wallon et de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale lance une mesure d'aide spécifique aux éleveurs ayant obtenu une qualification IBR (I4, I3 ou I2). Il s'agit concrètement d'une aide d'un montant de 40€ à titre d'intervention dans les frais engendrés par les démarches liées à l'obtention de ce statut.

Pour bénéficier de cette aide, les éleveurs concernés sont invités à contacter le secrétaire de la Chambre, Quentin Duchenne, par téléphone au 02/656.09.70 (rue St Nicolas à La Hulpe). Il vous indiquera les documents à fournir pour obtenir cette aide.

EXPERT
Toujours au TOP des rendements...
> 102 % CRA-W 2011
> 103 % CARAH 2011
Froment 1/2 précoce
à 1/2 tardif
SCAM, une gamme complète de variétés de froment performantes !
scam
Société Coopérative Agricole de la Meuse

Futur de la PAC: on a passé la vitesse supérieure

Dans les perspectives du 12 octobre, date prévue pour la présentation des propositions législatives sur le futur de la PAC, les supputations et les fuites organisées, fondées ou non, battent leur plein. Que dire à ce jour?

Yves Somville

Reconnaissons que les choses ont évolué depuis le début des discussions sur la Communication publiée voici un an. Il n'est pas inutile de rappeler qu'au départ, on parlait d'un basculement très rapide vers un lissage des DPU, non seulement au sein des Etats Membres (EM) mais également entre les EM. Très tôt, la FWA s'est positionnée en jugeant impensable une telle orientation, revendiquant une période transitoire la plus longue possible afin de tenir compte de la réalité des fermes et notamment des investissements réalisés en leur sein, tout particulièrement ceux liés aux mises aux normes. Selon les fuites, la convergence entre EM s'étalerait jusqu'au 1er janvier 2019. Pour la FWA, à l'instar d'ailleurs de ce que semble défendre la FNSEA, ce délai est trop court. Sans avoir de position définitive sur le sujet à ce stade, on peut s'interroger sur l'opportunité de mettre en place ce mécanisme au sein des EM. Selon les infos disponibles, ce ne serait pas le cas... Il reste bien entendu beaucoup d'autres interrogations sur ce que sera le contenu des propositions législatives, interrogations qui seront les prémices de discussions en interne.

Même si désormais l'environnement est un élément important de toute politique, agricole ou autre, le verdissement qui serait imposé en sus de la conditionnalité mérite également débat. En effet, on doit absolument y intégrer les efforts déjà réalisés par l'agriculture dans la dernière décennie. «Pousser le bouchon un peu trop loin» sur ce point «vert» dans les nouveaux règlements, tout en promettant simplification législative et en insistant sur la nécessité de rester compétitif dans un contexte mondial relève de la plus pure démagogie et d'un manque manifeste de réalisme.

Les agriculteurs ont conscience de l'importance de leur rôle en matière environnementale, mais les décideurs doivent de leur côté se rendre compte que si des coûts supplémentaires en termes financiers et administratifs voient le jour, cela risque non seulement d'obérer les fermes mais posera à terme le questionnement de l'indépendance alimentaire de l'Union. Il en ira de même au plan de l'approche territoriale, au travers des installations de jeunes, objectif pourtant repris incessamment par les décideurs dans leurs discours, au même titre que l'écologie, mais qui ne se traduisent pas vraiment dans les faits.

Même s'il est prématuré d'aller davantage dans le détail faute d'informations officielles, on peut reprendre quelques éléments entendus. Ainsi, si on signale que 30 % du pilier 1 devraient être dévolus au verdissement, on évoque aussi 2% à réserver obligatoirement aux jeunes, ou encore 5 % facultativement aux Régions défavorisées en plus de l'aide issue du pilier 2. Une possibilité de glissement de 5% maximum d'un pilier à l'autre, dans les deux sens au choix des EM, figurerait également dans les propositions de règlements. Enfin, un point qui pourrait avoir une influence non négligeable sur notre secteur de l'élevage bovin est le fait que si le couplage pourrait encore s'envisager au-delà de 2014, l'enveloppe y réservée devrait se limiter à 5, voire 10% maximum, du plafond régional P1. Pour fixer les idées, en 2009 la part consacrée aux vaches allaitantes dans l'ensemble du P1 atteignait 18%!

On l'aura compris, il s'agira d'être sur tous les fronts dans les semaines à venir afin de récolter un maximum d'informations dans le but d'affiner notre position en ce qui concerne la PAC post-2013. Le consensus à dégager devra l'être dans un souci d'équilibre entre les diverses régions agricoles mais aussi entre les différentes orientations technico-économiques.

ZOOM DE LA FWA

- La FWA s'est dès le départ, opposée à l'application d'un lissage pur et simple des DPU tant au niveau régional qu'européen.
- La FWA a toujours soutenu l'idée que le lissage ne devrait intervenir qu'au bout d'une période transitoire suffisamment longue, et devrait être modulée en fonction des caractéristiques des exploitations (investissement, niveau de vie national...)
- La FWA considère que, dans la perspective d'un verdissement des aides UE, il faut tenir compte des efforts déjà réalisés et ne pas placer l'agriculture européenne dans une position de distorsion de concurrence face aux pays tiers.
- La FWA suit de très près les développements futurs qui ne manqueront pas d'intervenir au cours des prochaines semaines au sujet de la PAC post 2013.

NUTRILOR
NUTRITION - SANTÉ ANIMALE

Conservateur d'ensilage pour maïs

NUPROSIL
(antimoisissures)

• Présentation:
- liquide

• Conditionnement:
- bidons de 20 kg
Egalement disponible
en fûts de 200 kg

• Mode et dose d'emploi:
- dans la masse: 1 kg/tonne + 5 litres d'eau
- en couverture: 1,75 l/m² + 7 litres d'eau

• Composition:
acide propionique liquide 99%

A recommander contre moisissures

99987448 /3511jht

LA RÉFÉRENCE EN NUTRITION SANTÉ BOVINE
NUTRILOR
Zone industrielle de SCLAYN-ANTON
5300 ANDENNE
Tél. 085/84.60.36 • Fax 085/84.91.09

Une équipe d'ingénieurs nutritionnistes à votre disposition:
• Nicolas LEROY: 0478/54.65.24
• Pierre LALOUX: 0475/65.94.63
• Mathieu DECOSTER: 0498/97.97.60
• Damien GREGOIRE: 0473/52.33.96

Vers une confrontation sur le budget général de l'UE 2014-2020

Comme on pouvait le redouter, la crise actuelle de la dette chez nombre d'Etats membres de l'Union a conduit plusieurs gouvernements à préconiser une restriction sévère des dépenses européennes pour la période 2014-2020. Il va de soi que la Pac, l'un des principaux postes de dépenses, ne manquerait pas d'en pâtir si l'on s'orientait dans cette direction. Le plus inquiétant est que le groupe des pays plaidant pour une réduction des dépenses s'étend au-delà des trois opposants traditionnels que sont le Royaume-Uni, la Suède et les Pays-Bas pour inclure les véritables poids lourds que sont la France et l'Allemagne.

Rappelons que la Commission européenne veut plafonner les dépenses européennes 2014-2020 à 1025 milliards d'euros en prix constants 2014-2020.

Mais en sus, le projet de la Commission prévoit une enveloppe «hors budget» de 58,3 milliards d'euros, dont une mesure d'urgence de 3,5 milliards d'euros en cas de crise agricole, et de 2,8 milliards pour faire face aux conséquences de l'ouverture des marchés agricoles.

Critiques

Ce sont précisément ces enveloppes «hors budget» qui font l'objet de critiques. « La proposition de la Commission européenne est trop élevée. Les hausses de dépenses du prochain cadre pluriannuel sont nettement excessives par rapport à ce qui est requis pour une stabilisation du budget européen », affirme un document informel préparé par la Suède, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Finlande, l'Italie et les Pays-Bas. Ce projet arrive à un moment où les Etats font « des efforts financiers considérables pour soutenir l'Europe et en même temps réalisent des efforts sévères de consolidation » budgétaire, fait valoir le texte. « Les dépenses européennes ne peuvent être exemptées de ces efforts nationaux considérables ».

Le nouveau cadre financier « ne devrait pas conduire à une hausse des contributions nationales au budget de l'UE. C'est pourquoi les dépenses totales pour la période 2014-2020 doivent être nettement plus basses afin de remplir ces critères », souligne le document. En même temps, ce cadre pluriannuel devrait «couvrir toutes les dépenses de manière complète et transparente», précise-t-il, une critique de l'enveloppe hors budget prévue par la Commission européenne.

L'Allemagne aurait été la seule, à ce stade, à chiffrer les coupes qu'elle souhaite opérer dans la proposition de la Commission : 100 à 120 milliards d'euros.

Réactions agricoles

Côté agricole, les Ministres européens de l'agriculture se sont réunis à Wroclaw en Pologne la semaine passée. Ils n'ont pas manqué d'aborder les premières «fuites» qui circulent sur les propositions agricoles attendues pour le 12 octobre.

Certains Ministres ont ainsi fait part de leurs premières réactions aux projets de propositions de réforme de la Pac qui ont été récemment divulgués.

Le Royaume-Uni, la Suède, l'Allemagne et le Danemark s'opposent fermement au plafonnement des paiements directs.

Si le Royaume-Uni juge que le verdissement des paiements va « dans la bonne direction » mais devrait être encore «plus ambitieux», la Pologne estime que ce verdissement devrait passer par le deuxième pilier (développement rural). La Suède se demande s'il est vraiment (!!!) nécessaire « d'investir dans un nouveau régime pour le premier pilier (aides directes) ». Les Pays-Bas expriment également des doutes, tandis que l'Irlande souhaite que l'élément vert du paiement soit inférieur à 30 %.

Enfin, la Pologne redoute que la réforme envisagée « ne crée plus de charge administrative pour les agriculteurs », crainte partagée par la Hongrie.

Pac 2014-2020: rappel de la dotation budgétaire pour l'agriculture

Le 29 juin dernier, la Commission européenne proposait son cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020. Le document contenait les éléments concernant l'agriculture. Nous les rappelons ci-après, alors qu'approche l'échéance des 12 et 19 octobre qui verra en principe la présentation des propositions législatives concernant la Pac 2014-2020.

317,2 milliards d'euros pour le premier pilier (aides directes et mesures de marché) et 101,2 milliards pour le deuxième (développement rural) sur la période 2014-2020: tel est, en prix courants, la dotation prévue pour la Pac dans le prochain cadre financier pluriannuel que la Commission européenne a proposé fin juin dernier.

Cette dotation serait complétée par un financement supplémentaire de 17,1 milliard d'euros, dont 5,1 milliards pour la recherche et l'innovation, 2,5 milliards pour la sécurité alimentaire et 2,8 milliards pour la distribution d'aliments aux personnes les plus démunies de l'UE qui relèvent d'autres postes du budget, de même qu'une nouvelle réserve de 3,9 milliards d'euros pour les crises agricoles et un maximum de 2,8 milliards au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation qui sont en dehors du cadre financier.

Soit un total de 435,6 milliards d'euros sur les sept années.

Le régime des quotas sucriers doit être prolongé jusqu'en 2020

La CBB, la Confédération belge des planteurs de betteraves, réagit aux rumeurs émanant de la Commission à propos de la fin du régime des quotas en 2016. Communiqué.

Ces derniers jours la presse a fait état des rumeurs que la Commission a laissé filtrer à propos de l'Organisation Commune de Marchés (OCM) pour le sucre. La Commission doit introduire des propositions avant la mi-octobre. Alors que la consultation inter service ne fait que débuter, des fuites émanant de la Commission annoncent la fin du régime sucre pour 2016. Au mois de juin 2011, le Parlement Européen avait pourtant adopté la proposition Dess qui préconisait la poursuite du régime jusqu'en 2020.

L'actuel régime sucre prendra fin le 30 septembre 2015. La CBB estime que la proposition de prolonger le régime actuel seulement d'un an est insuffisante. Cette proposition n'est pas fondée et manque de vision d'avenir pour la filière sucre. La proposition de la Commission ne tient d'ailleurs nullement compte des énormes efforts qui avaient déjà été fournis pour la réforme de 2006. La CBB a toujours plaidé pour le maintien du régime actuel jusqu'en 2020 avec une réévaluation de la situation sur les marchés en 2017. «Ceci nous permettra d'avoir une meilleure vision quant à l'évolution des marchés d'ici là», dit Valerie Vercammen, secrétaire générale de la CBB. L'étude sur laquelle se base la Commission pour défendre sa proposition est très critiquée :elle se veut provocante, mais ne démontre en aucun cas que l'abolition des quotas serait le meilleur scénario pour le secteur. Tout ce qu'elle démontre, c'est la perte de revenus betteraviers qui en résulterait et le ralentissement des progrès.

Tout comme les betteraviers européens, la CBB attire l'attention sur le fait que les instruments de l'OCM ont déjà démontré leur efficacité en périodes d'abondance ou de précarité. Il manque cependant un instrument souple de reclassement comme le montre la situation actuelle. L'efficacité du secteur et la progression des rendements démontrent que le système actuel permet de faire face à l'avenir.

Même si pour l'instant, la fin annoncée en 2016 n'est encore qu'une rumeur, elle illustre clairement vers quel scénario la Commission voudrait se diriger. La CBB défendra en intense collaboration avec la fédération Européenne CIBE les intérêts des betteraviers.

Une abolition en 2016 sans fondement

Les betteraviers européens jugent « sans fondement » l'abolition des quotas de production de sucre en 2016 envisagée par les services de la Commission dans les projets de réforme de la Pac pour l'après 2013. Ils réclament l'extension de ce régime jusqu'en 2020.

Constatant que la Commission «annonce via les média la fin de l'actuelle organisation commune du marché du sucre et de ses instruments de marché pour 2016», la Confédération internationale de betteraviers européens (Cibe) « prend note de la proposition de prolonger cette OCM d'une année », mais « juge radicale une période de transition aussi courte, et sans fondement une telle proposition ». Ce projet, estime la Cibe, « n'est même pas conforté par l'étude d'impact récemment communiquée par les services de la Commission ». En effet, selon elle, « cette étude, outre le fait qu'elle est provocatrice et discutable sur certains points, ne conduit en aucun cas à la conclusion que l'abolition des quotas serait la meilleure solution ».

De plus, poursuit la Cibe, « les hypothèses retenues pour le scénario décrit dans l'étude d'impact sont totalement incohérentes. Par exemple, avec une baisse du prix de la betterave à sucre de 20 % d'ici 2020 par rapport à 2009/10 (et d'environ 50 % par rapport à 2006/07), l'abolition des quotas n'aboutirait certainement pas à une augmentation de la production de betterave, du fait de la perte relative de rentabilité de cette production par rapport à des cultures alternatives.

Les betteraviers européens réitèrent donc leurs revendications, à savoir « la prorogation de l'OCM sucre, avec les quotas et le prix minimum de la betterave, jusqu'en 2020».

Les énormes bénéfices de l'agriculture européenne pour l'environnement

Le Copa a mis en lumière les bénéfices que représentent la production agricole et la sylviculture européennes pour l'environnement, l'emploi et la croissance verte, soulignant qu'elles apportaient l'une comme l'autre une importante contribution à la stratégie UE 2020. Une utilisation durable des biocarburants et des bioénergies contribue à réduire les émissions européennes de gaz à effet de serre et favorise la production d'aliments pour animaux.

Le Secrétaire général du Copa est intervenu dans le cadre du Forum : « Les secteurs agricole et sylvicole européens contribuent largement à la stratégie 2020 de la Commission pour la croissance et l'emploi : ces deux secteurs emploient presque 30 millions d'agriculteurs dans les zones rurales. Plus de 16 millions de familles européennes vivent également de l'environnement forestier ou en dépendent pour leur subsistance. Les forêts européennes sont gérées selon les principes de la gestion durable des forêts et fournissent des matières premières renouvelables ainsi que de nombreux services. Le bois jouera en outre un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de l'UE en termes d'énergie renouvelable».

«Les biocarburants contribuent quant à eux non seulement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais également à celle de l'importante dépendance de l'UE en termes d'alimentation animale, grâce aux coproduits à forte teneur en protéines issus de leur production, qui peuvent être utilisés dans les aliments pour animaux. Les biocarburants sont également susceptibles d'aider à réduire les prix de l'alimentation animale et peuvent être produits dans l'UE de manière durable, sans engendrer de changements indirects d'affectation des sols dans les pays tiers. Il convient en outre de ne pas oublier que toutes les terres arables européennes ne sont pas cultivées. Une production accrue de biocarburants et de biomasse issus de l'agriculture et de la sylviculture en Europe permettrait de soulager la pression foncière dans les pays tiers et contribuerait par ce biais à lutter contre la déforestation des forêts tropicales », a-t-il ajouté.

Il a toutefois averti que des mesures de soutien étaient nécessaires pour favoriser le développement d'un marché de la bioénergie fonctionnel, condition préalable à un accroissement de l'utilisation des bioénergies. Il a ensuite souligné que toute intensification du verdissement de la Politique agricole commune ne devait pas miner la viabilité économique ou la compétitivité des agriculteurs de l'UE. « Le changement climatique constitue un défi de taille. Il n'existe pas de solution miracle mais les biocarburants et la bioénergie peuvent jouer un rôle très positif en contribuant à résoudre le problème», a-t-il indiqué en guise de conclusion.

Une PERLE pour lutter contre les limaces !
BAYER
Mesurol® Pro
Un appât fiable et d'une grande appétence pour les limaces
Granulés réguliers, sans poussière
Meilleure tenue à la pluie
Efficace plus rapidement et plus longtemps
Répartition plus homogène
Bayer CropScience
Lire attentivement l'étiquette avant l'emploi
Mesurol® Pro: Trade mark of Bayer
N° d'agr.: 9210/B - contient 4% méthiocarbe
www.bayercropscience.be

Pour une politique de promotion plus ambitieuse

Réunis à Wroclaw en Conseil informel, les Ministres de l'agriculture de l'UE ont abordé le thème de la promotion des produits agricoles européens. Une quasi-unanimité s'est prononcée en faveur d'une augmentation des moyens budgétaires à cette fin.

«Je pense qu'on doit être prêt en 2014 avec de nouveaux instruments pour une politique de promotion agroalimentaire renforcée, à la fois sur le marché communautaire, mais surtout sur le marché extérieur », a déclaré le commissaire européen à l'agriculture à l'issue de la réunion informelle des Vingt-sept organisée par la présidence polonaise de l'UE. « Mais il est clair qu'on devra faire des choix dans les limites du budget que nous avons », a averti Dacian Ciolos.

Selon lui, « il faut non seulement revoir l'enveloppe globale, mais aussi la répartition de son affectation pour au moins atteindre 50 % du budget pour les actions visant l'exportation ».

« Nous avons fait beaucoup d'efforts sur les secteurs du vin, des fruits et légumes ces dernières années. Il convient de consolider les acquis et de renforcer nos efforts pour ces filières », a poursuivi le commissaire européen. « Mais il y a aussi les autres filières pour lesquelles seuls 53 millions d'euros sont disponibles pour la promotion. C'est très peu, face à l'ampleur des défis à relever ».

Efforts aussi à l'intérieur

Les discussions des Vingt-sept avaient pour base un questionnaire de la présidence polonaise de l'Union et le « livre vert » sur la politique de promotion qui fait l'objet d'une consultation se terminant le 29 septembre. En attendant des propositions de la Commission européenne attendues en 2012. La plupart des ministres se sont prononcés en faveur du partage des rôles entre les Etats membres et la Commission, les premiers présélectionnant les programmes, la seconde finalisant et validant les projets. De nombreux intervenants ont insisté sur le besoin de simplifier les procédures de sélection et de mise en œuvre des programmes. L'Italie a évoqué la possibilité d'avoir une procédure spécifique d'urgence pour promouvoir des produits en crise (comme les fruits et légumes).

Les ministres se sont montrés généralement satisfaits des règles actuelles de cofinancement des programmes de promotion : actuellement 50 % pour l'UE, jusqu'à 30 % pour l'Etat membre et jusqu'à 20 % pour les opérateurs. Certains ont cependant demandé une hausse du taux de la participation communautaire.

Une importance soulignée par le Copa

Les dirigeants agricoles de l'UE ont rappelé l'importance croissante de la politique européenne de promotion pour les produits agricoles.

Alors que les produits européens perdent rapidement du terrain sur le marché intérieur, les dirigeants agricoles ont souligné qu'il était vital d'encourager la promotion des produits agricoles et de veiller à ce qu'elle devienne une politique clé de la prochaine PAC. Ces déclarations s'inscrivent dans le cadre de la prochaine réforme de la politique européenne de promotion des produits agricoles.

Le Copa a souligné «qu'il est plus important que jamais de promouvoir les produits agricoles sur les marchés intérieurs et extérieurs ». Il a indiqué qu'il fallait accroître nos parts de marché dans les économies émergentes, comme la Chine et l'Inde. Il a cependant lancé un avertissement, rappelant que les campagnes de promotion qui ciblaient les pays non-européens étaient souvent sous-utilisées et qu'il était donc primordial d'améliorer la cohérence avec d'autres politiques, de mener des études d'impact et de rendre plus flexibles les conditions de gestion des programmes. «Les coopératives agricoles contribuent de plus en plus aux exportations de produits transformés. Voilà pourquoi une approche innovante par rapport à l'étiquetage de l'origine du produit est nécessaire et pourquoi les marques devraient pouvoir être utilisées dans certains cas », a-t-il expliqué. Il a toutefois insisté sur le fait que la politique de promotion n'est qu'une mesure complémentaire et qu'elle ne doit pas remplacer les autres outils de la PAC comme ceux réclamés pour répondre à la crise traversée par le secteur européen des fruits et légumes.

M. Smulewicz, Vice-président du Copa, a rappelé que la politique de promotion devait continuer à cibler les produits agricoles et que les consommateurs doivent être bien informés sur les normes élevées de production, comme les exigences en matière de bien être animal, et de qualité de l'UE. Il a indiqué que les importations vers l'UE, importations qui ne sont pas tenues de respecter les mêmes normes élevées, augmentent rapidement: la valeur des produits primaires et semi-transformés est passée de 25 à presque 40 milliards d'euros depuis 2000. Il a également attiré l'attention sur l'inutile bureaucratie de ces programmes et souligné que la simplification des procédures administratives devait être au coeur de la réforme.

Richement pourvu en méthionine, choline et sorbitol. Nutrilor Hépatolic désengorge, régénère et stimule le fonctionnement du foie.
MODE D'EMPLOI
Mode de distribution:
En mélange dans l'eau de boisson, sur la ration ou au pistolet
Doses et durée d'emploi:
Vache laitière:
100 cc/jour et par vache pendant 5 à 10 jours 2 fois par an.
Veau:
10 cc/jour pendant 5 jours après une diarrhée.
Taurillon à l'engraissement:
100 cc/jour pendant 5 jours avant finition.
COMPOSITION
Sorbitol, choline et DL-Méthionine.
- Aliment complémentaire
- A conserver dans un endroit propre et sec
CONSTITUANTS ANALYTIQUES
Méthionine protégée ... 1 p.cent
ADDITIFS AU LITRE
Sorbitol protégé ..... 300000 mg
Chlorure de choline protégée ..... 100000 mg
AUTRES INFORMATIONS PAR LITRE
Méthionine ..... 10000 mg
MgSO4 ..... 15000 mg
Substances aromatiques et apéritives:
Boldo, Artichaut
Autres informations:
NUTRILOR HEPATOLIC va drainer le foie, accroître la production biliaire et éliminer les graisses et toxines accumulées dans le foie.
Supplément nutritionnel liquide pour bovins
NUTRILOR
HEPATOLIC
Pour un foie fonctionnel avant la rentrée hivernale
NUTRILOR
NUTRITION-SANTE ANIMALE
ETS P.LALOUX SA
Z.I. Sdayn - Anton - 5530 ANDENNE
Tél.: 085/84.60.36 - Fax: 085/84.91.09
E-mail : nutrilor@skynet.be
25 L / 5 L
9998749538110jt

Pollution: il n'y a pas que le CO2

Dans la lutte contre le réchauffement, on évoque quasi-exclusivement le CO2, soit les émissions de dioxyde de carbone. Mais il y a d'autres coupables, beaucoup moins connus, que le Parlement européen entend combattre.

Selon les députés, la Commission européenne devrait proposer de modifier les règles existantes afin de parvenir plus rapidement à la réduction des émissions d'hydrofluorocarbures (CFC) et à l'élimination des hydrochlorofluorocarbures (HCFC) qui détruisent la couche d'ozone. Ces gaz sont utilisés dans certains réfrigérateurs et systèmes de climatisation.

Le Parlement propose également à l'Union européenne d'œuvrer en faveur d'une réduction des émissions de noir de carbone (la «suie»), notamment par le biais d'une législation sur les émissions polluantes des véhicules automobiles. L'impact des particules de suie sur l'environnement est important. Dans l'air, elles absorbent la chaleur du soleil et, au sol, elles accélèrent la fonte des neiges et des glaces.

L'action sur les CFC et le noir de carbone pourrait débuter d'ici deux ou trois ans et être bien engagée d'ici cinq à 10 ans, indiquent les députés. Et d'ajouter que la lutte contre ces émissions serait particulièrement peu coûteuse, étant donné que le coût d'une réduction des émissions de CFC varie de 0,05 à 0,10 euro par tonne, tandis qu'il est de 13euros pour le carbone.

Les autres polluants

Les hydrocarbures fluorés (HFC) ont remplacé les hydrochlorofluorocarbures (HCFC) dans les systèmes de réfrigération au cours des dix dernières années. Ils sont moins dangereux pour l'ozone mais participent grandement à l'effet de serre.

Les oxydes d'azote (NOx) sont issus des combustibles fossiles et sont des gaz à effet de serre de façon indirecte.

Le carbone noir, ou suie, se forme suite à la combustion incomplète de pétrole ou de charbon. Il accélère la fonte des glaces et des glaciers.

En janvier 2012: la Semaine verte de Berlin

Si en décembre de cette année aura lieu à Bruxelles «Agribex 2011», l'un des plus importants salons techniques (et de l'élevage) européens, le mois suivant, se tiendra à Berlin la fameuse «Grüne Woche», un monumental salon alimentaire mondial.

L'Internationale Grüne Woche Berlin (IGW) commence l'année 2012 avec un changement important dans le concept. Pour la première fois, du 20 au 29 janvier les visiteurs pourront savourer leur tour culinaire de l'Allemagne sur une «route des Laender».

La présentation des produits allemands sera revalorisée grâce à sept nouveaux halls. Ici, les spécialités régionales de la côte jusqu'aux Alpes sont présentées de façon encore plus authentique que par le passé. Au total, 14 Laender présenteront des produits alimentaires et des produits de consommation, originaires de différentes régions.

Comme d'usage, l'IGW présentera l'offre culinaire de la Bavière, du Brandebourg, du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, de Basse-Saxe, de Saxe, de Saxe-Anhalt et du Schleswig-Holstein. Mais en 2012, pour la première fois les spécialités du Bade-Wurtemberg, de Berlin, de Brême, de Hesse, de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de la Rhénanie-Palatinat et de la Thuringe sont également mis en exergue dans le cadre de présentations propres des Laender. En outre, plus de 50 pays de tous les continents invitent à un voyage culinaire aux quatre coins du monde. Les spécialistes pourront comparer directement les concepts de commercialisation des produits alimentaires nationaux et internationaux, qui sont produits, distribués et offerts sur le marché mondial de l'agriculture.

Roumanie, pays partenaire

La Roumanie est le pays partenaire officiel de l'Internationale Grüne Woche 2012. La République fédérale d'Allemagne est le partenaire commercial le plus important de la Roumanie. Parallèlement, beaucoup d'entreprises allemandes y réalisent des investissements directs. 61,8 pour cent de la superficie du pays est constituée d'espaces agricoles. Déjà aujourd'hui, l'agriculture constitue 12 pour cent du produit intérieur brut. L'année prochaine, la Roumanie, qui participe déjà depuis 1973 à la Grüne Woche, présentera sur le plus grand stand collectif jamais organisé, la diversité culinaire du pays. Ceci sur une surface d'exposition de plus 1000m∞ occupant tout le hall 10.2

Avec une panoplie de participants de très haut niveau au «Global Forum for Food and Agriculture Berlin 2012»(GFFA), l'Internationale Grüne Woche prouvera une fois de plus au coup d'envoi du salon son rôle d'initiateur pour la politique mondiale de l'agriculture et de l'alimentation. «Garantie d'approvisionnement par croissance durable- exploitation agricole des ressources rares» est le sujet.

Rien que pour le traditionnel sommet des ministres de l'Agriculture, on attend environ 50 ministres des quatre coins du monde.

Le salon public leader mondial consacré à l'agriculture, l'alimentation et l'horticulture aura lieu du 20 au 29 janvier 2012 pour la 77ème fois dans son histoire vieille de 86 ans. Depuis 1926, plus de 78.000 exposants issus de 124 pays se sont présentés à 30,5 millions de particuliers et visiteurs professionnels avec une vaste offre des domaines de l'alimentation de l'agriculture et de l'horticulture. L'Internationale Grüne Woche Berlin 2012 est organisée par la Messe Berlin avec le soutien de l'Association Agricole Allemande (DBV) et l'Association Fédérale de l'Industrie Allemande de l'Alimentation (BVE).

Pour plus d'informations sur l'Internationale Grüne Woche veuillez consulter l'«AHK debelux», représentation officielle de la Foire de Berlin pour la Belgique et le Luxembourg.

La maturité du maïs progresse

Les conditions climatiques de la dernière semaine ont permis un progrès des taux de matière sèche du maïs ensilage de l'ordre de 2.5 à 3 % dans la plupart des régions de prélèvement du Centre Pilote Maïs. Les prélèvements en Ardennes ont débuté cette semaine.

Etant donné les conditions climatiques favorables annoncées, on peut s'attendre à la même évolution pour cette semaine.

Dans les régions les plus favorables et pour les variétés précoces semées tôt, les premières récoltes vont débuter tout prochainement. On peut s'attendre à ce que les récoltes se poursuivent dans les prochaines semaines. On se situe finalement cette année, dans des dates « habituelles » pour les récoltes de maïs ensilage.

Il est toujours très important de surveiller l'évolution de la maturité de ses propres parcelles en tenant compte que la plupart des variétés modernes ont un bon « stay-green » (épi mûr sur tige verte).

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 38 du 19 au 26/09/2011)

Régions agricoles *et sites*	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 19 au 26/9/2011	Du 20 au 27/9/2010	Du 22 au 28/9/2009	**Du 19 au 26/9/2011**	Du 19 au 26/9/2010	Du 22 au 28/9/2009
Zone Limoneuse Est +Basse Meuse (*Bombaye, Eben-Emael, Glons, Lens St Servais, Les Waleffes, Marilles, Moxhe)*	**29.5 à 33%**	29 %	ReC	**26.5 à 29.5 %**	26.5 %	ReC
Zone Limoneuse Centre + Sablo-limoneuse *(Beauvechain, Buzet, Cortil-Noirmont, Corroy-le-Grand, Marbais, Nivelles,,)*	**28 à 31%**	29 %	ReC	**27 à 30 %**	26 %	ReC
Zone Limoneuse Ouest *(Ath, Dour, Ostiches, Soignies, Villers-Saint-Amand)*	**29 à 33 %**	27.5 %	28.5 %	**26.5 à 30.5 %**	25 %	28 %
Campine hennuyère *(Baudour, Ellignies St Anne, Quevaucamps, Saint-Guislain, Villerot, Wadelincourt)*	**33 à 37 %**	30.5 %	ReC	**28.5 à 31.5 %**	28 %	ReC
Condroz Ouest (Biesme sous Thuin, Gerpinnes, Gozée, Flavion, Yves-Gomezée, Momignies)	**25 à 27 %**	24 %	32.5 %	**24 à 26 %**	23 %	31.5 %
Condroz Centre (Achêne, Ciney, Courrière, Crupet, Florée, Havelange,)	**27 à 29 %**	25 %	33 %	**25 à 27 %**	23 %	30.5 %
Condroz Est (Clavier, Ellemelle, Tinlot, Ouffet, Rotheux, Strée)	**25 à 29 %**	26 %	32 %	**24 à 27 %**	25 %	30.5 %
Famenne Ouest (Chimay, Franchimont, Matagne-La-Petite, Neuville 1 et 2, Villers-le-Gambon)	**27 à 29 %**	25 %	32 %	**25 à 28 %**	22.5 %	32.5%
Famenne Centre (Eprave, Gozin, Haversin, Montgauthier, Humain)	**25 à 28.5 %**	24 %	29 %	**23 à 25 %**	22.5 %	27%
Famenne Est (Bomal, Somme-Leuze, My, Grand Han, Herbet, Izier)	**26 à 28 %**	25 %	29.5 %	**24 à 26 %**	23.5 %	29 %
Région Herbagère Liégeoise (Aywaille, Bolland, Herve, Melen, Sprimont, Theux)	**26 à 29 %**	24.5 %	30.5 %	**24 à 28 %**	22.5 %	30.5 %
Région Jurassique (Châtillon 1* et 2*, Houdemont, Habay, Villers sur Semois) *zone sableuse	**25-28 %** ***32-34 %**	NP	NP	**22-26 %** ***30-32 %**	NP	NP
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			**Variétés plutôt précoces (FAO < 230)**		
Ardennes (Bonnerue, Cens, Chevron, Cul-des Sarts, Michamps, Saint-Vith)	**19-22%**	22 %	23.5	**18-21 %**	20 %	22.5

Apprendre le gavage et la production de foie gras

Comme chaque année depuis 11 ans, la Filière Avicole et Cunicole Wallonne (FACW) organise du 10 au 14 octobre un module complet de formation spécifique à la production de foie gras.

La Belgique est le seul pays européen qui possède un cadre légal strict sur le gavage des palmipèdes avec notamment l'obligation de suivre une formation agréée.

La formation organisée par la FACW aura lieu du 10 au 14 octobre, à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité de Gembloux. Elle est destinée aux éleveurs souhaitant diversifier leur exploitation et aux personnes désireuses de s'installer comme producteur de foie gras.

La formation

La formation aborde les différents aspects de l'élevage et du gavage: alimentation, normes d'élevage et de gavage, anatomie, rentabilité de l'activité, obligations diverses, etc. Par la suite, le stagiaire pourra parfaire ses connaissances pratiques dans le domaine de la transformation par une formation spécifique organisée par le CEFOR de Namur. Durant la formation, des visites sont également prévues, ainsi qu'une autopsie de canards.

Au terme des 5 journées théoriques, une maîtrise pratique du gavage est requise afin de respecter la législation en vigueur (Arrêté royal du 25 avril 1994 portant exécution de l'article 36, 10° de la loi du 24 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux). A cette fin, un stage pratique chez un gaveur professionnel est nécessaire.

Après réussite du stage pratique et défense d'un projet d'installation, l'accès au statut de gaveur sera délivré au stagiaire.

Infos et inscriptions par courrier (FACW, chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux), téléphone (081/627.311); fax (081/600.446), e-mail (info@facw.be) ou Internet (www.facw.be)

Estimer les dégâts de gibier

Deux fois par an, le prix des différentes productions et travaux agricoles dont il est tenu compte dans le logiciel « dégâts de gibier » développé par l'asbl Fourrages-Mieux sont mis à jour pour suivre l'évolution des marchés.

Les prix figurant dans les tableaux ci-dessous sont le fruit d'un consensus au sein d'une plateforme réunissant le FWA, l'UNAB la DNF et la Fédération des chasseurs au grand gibier. Il s'agit de prix TVAC valables pour la période allant du 1er septembre 2011 au 29 février 2012.

Prix des travaux agricoles (*)

Semis de Maïs (Semoir + semences)	236 €/ha
Broyage des tiges après récolte	80 à 105 €/ha
Ramassage mécanique des tiges de maïs après récolte	55 à 80 €/ha
Réparation mécanique des dégâts en prairie	
hersage	44 €/ha
sursemis à la Vrédo	174 €/ha
sursemis à la herse étrille	186 €/ha
sursemis à la herse rotative	229 €/ha
rénovation totale (pulvérisation, labour…)	404 €/ha
Réparation manuelle des dégâts en prairie	
boutis superficiels (<5cm) et récents	0,29 €/m²
boutis superficiels (<5cm) et anciens	0,41 €/m²
boutis profonds (>5cm)	0,57 €/m²

(*) Prix moyens TVAC renseignés à titre indicatifs.
Semences et rouleau compris pour le sursemis

Prix des productions agricoles

Productions	conventionnel	Bio
Cultures fourragères		
prairies et jachères	150 /t MS	150 /t MS
prairie temporaires avec légumineuses		195 /t MS
maïs ensilage	135 /t MS	175 /t MS
Céréales		
épeautre	200 /t	280 /t
escourgeon	170 /t	300 /t
froment fourrager	180 /t	300 /t
froment panifiable		320 /t
orge de printemps	170 /t	300 /t
orge brassicole	190 /t	320 /t
seigle	170 /t	270 /t
triticale	170 /t	300 /t
méteil	170 /t	300 /t
avoine	190 /t	260 /t
paille (toutes céréeales)	100 /t	100 /t
maïs grain	190 /t	330 /t
Plantes sarclées		
betteraves sucrières	31,5 /t	
betteraves fourragères	30 /t	
chicorées	53 /t	
pomme de terre Bintje	103 /t	
pomme de terre Charlotte	199 /t	
pomme de terre Nicola	181 /t	
PDT type Nicola, Platte		400 /t
plants de pomme de terre	507 /t	
Protéagineux et oléagineux		
colza	380 /t	
féveroles	200 /t	340 /t
pois	215 /t	350 /t
lupin	310 /t	

Le BIRB, c'est aussi l'aide aux plus démunis

La Foire de Libramont a été l'occasion pour le Directeur général du BIRB, Bernard Hennuy, de mettre en exergue l'une des activités principales de cet organisme, activité trop souvent méconnue, la distribution de nourriture gratuite pour les Européens les plus pauvres.

Bien que l'Union européenne affiche en moyenne l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde, certaines personnes sont dans l'incapacité de se nourrir correctement. Selon les estimations, 43 millions de personnes dans l'Union européenne sont menacées de pauvreté alimentaire, ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas se permettre de prendre un repas avec de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours.

Depuis décembre 1987, la Commission européenne a mis en place le programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD) qui permet la distribution des denrées alimentaires aux personnes dans le besoin de l'Union européenne au travers d'organisations appropriées, généralement des organismes caritatifs ou des services sociaux locaux.

Fonctionnement du programme

Le PEAD est financé par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA). Son budget a été porté d'un peu moins de 100 millions d'euros en 1987 à 480 millions d'euros en 2011. La participation au programme est facultative ; en 2011, vingt Etats membres dont la Belgique, participent au programme.

Chaque année, les Etats membres souhaitant participer communiquent à la Commission européenne leurs besoins en termes de quantités de produits disponibles dans les stocks d'intervention. En se fondant sur ces informations et compte tenu des statistiques d'Eurostat sur la pauvreté, la Commission européenne définit un plafond budgétaire pour chaque Etat membre participant et établit une liste de produits à retirer des stocks d'intervention ou à acheter dans certaines circonstances sur le marché communautaire, en utilisant le budget alloué.

Lorsque les stocks d'intervention sont mis à disposition, des appels d'offres sont lancés pour la conversion de ces matières premières (le blé par exemple) en produits transformés de la même « famille » plus directement consommables (la farine ou les pâtes par exemple) ou pour l'échange de ces matières premières contre de tels produits.

Ces produits doivent être livrés par les fournisseurs, selon un calendrier déterminé, aux organisations désignées par l'Etat membre, généralement des associations caritatives ou des services sociaux locaux afin d'être distribués, au titre de l'aide alimentaire, aux personnes les plus démunies, sous la forme soit de « paniers alimentaires » soit de repas servis dans les centres de distributions gérés par ces organisations.

La distribution est effectuée gratuitement ou à un prix ne dépassant en aucun cas un niveau justifié par les coûts supportés dans l'exécution de l'action par les organisations.

L'aide est généralement fournie à différentes catégories de personnes vivant dans la pauvreté, notamment les familles connaissant des difficultés, les personnes âgées avec des moyens insuffisants, les personnes sans domicile fixe, les personnes handicapées, les enfants en danger, les travailleurs pauvres, les travailleurs migrants en situation irrégulière et les demandeurs d'asile.

En Belgique

La Belgique participe depuis le début au programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD).

Par exemple, pour exécuter le plan annuel 2011, les moyens financiers mis à disposition de la Belgique s'élèvent à 10.935.075 €, soit 2,28 % du budget européen. Ce budget en augmentation de 40 % par rapport à celui de 2010, permet à la Belgique de retirer des stocks d'intervention de l'Union européenne 74.030 tonnes de céréales et 1.687 tonnes de lait écrémé en poudre en vue de la distribution de denrées alimentaires aux plus démunis.

A qui faut-il s'adresser ?

Toute la gestion du dispositif est confiée au Bureau d'Intervention et de Restitution belge (BIRB), rue de Trêves, 82 à 1040 Bruxelles (tél. : 02 287 24 11) et en particulier au service « Interventions » (DS3).

Personnes de contact :

- Pour les francophones : Monsieur Ir. Gilles Devallée, Attaché – tél. : 02 287 24 24 – gilles.devallee@birb.be
- Pour les néerlandophones : Monsieur Ir. Joris Schepens, Attaché – tél. : 02 287 25 55 – joris.schepens@birb.be

Mail box : distribution_gratuite@birb.be / gratis_verdeling@birb.be

Fax : + 02 230 25 33

Qui sont les plus démunis bénéficiant de la distribution gratuite de denrées alimentaires en Belgique ?

Le CPAS est la pierre angulaire pour la définition de plus démunis. Le CPAS est seul apte à définir, au niveau communal, quels bénéficiaires répondent le plus à la définition de plus démunis telle qu'indiquée dans le règlement de la Commission1 qui régit le programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD).

Cela concerne d'office 5 catégories de bénéficiaires :

1. les personnes et leur famille émargeant au revenu d'intégration sociale (RIS) ;
2. les personnes sans domicile fixe (SDF) ;
3. les personnes sans papiers ;
4. les personnes en séjour illégal ;
5. les personnes réfugiées.

Les CPAS sont cependant autorisés à ajouter d'autres catégories spécifiques à la situation locale pour autant qu'elles répondent à la définition européenne des personnes les plus démunies et qu'elles soient préalablement communiquées au BIRB pour information.

Quelques exemples : les personnes en règlement collectif des dettes ou en situation de surendettement, les bénéficiaires de la GRAPA (Garantie de revenus aux personnes âgées), les personnes possédant le statut BIM ou OMNIO en matière de soins de santé, les personnes bénéficiaires d'une aide sociale ponctuelle (ou urgente, non prévisible), les personnes isolées avec des enfants à charge et à bas revenus...

Pour le plan annuel 2012, une 6ème catégorie de bénéficiaires sera ajoutée : les personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté européenne (actuellement en Belgique 966,00 € par mois pour un isolé).

Les catégories de bénéficiaires définies, de préférence en concertation avec les organisations caritatives, par le CPAS, s'appliquent à la fois au CPAS mais aussi à toutes les organisations caritatives actives sur la commune.

Les organisations caritatives actives sur la commune doivent des lors établir un accord de collaboration avec le CPAS. Si une organisation caritative est active dans plusieurs communes, elle doit établir un accord de collaboration avec chacun des CPAS de ces communes.

Trois modes de partenariat sont possibles :

- Les bénéficiaires de l'organisation caritative sont en possession d'une attestation individuelle (familiale) délivrée par le CPAS ;
- La liste des bénéficiaires de l'organisation caritative est validée par le CPAS ;
- Une convention de partenariat dans laquelle le CPAS reconnaît à l'organisation caritative la capacité de vérifier l'éligibilité des bénéficiaires selon les catégories de bénéficiaires définies par le CPAS.

Le bénéficiaire peut s'adresser à la fois au CPAS et dans les organisations caritatives agréées actives dans sa commune.

Les denrées alimentaires ne peuvent cependant pas être distribuées dans des institutions telles que les hôpitaux, les crèches, les homes, les IMP, les écoles, les colonies de vacances, les colonies de jour, les maisons de repos et de soins, les foyers pour personnes âgées, les centres de revalidation, les homes pour handicapés, les homes pour invalides de guerre, les centres de jour pour handicapés, les centres de jour pour personnes âgées, etc.... Ces denrées alimentaires ne peuvent pas non plus être distribuées aux institutions qui reçoivent de l'autorité compétente une subvention pour les frais de séjour des bénéficiaires.

Qui peut s'occuper de la distribution ?

En Belgique, la distribution gratuite des denrées alimentaires est assurée par les CPAS qui participent et par des organisations caritatives.

Ces organisations caritatives agissent soit comme organisations indépendantes, soit comme organisations affiliées ou adhérentes aux banques alimentaires, à la Croix Rouge,....

Afin de pouvoir participer au programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis, les CPAS et les organisations caritatives doivent être agréés par le BIRB.

Les CPAS sont agréés d'office. Les organisations caritatives doivent introduire auprès du BIRB une demande d'agrément.

Sauf si elles agissent comme organisations indépendantes, les organisations caritatives transmettent leur demande d'agrément via leur organisation coordinatrice qui se charge de la constitution du dossier pour le BIRB (banques alimentaires, Croix-Rouge,...).

Pour être agréée, l'organisation caritative doit :

- Avoir un statut juridique (au minimum être une ASBL) ;
- Tenir une comptabilité matière ;
- Rédiger un rapport annuel sur la distribution des denrées alimentaires, avec indication du nombre de bénéficiaires et des critères utilisés pour la répartition ainsi qu'une évaluation de cette distribution et tenir ce rapport à disposition du service de contrôle du BIRB ;
- Avoir une raison sociale comportant notamment la distribution gratuite de denrées alimentaires aux plus démunis ;
- Disposer d'un entrepôt pour le stockage des denrées alimentaires à distribuer ;
- Être connue préalablement par l'autorité régionale compétente comme organisation caritative ;
- Être enregistrée par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) ;
- Disposer d'une convention de partenariat avec le(s) CPAS de la (des) commune(s) sur la(les) quelle(s) elle est active.

L'agrément BIRB

L'agrément BIRB détermine le nombre de bénéficiaires pour lequel l'organisation caritative est reconnue. Les agréments BIRB sont plafonnés par commune.

Pour un CPAS, il s'agit automatiquement du plafond communal c'est-à-dire le nombre de personnes ayant, sur la commune, bénéficié d'un revenu d'intégration sociale (RIS) au cours de l'année précédant la commande des denrées alimentaires, multiplié par un coefficient familial (3,5) et arrondi à la dizaine supérieure.

Le plafond communal est revu annuellement: pour le plan annuel 2011, l'année de référence pour le RIS est 2009, pour le plan annuel 2012, l'année de référence pour le RIS sera 2010 et ainsi de suite...

Pour une organisation caritative, il s'agit du nombre de bénéficiaires tel que repris dans l'agrément BIRB valable en juin 2010. L'organisation caritative peut cependant toujours introduire une demande d'augmentation ou de diminution du nombre de bénéficiaires, le cas échéant via son organisation coordinatrice.

En aucun cas, pour l'ensemble des organisations caritatives actives sur la commune, le nombre de bénéficiaires ne peut dépasser le plafond communal.

Exemple :

Soit une commune avec 99 personnes bénéficiant du RIS.

Le plafond communal sera de 350 personnes (arrondi à un multiple de 10).

Quatre situations se présentent en Belgique au niveau communal :

- Le CPAS est le seul intervenant : l'agrément BIRB pour le CPAS est de 350 bénéficiaires.
- Une ou plusieurs organisations caritatives sont actives dans la commune sans distribution organisée par le CPAS : la somme des agréments BIRB des différentes organisations ne peut dépasser 350 bénéficiaires.
- Le CPAS et une ou plusieurs organisations caritatives sont actifs dans la commune : l'agrément BIRB pour le CPAS est de 350 bénéficiaires et la somme des agréments BIRB des différentes organisations ne peut dépasser 350 bénéficiaires, soit un total communal de maximum 700 bénéficiaires.
- Il n'existe aucune structure active dans la commune : dans ce cas, aucune aide n'est possible.

Quelles sont les denrées alimentaires qui sont distribuées ?

Le BIRB met gratuitement à la disposition des CPAS et des organisations caritatives agréés en vue de leur distribution gratuite en Belgique aux personnes les plus démunies des denrées alimentaires qui intègrent dans leur composition un ingrédient appartenant au même groupe de produits que les produits d'intervention retirés des stocks d'intervention de l'Union européenne mis à disposition de la Belgique.

Par exemple, pour le plan annuel 2011, étant donné que seuls des céréales et du lait écrémé en poudre étaient mis à disposition, les 20 denrées alimentaires suivantes peuvent être distribuées à 205.000 bénéficiaires par 320 CPAS et par 437 organisations caritatives : de la farine de froment pour pâtisserie ; des spaghettis ; du riz en sachets cuisson ; des raviolis au poulet sauce tomate ; du riz au lait ; des céréales pour petit-déjeuner (soufflées au miel et vitaminées) ; de la pâte à tartiner au spéculoos ; de la paella ; du couscous à la viande

ALIMENT COMPLET ET COMPLEMENTAIRE DE TOUS VOS PRODUITS
Ensilages • Foin • Pâtures
STRUCTOVIT
Croissance-Viande - Elevage - Engraissement • Pour tous les bovins
PRIX DÉPART USINE : 0,205 € (8,26 BEF)
S.A. 4 EPIS > 4219 AMBRESIN - WASSEIGES > Nico : 0495/220 273

de boeuf ; de l'huile de maïs ; du lait entier stérilisé ; du lait entier demi-écrémé stérilisé chocolaté ; de la soupe au poulet et vermicelles ; de la soupe aux tomates ; du vol au vent ; des filets de maquereaux à la sauce tomate ; des barres de céréales au chocolat ; des barres de céréales aux fruits ; de la salade de riz et thon ; du maïs doux.

Au cours des années précédentes, de la compote de pommes, de la confiture (4 fruits), de la pâte à tartiner aux noisettes et du sucre blanc cristallisé en morceaux étaient distribués lorsque du sucre d'intervention était mis à disposition. De même, le retrait de viande bovine d'intervention permettait la distribution de goulasch et de carbonade.

Comment la distribution des denrées alimentaires est-elle organisée ?

Avant le 1er octobre de chaque année, les CPAS et les organisations caritatives agréés introduisent auprès du BIRB un bon de commande. Ils peuvent commander la(les) denrée(s) alimentaire(s) qu'ils désirent. Sauf si elles agissent comme organisations indépendantes, les organisations caritatives transmettent leur commande via leur organisation coordinatrice.

Il est important de limiter les quantités commandées en fonction des capacités de stockage et de distribution (toutes les denrées alimentaires sont livrées sur palettes).

Les quantités de denrées alimentaires attribuées sont plafonnées par commune en multipliant le plafond communal par la consommation annuelle moyenne de ces denrées alimentaires.

Cette quantité est répartie proportionnellement aux commandes du CPAS et/ou des différentes organisations caritatives.

Exemple :

Soit une commune avec 99 personnes bénéficiant du RIS.

Le plafond communal sera de 350 personnes (arrondi à un multiple de 10).

Si la consommation moyenne de spaghettis par personne démunie est de 15 paquets, la quantité de spaghettis attribuée à la commune est plafonnée à 350 x 15 = 5.250 paquets d'un kg.

Ces 5.250 kg seront répartis proportionnellement aux agréments du CPAS et/ou des différentes organisations caritatives actives sur la commune sans toutefois dépasser en aucun cas la commande de l'organisation caritative.

Le BIRB envoie à chaque CPAS et organisations caritatives qui ne sont pas affiliées ou adhérentes aux banques alimentaires, un bon d'enlèvement indiquant les quantités de denrées alimentaires attribuées, le dépôt d'enlèvement et la date limite d'enlèvement.

En ce qui concerne le lait et le lait chocolaté, il s'agit d'un bon de livraison puisque ces produits sont livrés (en plusieurs tournées) à l'adresse de livraison fournie par le CPAS ou l'organisation caritative.

Pour les organisations caritatives affiliées ou adhérentes aux banques alimentaires, toutes les denrées alimentaires sont livrées par le(s) fournisseur(s)/fabricant(s) directement aux dépôts des banques alimentaires qui se chargent elles-mêmes de la distribution des marchandises à leurs organisations affiliées ou adhérentes selon les plannings de distribution concertés et contre remise d'un bon de cession de marchandises. Les banques alimentaires et les organisations caritatives affiliées ou adhérentes sont informées par le BIRB des quantités de denrées alimentaires à distribuer attribuées et de la date limite d'enlèvement.

Les denrées alimentaires doivent être distribuées gratuitement et exclusivement aux plus démunis qui peuvent en bénéficier. CPAS et organisations caritatives sont autorisés à distribuer les denrées alimentaires reçues à plus de personnes démunies que le nombre de bénéficiaires pour lequel ils sont reconnus.

La distribution des denrées alimentaires reçues avant le 31 décembre peut avoir lieu jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Sur demande dûment justifiée, les CPAS et organisations caritatives peuvent obtenir du BIRB le remboursement des frais de transport entre les dépôts d'enlèvement et les lieux de distribution aux personnes démunies dans la limite du budget européen disponible.

De même, sur demande dûment justifiée, les banques alimentaires peuvent obtenir du BIRB le remboursement des frais administratifs engendrés par la distribution dans la limite de 1 % de la valeur des denrées alimentaires mises à leur disposition.

La distribution des denrées alimentaires aux plus démunis est contrôlée par le service «contrôle» (DS4) du BIRB.

Mail box : controle@birb.be

Fax : 02 287 25 08

A cette fin, les banques alimentaires comme toute autre organisation coordinatrice, les CPAS et les organisations caritatives doivent notamment:

Prévenir par écrit au moins 2 jours ouvrables à l'avance le service « contrôle » du BIRB des dates et heures des distributions des marchandises ou envoyer préalablement leur planning annuel de distribution.

Tenir à jour une comptabilité matière séparée où seront consignés toute réception des marchandises, les quantités des différentes denrées alimentaires distribuées chaque jour de distribution ainsi que les pertes ou marchandises abimées. Les banques alimentaires comme toute autre organisation coordinatrice y indiqueront par jour de distribution les organisations caritatives affiliées ou adhérentes qui ont reçu les marchandises. Les CPAS et organisations caritatives y indiqueront quant à eux le nombre des produits et le nombre de bénéficiaires qui ont reçu les denrées alimentaires.

Cette comptabilité matière est destinée à assurer la traçabilité des denrées alimentaires reçues et distribuées et donne un relevé comptable du stock qui doit correspondre avec le stock physique.

Toute destruction, perte ou vol de denrées alimentaires doit être communiqué sans délai au BIRB (DS3).

(3) Envoyer au BIRB, avant le 10 janvier de chaque année, l'état des stocks au 31 décembre.

(4) Prévenir le BIRB (DS3) immédiatement en cas de stock important non distribuable avant le 31/03.

(5) Conserver sur place toutes les pièces justificatives décrites dans la circulaire annuelle du BIRB (en particulier la liste des bénéficiaires) pendant au moins 3 ans suivant la fin de l'année au cours de laquelle la distribution est effectuée.

Toute anomalie constatée donne «éventuellement lieu, après examen du cas à des suites en fonction de sa gravité.

Ces anomalies peuvent concerner la réception des denrées alimentaires, les règles d'hygiènes et de sécurité, la traçabilité et la comptabilité des marchandises et le respect des catégories de bénéficiaires.

Le BIRB peut exiger le remboursement de la valeur des marchandises reçues dont la distribution aux plus démunis ne peut pas être justifiée dans la comptabilité matière, voire suspendre l'agrément de l'organisation pour la campagne en cours ou définitivement en cas de récidive ou continuité des manquements

Le difficile dossier de l'aide alimentaire aux plus démunis

Les Ministres de l'agriculture de l'Union européenne se réunissent à Bruxelles au moment où nous mettons sous presse. A l'ordre du jour de leur réunion, notamment la distribution de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies de l'UE. Les montants prévus à cette fin risquent de faire l'objet de sérieuses coupes claires.

Le montant de l'aide alimentaire aux plus démunis dans l'UE a été brutalement réduit de quelque 500 milliards à un peu plus de 100 milliards d'euros.

Origine du problème

C'est suite à un arrêt de la Cour de justice européenne sur plainte de l'Allemagne que ce programme a dû être réduit de 500 à 113 millions d'euros pour 2012. Lors de sa création en 1987 dans le cadre de la Pac, l'UE puisait dans les stocks publics pour subvenir aux besoins des Européens les plus pauvres. Mais les stocks s'étant fortement réduits au fil du temps, l'Union a été amenée à se tourner de plus en plus fréquemment vers les marchés pour acheter des produits agricoles. Une pratique que les juges de Luxembourg ont estimé contraire à la réglementation communautaire en vigueur.

La Commission a proposé il y a un an que le plan d'aide soit désormais établi sur une base tri-annuelle et cofinancé par les Etats membres jusqu'à 25 % dans la limite d'un budget annuel de 500 millions d'euros. Un changement refusé par l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark et la République tchèque qui, au sein du Conseil des ministres de l'UE, forment une minorité de blocage. Ces six pays font notamment valoir que ce programme ne doit plus dépendre de la Pac mais de la politique sociale qui est de la responsabilité de chaque Etat membre. Toutefois, la position de la République tchèque est susceptible d'évoluer dans la mesure où ce pays, contrairement aux cinq autres, a recours au programme. Son ralliement à la position majoritaire permettrait au Conseil de disposer de la majorité qualifiée nécessaire pour adopter la proposition de la Commission.

Dans le cadre financier pour la période 2014-2020, celle-ci a inscrit un montant de 2,8 milliards d'euros pour la distribution d'aliments aux personnes les plus démunies de l'UE.

Grave risque humanitaire

C'est que la pauvreté ne règne pas qu'à l'extérieur de l'UE. « Avec une aide financière réduite au cinquième de ce qu'elle était, les associations ne seront pas capables de distribuer autant de repas qu'avant, alors qu'il y a de plus en plus de pauvres », a averti le président de l'association caritative française « les Restos du Cœur », Olivier Berthe, à quelques semaines du lancement des campagnes d'hiver de distribution d'aliments aux plus démunis. « Si aucun dispositif transitoire de financement n'est adopté le 20 septembre à Bruxelles, on peut s'attendre à une catastrophe humanitaire en 2012 et 2013», a-t-il ajouté. Ardent défenseur du programme de soutien communautaire, Dacian Ciolos estime qu'il appartient aux Etats membres de prendre leurs responsabilités. Le commissaire européen à l'agriculture a souligné en juin dernier que depuis plus de 20 ans, quelque 18 millions de personnes bénéficient de plus de 440 000 tonnes de denrées alimentaires. Cette assistance, a-t-il fait valoir, représente de 50 à 80 % des moyens des banques alimentaires nationales, et « dire qu'elles pourraient s'en passer ne serait ni audible, ni acceptable ».

Herold® SC
Herold SC :
excellent résultat en vue
Herold SC :
excellent résultat en vue.
Froments et escourgeons propres dès l'automne. Comment? En utilisant Herold SC, herbicide qui a fait ses preuves, aussi bien contre graminées que contre dicotylées. Herold SC contient 2 matières actives complémentaires. Herold SC est facile à utiliser : formulation liquide, faible dose à l'ha.
www.mabeno.com
PROTECTION DES VEGETAUX EN PRATIQUE
MAKHTESHIM AGAN
BENELUX & NORDIC

Récolte historique en pommes de terre

Augmentation des surfaces et rendements élevés dans les 5 principaux pays producteurs de pommes de terre d'Europe devraient conduire à un niveau de récolte record en pommes de terre.

Selon les estimations du NEPG (North-Western European Potato Growers / Groupe des producteurs de pommes de terre du Nord-ouest européen), la récolte attendue de pommes de terre de consommation s'élèvera cette année à un niveau record avec plus de 25,5 millions de tonnes dans les cinq principaux pays producteurs de pommes de terre destinée au marché du frais et à la transformation (Allemagne, Belgique, France, Grande Bretagne, Pays-Bas). Cela correspondrait à une récolte supérieure d'au moins 1,6 millions de tonnes par rapport à la récolte de l'année dernière. Cette augmentation s'explique par un rendement moyen attendu de plus de 47 t/ha, le plus élevé depuis 6 ans. Selon les derniers chiffres disponibles, la surface totale de pommes de terre serait également en augmentation de 1,3% par rapport à l'année dernière. A cause des conditions particulièrement humides (surtout dans le nord des Pays-Bas et de l'Allemagne), 80% des pommes de terre étaient encore en terre au 15 septembre, signe d'un retard certain et important pour cette campagne d'arrachages.

Une offre au rendez-vous !

Les estimations de récolte sont basées sur des prélèvements en parcelles et des observations réalisés dans les 5 pays du NEPG par ses organisations membres (les principales organisations de producteurs) et sur le rendement moyen des 5 dernières années pour le Potato Council en Grande-Bretagne. Suite aux conditions sèches et particulièrement chaudes du début de campagne, le nombre moyen de tubercule par plante est sensiblement inférieur cette année. Les tubercules sont donc plus gros que d'habitude, parfois même trop gros par rapport au calibre recherché. Le NEPG s'attend également à un report plus important des sur-calibres de plants vers le marché de la pomme de terre de consommation. La teneur en matière sèche dans les pommes de terre est élevée et l'industrie de la transformation peut donc s'attendre à réceptionner une matière première de qualité avec des rendements de transformation industrielle élevés dans ses usines, même si le taux de déchets pourrait éventuellement être plus élevé, avec une forte proportion de vertes, de difformes / crevassées et de tubercules touchés par les pourritures (Erwinia/Dickeya et mildiou).

Export vers l'Est de l'Europe ?

On estime que l'export à partir des 5 pays du NEPG vers l'Europe de l'Est sera plus faible que l'année dernière, du fait que la Russie et les autres pays de l'Est de l'Europe (Pologne, Ukraine...) annoncent des récoltes meilleures que l'an passé. L'export devrait ensuite se développer durant l'hiver, les capacités de stockage dans les pays de l'Est n'étant pas optimales. Avec un prix bas de la matière première, des opportunités d'export pourront se développer vers l'Afrique du Nord.

Les conditions de marché

En raison de la surproduction de pommes de terre hâtives pour l'industrie en provenance de Belgique et d'Allemagne et de la très bonne récolte attendue pour les autres pommes de terre, l'ambiance actuelle du marché est mauvaise, cela en lien avec les très bas prix actuels. A ces niveaux de prix, les acheteurs d'aliments pour bétail sont présents sur le marché, enlevant le bas de gamme. Il s'agit là d'un point positif selon le NEPG, puisque ce débouché peut représenter des volumes importants. Il est également prévu que l'industrie de la transformation, qui est toujours en développement, aura une activité plus importante, avec des opportunités à l'export de produits finis (hors UE) et une demande en augmentation de la part des pays d'Europe de l'Est. Pour les premiers mois après la récolte (pour peu que celle-ci se passe bien), le NEPG ne s'attend pas à une amélioration structurelle du marché de la pomme de terre.

U.E.- 5 - POMMES DE TERRE DE CONSERVATION (hors fécule et plant)

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Surface (ha)							
Evolution/an		+0,8%	+4,7%	-2,3%	+3,6%	0,0%	+1,3%
Total	499.369	503.587	527.258	515.338	533.834	533.899	**540.684**
Rendement (t/ha)							
Evolution/an		-7,5%	+7,2%	+1,6%	+0,6%	-3,8%	+5,5%
Total	46	42,6	45,6	46,4	46,7	44,9	**47,3**
Production (x 1000 t)							
Evolution/an		-6,7%	+12,2%	-0,7%	+4,2%	-3,8%	+6,8%
Total	22.980	21.439	24.058	23.899	24.908	23.958	**25.574**

La situation aux champs

Malgré un bon début de saison, la récolte va se poursuivre et probablement se terminer dans des conditions humides, surtout dans la partie Nord de la zone. 75 à 80% de la récolte est toujours dans les champs à l'heure actuelle. Dans certains pays comme les Pays-Bas, certaines parcelles d'oignons doivent toujours être récoltées et les premiers symptômes de pourritures sur pommes de terre ont déjà été signalés. En raison des importantes chutes de pluies, les buttes ont parfois été défaites ou érodées et les tubercules montrent du verdissement. Les experts ne peuvent actuellement pas affirmer que toute la récolte sera réellement récoltée dans les semaines à venir ni comment ces pommes de terre se conserveront durant toute la période de stockage.

Agri-Future

Quand on se lance un défi, c'est bon de se savoir accompagné.

Aujourd'hui, entreprendre en agriculture et en horticulture représente un sacré défi. C'est pourquoi le Crédit Agricole a développé AGRI-FUTURE*. Plus qu'un simple crédit d'investissement, AGRI-FUTURE est un partenariat solide qui accompagne les jeunes exploitants tout au long de la vie de leur entreprise. Plus d'info sur **www.credit-agricole.be**.

Les atouts d'AGRI-FUTURE :

- un accompagnement pendant 5 ans par une équipe de spécialistes ;
- une formule de financement adaptée à vos besoins, sans frais de dossier ;
- une intervention financière dans vos frais de création et de gestion ;
- la possibilité de procéder une fois sans frais à une adaptation de votre plan de remboursement en cas de besoin.

* Offre soumise à conditions

Crédit Agricole
BANQUE & ASSURANCES
La banque que vous n'attendiez plus.

Pommes de terre: les variétés industrielles ont la cote

La Fiwap et le PCA lancent leur cotation des variétés industrielles pour répondre aux besoins des professionnels de disposer d'un indicateur du marché pour des variétés telles qu'Astérix, Fontane, etc.

La saison de commercialisation de la pomme de terre qui débute verra l'apparition d'une cotation de variétés industrielles supplémentaire réalisée conjointement par la Fiwap (Filière wallonne de la pomme de terre – Gembloux) et le PCA (Interprovinciaal Centrum voor de Aardappelteelt – Kruishoutem). Les deux associations collaborent déjà depuis plus de 15 ans pour coter chaque semaine la Bintje belge.

Le développement progressif de variétés industrielles telles que Asterix, Fontane, Innovator, Challenger, Ramos ou encore Markies nécessite de fournir aux professionnels un indicateur de marché spécifique. Les variétés Asterix et Fontane représenteraient ensemble une production d'environ 600.000 tonnes en Belgique. Il existe déjà un marché libre pour Asterix, tandis que le marché libre de Fontane est appelé à se développer dans les prochaines années en fonction de la disponibilité des plants. Innovator, Challenger, Ramos et Markies sont produites chaque année en quantités plus importantes.

Les professionnels sont demandeurs d'indicateurs économiques réguliers et fiables: les producteurs belges restent en effet adeptes du marché libre, tandis que les industriels de la transformation veulent clairement augmenter leur approvisionnement en variétés « autres que Bintje ».

La cotation Fiwap/PCA de ces variétés sera élaborée de la même façon que la cotation Bintje. Une vingtaine de professionnels minimum (figurant dans une liste de plusieurs dizaines de contacts) sont appelés par téléphone chaque mardi matin, et les informations ainsi recueillies sont mises en commun en fin de matinée pour élaborer un message belge unique.

Ce message reprendra une tendance de marché, une fourchette de prix intégrant la plupart des transactions observées sur le marché de la pomme de terre de qualité fritable et précisant les variétés concernées et enfin un commentaire conjoncturel.

L'objectif reste de donner une image des marchés aussi complète que possible. A charge ensuite aux acteurs économiques de déterminer leur prix de vente ou d'achat selon les spécificités des lots et des situations en présence.

La diffusion en temps réel des messages hebdomadaires des marchés a lieu par répondeur téléphonique, télécopie, courriel, SMS et/ou site web et est réservée aux membres des deux associations. La synthèse est également échangée avec les structures sœurs des pays NEPG et est aussi adressée à la presse agricole belge, française et hollandaise pour publication ultérieure.

septembre 2011
N°127

Pages mensuelles de l'UAW - Distribué toutes fermes - Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - Fax. 081/60.04.46 - E-mail. uaw@fwa.be

Union des Agricultrices Wallonnes

Edito

par Anne-Marie Tasiaux, présidente nationale UAW

L'UAW se tourne vers l'avenir

En ce mois de la rentrée des classes, une réflexion fondamentale me vient à l'esprit... Notre rôle à l'Union des Agricultrices Wallonnes n'est-il pas d'encourager nos dames à reprendre le collier et à continuer, elles aussi à s'informer et se former.

Il est aussi très important pour nous, mamans, d'encourager nos jeunes à suivre cette voie, d'autant plus que les cours proposés sont adaptés aux besoins réels du secteur et actualisés. Les règlements concernant nos secteurs évoluent tellement rapidement qu'il est primordial, pour tout un chacun d'être au courant.

La FWA, l'UAW et la FJA offrent à ses membres un éventail de formations continues ouvertes sur le secteur professionnel.

A l'UAW, ce mois de septembre a commencé sur les chapeaux de roues.

Nous avons organisé sur le modèle de notre groupe de travail « viande et préjugés » une journée sur les pesticides et produits phyto en agriculture.

Les agricultrices, les agriculteurs, les scientifiques et les représentants des diverses organisations présentes, nous avons tous appris quelque chose !

Le lendemain, à Thuin, les agricultrices du Hainaut nous ont offert une journée provinciale des plus intéressante et avant-gardiste.

Il faut dire que les thèmes du fonctionnement des marchés mondiaux et des ventes à terme y ont été abordées. Nous avons pu compter sur la présence de Madame Laruelle, Ministre fédérale de l'Agriculture ainsi que Madame Delaunoy, Représentante de Monsieur Lutgen, Ministre régional de l'Agriculture pour participer au débat pendant lequel de nombreuses questions ont été soulevées.

Dans notre démarche de savoir quels seront les objectifs de l'UAW dans les années à venir, nos agricultrices se sont déjà réunies à Sainte Ode et à Arquennes. Celles qui y étaient présentes ont déjà bien réfléchi à l'avenir du mouvement. Celles qui souhaitent encore participer à cette démarche peuvent (encore) s'inscrire auprès des permanentes pour la dernière rencontre du 26 septembre qui aura lieu à Rhisnes.

Continuons sur notre lancée... Les mois qui arrivent s'annoncent riches en activités.

Echo des Provinces

JOURNÉE D'ÉTUDE PROVINCIALE DU LUXEMBOURG
Lieu :
Domaine de Clairefontaine à
Rue de Cloître, 81
6706 Clairefontaine
Repas :
Apéritif
Saumon petits légumes
Rôti de veau sauce archiduc, pois carottes et gratin dauphinois
Trio de desserts, coulis de framboise
Café Prix du repas : 20€
Inscriptions obligatoires pour le 23 septembre : 081/627.494
JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011
« LES MÉDECINES ALTERNATIVES EN ÉLEVAGE »
Organisée par la section
UAW d'Arlon-Etalle et de Florenville
Programme de la journée :
9H30 : accueil café
10h00 : mot d'accueil par la section d'Arlon-Etalle
10h05: introduction par Christiane Guissart, présidente provinciale du Luxembourg
10h15 : introduction sur les médecines alternatives : acupuncture, ostéopathie, homéopathie par Madame Muriel Jamotton, docteur en médecine vétérinaire
10h55 : L'homéopathie pour le bétail par Monsieur Dominique Mathieu, docteur en médecine vétérinaire
11h30 : Débat et conclusions

Cette page a pu être publiée grâce au soutien
du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique

Quand notre terroir s'invite dans nos assiettes

Par Marie-Pierre Even, coordinatrice UAW

L'UAW le répète depuis longtemps: consommer malin, proche et de saison ! Qu'est ce que cela implique ? C'est tout simple et compliqué à la fois pour nous qui sommes souvent englués dans certaines habitudes de facilités et de manque de temps : privilégions les produits cultivés dans nos régions et lors de leur saison de culture. Quels sont les légumes et fruits de saison? Comment peut-on les cuisiner? Pour certains, ces questions semblent évidentes, pour d'autres à y gratter, ce n'est pas si simple que cela. Certains en n'ont d'ailleurs aucune idée. Petits tests simples : Demandez à quelques personnes pour elles quand se produisent les choux-fleurs ? Les poireaux ? Les tomates ? Les radis ? Les laitues romaines ?... Vous serez sans doute étonnés de leurs réponses. Alors si on ne sait pas quand ceux-ci sont cultivés, il est bien difficile de savoir quand il faut les consommer.

De plus, des gestes, des pratiques sont indispensables pour savoir comment les cuisiner. Ils ne sont pas naturels, innés. Ils s'apprennent, s'essayent, s'acquièrent... Cette transmission de savoirs ne se fait plus aussi naturellement. La perte des traditions et des techniques culinaires connues depuis des générations est devenue un risque important. Les légumes « oubliés » ont reçu leur nom, bien malgré eux, à cause de cet état de fait : on les avait oublié. Si on les avait oublié, c'est bien parce qu'on ne les cultivait plus, qu'on ne les cuisinait plus et donc qu'on ne les consommait plus.

Pour remettre au goût du jour ses légumes oubliés, un lent processus d'apprentissage et éducatif s'est mis en place : des cours de cuisine, des livres, des experts essayent de nous les faire connaître et de nous apprendre les gestes oubliés. On aurait pu croire que ces légumes anciens étaient encore produits et consommés dans certaines de nos campagnes et disparus dans des zones plus urbanisées où la loi des produits surgelés et préparés se sont développés, il n'en est rien. Il est vrai que leur disparition a sans doute commencé dans les zones plus industrialisées où les services facilitateurs tels que les traiteurs, les grandes surfaces, les fast-food sont apparus comme des champignons. Certes cette disparition des légumes oubliés s'est couplé avec un autre phénomène, celle de la course folle contre la montre qui implique un désir de cuisiner le moins de temps possible. On ne prend plus assez le temps d'apprendre de nouveaux gestes culinaires.

Si une tendance actuelle est bien de remettre à l'honneur des légumes cuisinés autrefois, il ne faut pas oublier que d'autres, que l'on connaît tous pour au moins les croiser dans les étales des fruits et légumes tels que les navets, les céleris, les fenouils, les panais... sont boudés par la plupart des consommateurs. Comment susciter l'envie de les cuisiner auprès du plus grand nombre ? Et si l'envie existe encore, sommes-nous sûres que la manière de les cuisiner est connue de beaucoup de monde ?

Si on parle évidemment beaucoup des fruits et légumes, un processus un peu différent mais tout aussi ancré dans la réalité est constaté pour la viande. Loin du débat et de la polémique sur la surconsommation ou non de viande de notre société, on peut remarquer que certaines viandes sont aussi boudées et même mal aimées : les morceaux de viande de porc, les abats, l'agneau... Les consommateurs privilégient naturellement plus facilement les produits déjà « transformés » tels que les saucisses, les steaks hachés ou des viandes blanches comme le poulet et la dinde. On constate également que beaucoup de consommateurs ont de plus en plus de mal à associer les productions animales (viande ou dérivés) et leurs origines. Les gens en oublient que manger un hamburger dans un fast-food c'est aussi manger un morceau de bœuf et donc de viande. Il est de même lorsqu'ils mangent un sandwich jambon-fromage.

Il est donc important de pouvoir valoriser les produits du terroir à plusieurs niveaux :

Participer à la transmission du savoir culinaire (appréciation des produits de qualité, apprentissage des pratiques liées à la cuisson des aliments, création de lieux d'échanges et de partages autour de la cuisine...)

Promouvoir nos produits du terroir auprès du grand public en expliquant leurs processus

de productions.

Promouvoir le repas en tant que moment de partage et de convivialité essentiel à la construction des liens au sein d'une famille ou d'un groupe.

Les agricultrices, par leur métier et leurs connaissances des produits, ont un rôle social à jouer dans cette démarche. Qui peut mieux valoriser les produits de notre terroir que l'agricultrice, façonneuse des fruits de sa production ? Nous invitons les agricultrices de toute la Région Wallonne impliquées à tous les niveaux au sein de l'UAW à participer à la mise sur pied de ce nouveau projet ambitieux : ateliers culinaires, partages d'expériences, création de fiches « culinaires », publications sur la Toile ou sur papier... vous avez toutes une place à prendre selon votre temps et vos compétences.

L'UAW vous a représenté

18/08
Gembloux Bureau UAW

23/08
Gembloux Formation à la gestion du temps

27/08
Liège Barbecue du Monde

03-04/09
Battice Foire agricole

05/09
Gembloux Journée productions végétales

06/09
Thuin Journée provinciale du Hainaut

08/09
Namur IEW – Réseau alimentation durable

09-10-11/09
Namur Ferme en ville Namur

09-10-11/09
Sautin Foire agricole

13/09
Gembloux Bureau UAW

15/09
Wépion ACRF – « Notre alimentation sous l'influence de la pub... A vot' bonne santé ? »

15/09
Louvain-La-Neuve Colloque UCL – « L'engagement militant »

Pesticides et agriculture : faire le point pour combattre l'intox !

Par Françoise Bodson, coordinatrice de l'UAW

Se pencher sur la question sans langue de bois. Examiner les idées reçues, les amalgames et autres clichés qui circulent. C'est selon cette méthode que les agricultrices de l'UAW ont décidé de s'attaquer à la problématique de l'utilisation des pesticides en agriculture et de ses impacts. A l'instar des séances sur la viande réalisées en 2010, agriculteurs, agricultrices, experts et scientifiques se sont réunis le 5 septembre dernier pour se pencher sur ce sujet.

Pourquoi utilise-t-on des produits phytosanitaires? Comment cela a-t-il évolué ces dernières années ? Quelles précautions l'industrie phytopharmaceutique prend-elle avant de proposer un produit? Le consommateur prend-t-il des risques quand il mange des aliments produits en utilisant des pesticides ? Quel est l'impact des traitements sur l'environnement ? Ces traitements sont-ils responsables de la disparition des abeilles ? Dans quelle mesure les contrôles de l'AFSCA s'intéressent-ils à l'utilisation des pesticides par les agriculteurs ? Quels sont les problèmes les plus souvent relevés lors des contrôles dans ce domaine?... autant de questions qui ont été abordées lors de cette journée de réflexion rassemblant agricultrices du comité directeur de l'UAW et membres de la commission productions végétales de la FWA.

Pour y répondre, différents scientifiques et experts avaient accepté de participer à cette journée : Bernard Bodson, Professeur de Phytotechnie des Régions Tempérées et Eric Haubruge, professeur d'Entomologie et vice-recteur à Gembloux AgroBioTech ; Olivier Pigeon, attaché scientifique, Résidus de pesticides et Jean-Pierre Jansen, responsable du Laboratoire d'écotoxicologie au CRA-W ; Laurence Janssens et Elsy Lievens, du Comité Régional Phyto ; Walter Van Ormelingen de l'AFSCA ; Bernard Pecquereau et Jerôme Cogniaux de Phytofar.

Eric Haubruge, Gx ABT : « L'imidacloprid, insecticide longtemps pointé du doigt, n'est pas responsable des mortalités d'abeilles observées en Belgique. Néanmoins, la présence de pesticides dans les ruches, même si elle l'est à doses infimes, doit être prise en compte pour réfléchir à de nouvelles stratégies »

La journée a permis de mettre en évidence que l'utilisation des produits par les professionnels de l'agriculture est aujourd'hui beaucoup plus raisonnée que par le passé. Les quantités de matières actives utilisées sont en nette réduction, tous comme les résidus dans les eaux de surface et les nappes phréatiques. Ceci montre, contrairement à ce qu'on entend souvent, que les agriculteurs ne traitent ni systématiquement ni à la « grosse louche ». Ils sont aidés dans le raisonnement de leurs pratiques, dans leurs choix, par des systèmes d'alertes et des conseils venant des institutions de recherche publique et des universités qui travaillent en toute indépendance.

Cette tendance est renforcée par une législation drastique, qui s'est encore raffermi ces dernières années, notamment au niveau européen. L'agréation des produits est soumise à une procédure rigoureuse dans laquelle exigences agronomiques, impact sur la santé et sur l'environnement sont pris en compte.

Cependant, utiliser un produit phytosanitaire, qu'il soit de synthèse ou d'origine naturelle, n'est jamais un geste anodin et demande d'être raisonné. En effet, ce sont des produits potentiellement dangereux mais dont les conditions d'utilisation ont été calculées pour limiter au maximum les risques de résidus (les LMR : limite maximale en résidus) et les différents impacts potentiels. Les utiliser selon les dosages préconisés et dans le respect des règles des bonnes pratiques agricoles est une garantie de limitation des risques. Ces risques sont également considérablement limités dans notre pays par un système de contrôles sévères et fréquents mis en place par l'AFSCA : vérification d'agréation des produits, emballage et étiquetage ; contrôle des pulvérisateurs ; inspection du local de stockage chez les agriculteurs ; contrôle de la traçabilité ; vérification de la bonne tenue du registre de traitement chez les agriculteurs mais aussi échantillonnage de produits pour vérifier le respect des LMR.

Une chose est sûre, les pratiques, les négligences et le manque de connaissance du passé ont jeté le discrédit sur les traitements phytosanitaires. Il faut mettre aujourd'hui en avant les efforts réalisés tant par les agriculteurs que par la recherche scientifique et l'industrie pour éviter les écueils qu'on a pu connaitre antérieurement. Mais face aux critiques et affirmations alarmantes fréquemment diffusées aujourd'hui par la presse, les associations environnementalistes, certaines ONG voire même certains organes publics, nous avons un besoin criant de communication objective sur le sujet. C'est l'une des conclusions tirées par les participants à cette journée qui ont manifesté leur souhait de continuer à travailler pour rectifier l'image du secteur agricole mais aussi de réfléchir ensemble à des solutions pour raisonner encore davantage les pratiques.

Walter Van Ormelingen, AFSCA : « Avec près de 90% des contrôles favorables, les agriculteurs sont des bons élèves en matières de respect des règles concernant la détention et l'utilisation des pesticides. Les points noirs (10% des contrôles) sont la détention de produits phytosanitaires périmés (PPNU) et des oublis ou négligences dans la tenue des registres de pulvérisation. »

« Nous jouons notre salaire en bourse » !

par Brigitte Huet, Coordinatrice UAW.

Ce mardi 6 septembre, les agricultrices de l'UAW du Hainaut se sont réunies à Thuin, autour du thème, les cotations des marchés mondiaux et les conséquences directes sur l'organisation et sur les revenus des exploitations agricoles.

THUIN ET THUDINIE

Godelieve Vandevelde, Présidente de l'UAW de Beaumont/Merbes, a débuté cette belle matinée par une présentation imagée des sites historiques de Thuin. Elle nous a fait l'éloge de la Thudinie, constituée des communes bordant la Haute-Sambre, qui a gardé sa vocation agricole avec ses terres situées d'une part en région limoneuse et d'autre part en région condruzienne. Région qui se caractérise par une zone de grandes cultures ainsi qu'une une zone herbagère avec des paysages ouverts, façonnés par une agriculture tournée vers l'élevage bovin.

Après cette introduction, Bernadette Guiot, notre Présidente provinciale, n'a pas manqué de parler avec passion de sa ville natale, ensuite, en présentant le thème du jour, elle a évoqué les années sombres, où le manque de rentabilité des productions agricoles a entraîné bien des difficultés dans les fermes ! Elle a alors interpellé les conférenciers et les représentants politiques en leur demandant comment ils pourraient aider les agriculteurs à anticiper l'évolution des marchés afin de vendre correctement leurs produits agricoles.

« La planète est grande pour l'humanité ? Le monde est un jardin.

LES MARCHES INTERNATIONAUX

René Vansnick

Après nous avoir interpellé sur la planète et sur le monde, René Vansnick, du SEIT à la FWA, a décrit les marchés des produits végétaux et animaux en nous rappelant l'importance de la règle qui les régit : « la loi de l'Offre et de la Demande ». Au fur et à mesure qu'il a abordé les marchés mondiaux, il a insité sur les commercialisations des productions, différentes d'un pays et d'un continent à l'autre, en rappelant que tout agriculteur doit trouver acheteur et prévoir que ses productions devront être acheminées dans des zones de consommation, dans un temps d'acheminement donné. Selon la FAO et l'OCDE, a-t'il précisé il faut envisager en moyenne 5 jours minimum d'acheminement, contre un jour en Belgique ! Pour lui, il faut réaliser que pour chaque production il y a des marchés différents. Un exemple, celui du blé pour la consommation : humaine, animale et énergétique. Il a fait la différence entre marchés de niche comme le « BBB » plus local, plus stable par rapport aux marchés de masse, eux, plus sensibles et dépendants des marchés internationaux.

Cartes géographiques à l'appui, René nous a expliqué qu'à l'exception du mois de mars, on moissonne « non stop » dans le monde entier. Précisant que 60 jours de consommation de céréales doivent alors être stockés, pour la consommation quotidienne mondiale, entraînant des fluctuations de prix principalement à cette période. Il a ajouté que le facteur « limitant 'eau' » influence fortement les productions mais aussi la valeur de la devise d'un pays en prenant l'exemple très particulier de l'Argentine, où le sol est riche, la température élevée et le climat humide où la possibilité de production pourrait être très importante si le frein économique n'existait pas empêchant l'achat de plus d'intrants. René a ensuite donné une vision de l'Australie où le facteur limitant « eau » condamne les producteurs à emblaver sans être certains de pouvoir récolter. Il a expliqué que le Canada et les USA dépendent des hivers et des vents violents faisant d'énormes dégâts dans les cultures, alors que le contraire se passe en Asie où le facteur « eau », par l'excès d'eau déstabilise fortement les volumes de production.

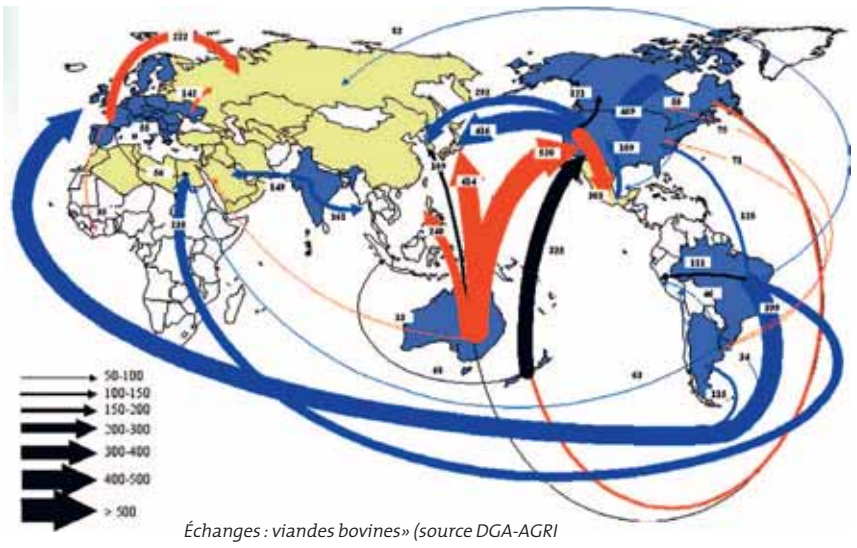

Échanges : viandes bovines» (source DGA-AGRI

Quant à l'évolution mondiale des fournitures à base de lait, René a indiqué que celles-ci évoluaient différemment d'un hémisphère du globe à l'autre. Il a rappelé avec humour qu'il n'y a pas de creux de production comme pour les céréales, car les vaches du monde entier ne sont pas taries de concert ! Il a précisé que l'Europe, première productrice de lait n'est pas comparable à l'Australie et à la Nouvelle Zelande qui ont des productions marginales, des productions hivernales dépendantes des changements climatiques très rapides où l'élevage y est extensif, poussant les agriculteurs du crû à cultiver du maïs en rotation pour sauvegarder prairies et environnement. En Inde et en Chine, a-t'il ajouté, il y a une augmentation du cheptel laitier, mais le boom démographique est tel ce que ces pays restent importateurs.

René a précisé les caractéristiques de la saisonnalité des productions des marchés en partant d'une variante de consommation : des viandes blanches qui concernent plus les pays très peuplés tandis que le marchés des viandes rouges concernent les pays où le revenu moyen est plus élevé. René nous a présenté les différences marchés de l'Atlantique et ceux du Pacifique en précisant que le marché européen n'est pas influencé par celui côté Océanie et que nous sommes en Europe plus dépendants de l'Amérique du Nord et du Sud. Et d'ajouter pour terminer que nous devons être attentifs à l'évolution montante des cheptels indiens. Il nous a rappelé que la variabilité en Europe reste quand même linéaire par rapport au reste du monde.

Table des conférenciers

OFFRE & DEMANDE AGRICOLE CAMBRAI – FRANCE.

Pierre Ammeux

Après la présentation de son Conseil de gestion, Pierre Ammeux a parlé de l'importance d'anticiper les tendances et d'observer les stratégies d'achat comme les stratégies de vente pour pouvoir rentabiliser ses productions. Pour lui, les fluctuations des cours et marchés sont comme un bateau dans la tempête, il faut toujours chercher l'équilibre !

Il a rappelé les contraintes diverses, climatiques et géo-politiques qui influencent directement les cultures et l'élevage comme l'a dit René mais qui fait aussi évoluer les cours. Il a d'ailleurs donné un exemple, l'Offre et la Demande de blé, pour, avec les personnes présentes, faire une analyse de la situation en « direct » : sur le seul mois de juillet 2010, l'amplitude de 100 euros la tonne/blé a été observée, Mr Ammeux a expliqué que la Russie en 2010 a été victime de nombreux incendies et qu'en tant que grande exportatrice de blé, elle a décidé d'arrêter l'exportation, pour nourrir sa propre population et lui fournir du blé en suffisance, l'Offre étant moindre que la Demande, le blé a vu ses prix flamber, si j'ose dire. De là, il a invité les agricultrice et les agriculteurs à se pencher régulièrement sur le contexte mondialisé pour être « acteurs » de leur propres productions.

Il a demandé de réfléchir aux assurances revenus/récoltes possibles avec l'aide des pouvoirs publics en prévenant toutefois que cela n'empêchera pas la volatilité des prix.

Il a alors présenté les outils pour vivre avec la volatilité et en a déterminé trois piliers :

Connaître absolument ses coûts de productions,définir un seuil de commercialisation en déterminant un prix minimum de vente pour assurer la pérennité de son exploitation et pour avoir un repère lors de la vente.

Débat et conclusions

Etudier les stocks et leurs évolutions pour observer le prix selon sa rareté. Bref, utiliser les marchés à terme et les options pour sécuriser son prix de vente ou prix d'achat.

S'informer via une cotation de « référence », pour se protéger des fluctuations de prix et pouvoir vendre (en partie) dès le semis ou avant celui-ci et s'assurer contre une hausse et calculer des marges prévisionnelles afin d'optimiser son assolement et ne pas subir le marché.

Quant à Madame Delaunoy, Représentante de Monsieur Benoit Lutgen, Ministre régional de l'Agriculture, elle a insisté sur tous les moyens mis en place en Région Wallonne pour aider les agricultrices et les agriculteurs à se diversifier afin de s'assurer la pérennité de leurs exploitations.

Mme Laruelle, Ministre fédérale de l'Agriculture a quant à elle rappelé que l'internationalisation avait toujours existé, Elle a précisé qu'il fallait que l'Organisation Mondiale du Commerce, qui compte 172 pays, soit plus réglementée et qu'elle prenne en compte les obligations qui incombent aux agriculteurs européens comme les normes sociales, environnementales... Mme Laruelle a expliqué aussi qu'elle souhaitait que la FAO reprenne une place plus importante pour que l'Agriculture ne devienne pas, internationalement parlant, une simple monnaie d'échange. Elle a, toutefois, interpellé les agriculteurs wallons pour qu'ils prennent conscience que notre pays importe mais exporte également. Elle nous assure en tous cas de l'attention qu'elle met à suivre l'évolution de l'Agriculture. Pour elle, il faut lutter mondialement et exiger la transparence des marchés, des stocks, il faut que la FAO redevienne l'épine dorsale du secteur agricole et que toutes spéculations soient transparentes et mieux encadrées. Quant à la PAC elle a dit qu'il nous faut maintenir une PAC 2013 plus forte et veiller à ce que les budgets attribués soient suffisants et équilibrés entre tous les pays européens (anciens et nouveaux arrivants).

Lors du débat il a été d'emblée mis en évidence qu'il fallait être attentif à ne pas vendre avant terme toute sa production, mais de suivre l'adage « ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier ». Il a été rappelé également que le prix d'autres marchandises ou autres productions influencent les marchés mondiaux comme les produits pétroliers sur les intrants et sur le fret. Il faut donc suivre attentivement et régulièrement l'ensemble des marchés mondiaux.

Pour conclure Bernadette a rappelé le rôle des agricultrices et nous a invité à être vigilants en matière de contrats. Elle a rappelé le bienfait d'agir ensemble et que la FWA, la FJA et l'UAW organisaient des formations en économie, en informatique... pour ne pas rater le train !

Repas de clôture

Echo des provinces: La ville de Namur s'éveille au chant du coq

Par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW

A une semaine des fêtes de Wallonie, Namur terre de traditions nous a apporté son lot de nouveautés.

Nashvilleroots et la bande de félait'

Pour la première fois, la Ferme en ville de Namur s'est déroulée en 3 jours. Qui a dit que Namur était mort le dimanche!... Cette ferme en ville fut époustouflante.

Le vendredi , toujours consacré aux écoles, a vu débarquer plus de 500 têtes blondes. Les jeux éducatifs: Tom et Babette, la pyramide alimentaire et l'inévitable Margot la Vache eurent tous leur succès. Le lait au chocolat (quelle vache a fait ce lait au choco m'dame?) et les yaourts aux fruits ont été distribués en deux temps trois mouvements.

Le samedi, le grand public a pu venir découvrir les producteurs qui n'ont pas épargné leur salive pour promouvoir les produits de notre belle province.

Le dimanche fut un succès garanti. A l'occasion des 10 ans de la FJA et d'ACW, un apéro-concert fut organisé. Le groupe Nashvilleroots a mis le feu (comme Johnny) au chapiteau.

Nous pouvons dire que cette cuvée 2011 fut un succès tant au niveau du monde venu admirer vaches, cochon, moutons, chèvres, poules, canards et canetons (eh oui m'sieur, ce n'était pas des poussins!) qu'au niveau des produits mis en valeur par nos producteurs. Le grand public a pu découvrir également tout au long du week-end le jeu 'Qui veut gagner sa croûte'. Ce jeu – grand quizz- qui avait déjà remporté un franc succès lors de la foire agricole de Libramont, ne passa pas inaperçu auprès des namurois. Nous tenons à remercier Grégory Salemi de l'Apaq-W qui fut un animateur hors-pair.

Rendez-vous en 2012 avec une équipe renforcée?

Il n'y a pas d'âge pour apprécier les yaourts

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011

UAW STAVELOT

10H00 à 15H00 STAVELOT Salle Electrabel – atelier Gestion du temps avec Marie-Pierre Even. Sandwich offert le midi – inscription souhaitée chez M Th Boskin 080/68 43 08 ou 0498/05 12 83.

UAW HERVE AUBEL

14H00 GRAND RECHAIN – 45, rue de la Chapelle chez Mr et Mme Lonneux – Balhan. 'Visite chez un apiculteur' PAF 1 euro.

LUNDI 26 SEPTEMBRE 2011

PROVINCE DE NAMUR ET HAINAUT (Sud)

10H00 à 14H30 Rhisnes à la Ferme du Spinoy, Rue du Spinoy 3 - Atelier-participatif : « Objectifs de l'UAW pour l'avenir et vision de l'agricultrice à défendre » - Inscription obligatoire auprès des coordinatrices de l'UAW 081 60 00 60 pour le 21 septembre au plus tard.

MARDI 27 SEPTEMBRE 2011

UAW VERVIERS DISON LIMBOURG

13H00 Ballade – rendez-vous à la sortie de l'autoroute de Sart (n°9). Ballade de 7 km dans les Fonds de Solwaster, goûter dans u petit chalet au bord de Hoêgne, à 'Roquez'.

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011

UAW NIVELLES GENAPPES.

13H30 VIEUX GENAPPE - salle de la Croix Rouge. Conférence-débat – 'Réflexions sur les différents aspects de la transmission d'exploitation: tout autour des dons manuels, contrats de mariages et donations' par Anne-Sophie Janssens, juriste et Brigitte Huet. Inscription chez Geneviève Dumonceau après 19H00 067/77 22 65. Invitation aux agriculteurs de la FWA-FJA.

UAW BOUSSU DOUR

19H30 THULIN – salle Roi Baudouin. Atelier participatif 'Fabrication de produits d'entretien naturels: 1° partie' par Mme Anne-Laurence Debrue de Natagora à Harchies. Première partie le 15 septembre.

UAW PROVINCE DU LUXEMBOURG

Journée Provinciale CLAIREFONTAINE au Domaine de Clairefontaine rue du Cloître, 81 - à partir de 10H00. 'Les médecines alternatives en élevage'. PAF 20 euros. Intervenants: Mme Muriel Jamotton Docteur en médecine vétérinaire – Mr Dominique Mathieu Docteur en médecine vétérinaire. Inscription obligatoire: pour le 23 septembre au 081/627 494 – Marie Pierre Even, coordinatrice UAW Luxembourg.

UAW SOIGNIES ECAUSSINE BRAINE LE COMTE

19H30 SOIGNIES – salle St Vincent – 15, rue Chanoine Scarmure (près de la place du jeu de balles). Conférence-débat: 'La culture de tomates' par Mr Deroy.

MARDI 04 OCTOBRE 2011

UAW FRAMERIES

13H00 LIEU A PRECISER – Conférence-Débat : Film 'Je mange donc je suis' et discussion avec F. Bodson de l'UAW

MERCREDI 12 OCTOBRE 2011

UAW VERVIERS DISON LIMBOURG

13H30 WELKENRAEDT – au magasin 'Signé Francine' – rue Mitoyene 73. Atelier participatif: art floral 'Un montage Automnal'. Inscription pour le 07 octobre au plus tard au 087/88 18 76 – 0497/65 66 73. PAF 20 euros tout compris.

JEUDI 13 OCTOBRE 2011

UAW BOUSSU DOUR

19H30 THULIN – salle Roi Baudouin. Atelier participatif: 'Maison actuelle – couleur bonheur' par Mme Marie Dejaeger de Sirault. Apporter une photo de la pièce que vous désirez peindre ou décorer.

JEUDI 20 OCTOBRE 2011

UAW WAVRE PERWEZ MONT ST GUIBERT

13H30 MONT ST GUIBERT Maison des Loisirs. Conférence-Débat: 'Réflexion critique et prise de conscience: Femmes et Précarité' par Brigitte Huet coordinatrice UAW.

JEUDI 27 OCTOBRE 2011

UAW NIVELLES GENAPPES

13H30 VIEUX GENAPPE salle de la Croix Rouge. Atelier participatif: 'Notre terroir à l'honneur dans nos assietttes'.

ENVIE DE PARLER? BESOIN D'AIDE?

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS

et vous proposons gratuitement :

- une aide au classement de papiers
- un accompagnement de la profession
- une écoute pour rompre l'isolement

contact :

Union des Agricultrices Wallonnes

Brigitte Huet : 081/ 62 74 95

Jacqueline Diet : 087/67 40 20

Union des Agricultrices Wallonnes

40.000 chevaux en démonstration à Audenaerde

Organisées tous les 2 ans, les Journées internationales de la mécanisation agricole, ou Werktuigendagen, auront lieu ce week-end à Audenaerde. Une occasion unique de suivre au travail des centaines de machines, depuis le travail du sol jusqu'à la récolte en passant par le semis et bien d'autres travaux.

Bernard Kersten

Ces samedi 24 et dimanche 25 septembre, Audenaerde acceuillera comme tous les deux ans la plus grande démonstration agricole du pays. Les journées internationales de la mécanisation agricole et horticole, aussi connues chez nous sous l'appelation de Werktuigendagen, c'est une manifestation que les amateurs de vrombissements et de machines agricoles ne rateraient pour rien au monde. Mais surtout, ces démonstrations permettent d'examiner les machines au travail pour se forger ne fut-ce qu'une première idée de leurs performances. Une occasion aussi de découvrir certaines nouveautés et de se tenir informer des tendances actuelles.

Et puis il faut bien admettre que le fait de pouvoir suivre les machines au travail est toujours infiniment plus vivant que de les découvrir à l'occasion d'une exposition statique.

Un peu de tout

Impossible d'énumérer toutes les machines qui seront présentes à Audenaerde.

Coté tracteurs, on citera cepandant quelques nouveautés comme les Fendt 800, les New Holland 8000 et les John Deere 7R et 8R qui feront à cette occasion leurs premiers tours de roues en Belgique. Evoquons également les Deutz Fahr TTV 4 cylindres, le Farmal C de Case ou encore les Landini qui pour seront présentés pour la première fois par la firme hollandaise Louis Nagel, nouvel importateur de la marque pour la Belgique.

En ensileuse à maïs, toutes les marques seront présentes, dont la Krone pour laquelle l'option double moteur a été abandonée au profit d'un puissant moteur Man. Les moissonneuses aussi seront présentes en force, dans le maïs grain évidemment, avec notamment Case qui présentera son système V2V qui permet de synchroniser la vitesse d'avancement du tracteur à celle de la moissonneuse lors de la vidange en marche.

Göweil et Ôrkel présenteront chacun une machine en mesure de réaliser des balles emballées de maïs (ou autres produits).

Au rayon des presses, on retiendra la nouvelle John Deere, primée au récent Sima.

S'il n'y a pas de demonstration de récolte de pommes de terre cette année, PotatoEurope oblige, il y aura par contre quatre integrales à betteraves en action, à savoir la Vervaet, la Ropa, la Grimme Maxtron et la Holmer, cette dernière étant équipée d'un réglage individuel de la profondeur de travail, bien utile notamment dans les traces de pulvérisateur.

Les équipements de transport sont toujours bien représentés à Audenaarde mais nul doute que la vedette reviendra cette année au Joskin Cargo Track, cet engin automoteur de transport. Mais n'oublions pas pour autant les tonneaux à lisier, les épandeurs de fumiers et les remorques ainsi que les autochargeuses à double fin spécialement étudiée pour pouvoir également être utilisée comme caisse d'ensilage (Krone et Claas).

La manutention sera également présente avec aussi bien des engins automoteurs que des chargeurs frontaux. Remarquons que dans ce dernier créneau, les constructeurs ne restent pas les bras croisés et plusieurs nouveautés seront présentées chez MX, Quick, John Deere ou Fendt avec, pour ce dernier, le Cargo R pouvant être utilisé à l'arrière d'un tracteur doté d'un poste de conduite inversé.

Les applications GPS en agriculture ont littéralement explosé ces dernières années. Pas étonnant dès lors que de nombreuses marques annoncent des demonstrations ciblées sur les utilisations du GPS.

En ce qui concerne le travail du sol, la tendance déjà observée lors de la précédente édition se confirme, à savoir le passage, pour les outils de grande largeur, du porté vers le traîné. Les justifications sont nombreuses, aussi bien sur le champ que sur la route, pour ces engines devenant trop lourds pour les relevages et aussi trop encombrants que pour pouvoir encore être portés. C'est ainsi que Kuhn, Lemken et Hosrsch par exemple présenteront des combines de semis traînés dont on remarquera qu'ils sont développés aussi bien pour le travail conventionnel que pour le semis simplifié.

Epinglons au passage la presence de 2 nouvelle marques de charrues: Smedecom, une marque belge dont nous ne savons pas grand chose et Maschio, un nouveau venu dans le créneau de la charrue pour laquelle il se fournit chez l'espagnol Ovlac.

Les pulvérisateurs seront également presents en nombre, avec du porté, du traîné et de l'automoteur. Pour tous les goûts donc.

Des poireaux au gazon

Les Werktuigendagen ne s'arrètent pas à la mécanisation agricole. L'horticulture occupe aussi depuis toujours une place importante dans cette manifestation.

L'accent est principalement mis sur la récolte et la plantation. En récolte de poireaux, 5 constructeurs seront à la tâche, 1 en choux-blancs et 3 en céleris-raves, une production qui fait son entrée aux Werktuigendagen. Coté plantation, 6

firmes seront présentes. Il s'agit le plus souvent de constructeurs locaux qui ont su développper des machines de plus en plus performantes répondant aux attentes toujours plus pointues d'un secteur très specialisé.

Une attention particulière sera également accordée à la pulverisation avec des appareils à assistance d'air.

L'entretien des espaces verts est également un domaine où le materiel destiné aux professionnels ne cesse de se perfectionner. Pas moins de 3 hectares ont été semés en gazon, de quoi permettre aux différentes firmes de faire tourner leurs machines

Une touche retro

Si les amateurs de machines du dernier cri seront comblés à Audenaerde, les nostalgiques ne seront pas en reste. C'est ainsi que plus de 200 tracteurs anciens seront présentés dont certains prendront part au concours national de labour pour oldtimers. D'ancienne batteuses fixes seront également à l'oeuvre tandis que plusieurs attelages de chevaux de trait effectueront des démonstrations de labour.

En pratique

La 30ème edition des Werktuigendagen aura lieu ces samedi 24 et dimanche 25 septembre de 9 à 18 heures. Le site de la demonstration est très facile à trouver: il se situe le long de voie expresse Gand-Audenaerde.

Le prix d'entréee est de 10 euros (5 pour les détenteurs d'une carte de reduction, gratuits pour les enfants de moins de 12 ans). De vastes parkings (gratuits) sont prévus à proximité immediate.

Plus d'infos sur www.werktuigendagen.be

LEAR
Depuis 4 ans, les meilleurs rendements...
> 106 % CRA-W 2011
> 106 % CARAH 2011
Froment tardif
cible
SCAM, une gamme complète de variétés de froment performantes !
scam
Société Coopérative Agricole de la Meuse

Provincial namurois à Ciney

Le provincial namurois a lieu tous les deux ans mais face à l'exigence d'un statut IBR en 2012 les responsables ont devancé d'une année la 26ème édition en vue de permettre une dernière fois la participation des exploitations à statut I2. Effet non bénéfique puisque seulement 148 présences soit une diminution de 20 unités par rapport à l'année dernière.

LONG-PRÉ

Un provincial très nerveux et des plus animé. D'abord par la concurrence des qualités certaines des animaux au classement pas toujours accepté par la corde ni surtout par certains propriétaires aux propos et actions virulents. Ensuite par un jour sans, cela arrive, des duos de commission de juge qu'il faut toujours respecter. Vu cette ambiance, avant les championnats, l'intervention musclée du Président de l'AWE était plus que nécessaire.

Championnat des jeunes génisses pour Michaux et Laruelle

Si les séries furent très disputées le rappel de 7 candidates le fut tout autant pour trois d'entre elles. Une championne par 3 voix, Olivia de Mianoye, déjà 3ème à Libramont, à l'ensemble des plus homogènes, d'un beau type d'élevage. Deux voix sont allées à la viandeuse Astuce de la Bocheroule à Pirson A. et P. La plus jeune, Jolie des 1000 Fontaines, à Arnould M. et Séba., toute en finesse et rebondis complétait le trio de tête du rappel.

Sans cerise sur le gâteau, le résultat d'ensemble de André et Pierre Pirson est très beau : 3 premiers + 1 deuxième + 1 troisième = 5 trios sur 5 sujets.

Championnat des génisses âgées pour Ph. Lebrun

Deux génisses, suite à l'exclusion de Hibella de la Haie Madame à Lambert R., et deux primipares refoulent le ring. Un peu de surprise, l'arbitre est demandé, c'est un choix de type. La puissance, l'éclatement de l'aînée des primipares, Marjolie des Volées ceinture le ruban. Le look tout en finesse et pureté de la génisse de 26 mois Victoire de Baudecet, à Quintin A. et P., sera la demoiselle d'honneur. Pour l'élevage des Volées les 3 sujets présents se classent parmi les tiercés gagnants : 2 premiers et un troisième.

Championnat des vaches pour Et. Rabeux

Un trio de lauréates de série se dispute le titre. Tout était simple et facile mais seulement 4 voix, c'était suffisant, pour la championne, Jouée de Lorcy, dans un ensemble harmonieux fin, pur et très bien planté. Deux voix sont allées à Persane du Sart à Roland Baudoin. La troisième compagne était Indienne de Fooz à Piret Cl.

Championnat des jeunes taureaux pour J-P. Jaspart et Xav. Baudoin

Ils sont trois et grande facilité, à l'unanimité, pour le champion Quarto des Croix-Dames à l'ensemble régulier combinant surtout de la taille avec une certaine épaisseur. Son accès au rappel il le doit par son changement en dernière minute face au très viandeux Diable de Bierwa à Catherine Cassart.

Championnat des taureaux âgés pour Ledoux Frères

Quatre candidats d'écart d'âge important, de 20 à 64 mois, d'où sort facilement, à l'unanimité, Juju du Coin. Agé de 22 mois, en belle évolution depuis février à Ciney, l'ensemble viandeux offre une belle symbiose de taille et d'épaisseur.

D'autres éleveurs au plus

Citons l'élevage de la Chevalerie à Piret Cl. : 1 premier + 3 deuxièmes + 1 troisième = 5 trios sur 5 présences ou encore l'élevage de Focant à Detal E. : 1 premier + 2 deuxièmes + 1 troisième = 4 trios parmi 5 sujets.

Génisses de 20 à 23 mois
Pancarte des Croix-Dames (Orme)
à Noel Y., Rosée
9096 de Focant (Kimono)
à Detal E., Focant
Opposée des Tiennes (Etna)
à Rossomme Y. et Chr., St-Gérard

Génisses de 24 à 26 mois
Victoire de Baudecet (Orme)
à Quintin A. et P., Sauvenière
Bikini Champ Bouval (Kimono)
à Crépin Ph. et Leclercq, Villers-G
Eclipse de l'Haye aux Leus (Expote)
à Bastin et Fils, Aublain

Primipares de 37 à 42 mois,
série de la championne
Marjolie des Volées (Eternel)
à Lebrun Ph., Saint-Gérard
Référence du Sart (Lion)
à Baudoin R., Franc-Waret
Bucheuse de Bierwa (Sjaka-Zoeloe)
à Duchène et Pierard, Maffe

Vaches de 3,8 à 4,6 ans, série de la championne
Jouée du Lorcy (Graphite)
à Rabeux Et., Martouzin
Béchamelle de Bierwa (Paysan)
à Duchène et Pierard, Maffe
Joviale de Fooz (Germinal)
à Piret Cl., Dréhance

Vaches de 4,10 à 5,1 ans
Indienne de Fooz (Occupant)
à Piret Cl., Dréhance
Aphrodite de Bierwa (Fétiche)
à Duchène et Pierard, Maffe
Trapue de la béole (Rocky)
à Wilmet J-M., Flostoy

Vaches de 5,5 ans et plus
Persane du Sart (Lion)
à Baudoin R., Franc-Waret
Victoria de l'Escaille (Lasso)
à Pierrard St. et Toussaint,Boussu
7694 de Focant (Emigré)
à Detal E., Focant

Taureaux de 16 à 17 mois, série du champion
Quarto des Croix-Dames (Kimono)
à Jaspart J-P. et Baudoin Xa., Beauraing
Diable de Bierwa (Ebony)
à Cassart Cath., Thynes
Vautard du Colas (Furtif)
à Balfroid Chr., Bièvre

Taureaux de 22 mois, série du champion
Juju du Coin (Etna)
à Ledoux Frères, Assesse
Blue Berry du Champ Bouval (Fétiche)
à Crépin Ph., et Verrertbrugggen, Villers-le-Gambon
Alpin de la béole (Fouquet)
à Wilmet J-M., Flostoy

Génisses de 10 mois
Jolie des 1000 Fontaines (Frisko)
à Arnould M. et Séba., Sugny
3824 de Montigny (Occupant)
à Baudoin et Dubois, Sinsin
Cendrine de Clair Bois (Occupant)
à Crepin Ph., Villers-le-Gambon

Génisses de v14 à 15 mois
Astuce de la Bocheroule (Germinal)
à Pirson A. et P., Sovet
8658 de Focant (Joker)
à Detal E., Focant
Impolie de Maffe (Rolling Stones)
à Ramelot-Renard, Maffe

Génisses de 16 à 17 mois
9064 de St Remacle (Harisson)
à Delvaux B., Schaltin
Hotesse de Senzeilles (Kimono)
à Dumay Ph. et Séba., Senzeilles
Caline du Champ Bouval (Viglon)
à Crepin Ph., Villers-Le-Gamb

Génisses de 17 à 18 mois, série de la championne
Olivia de Mianoye (Canadian)
à Michaux Chr. et Laruelle M ;, As
Cajolerie de la Chevalerie (Jacent)
à Piret Cl., Dréhance
Agitée de la Bocheroule (Canadian)
à Pirson A. et P., Sovet

Génisses de 18 à 19 mois
Valse de Biert (Guidfe)
à Daxhelet-Rabeux M-Th., Ermeton
Uniforme des Trèfles (Nord)
à Pauly Frans, Thy-Le-Château
Gitane de l'Escaille (Fétiche)
à Pierrard St. Et Toussaint, Boussu

Concours BBB de Clavier

Les éleveurs de la régionale du Condroz liégeois ont réalisé un bon olympique en présences, 147, soit le double de 2010. Il est vrai que la présence de Jean-Pierre Monfort, parfois en dents de scie, y a contribué largement ainsi que le retour au bercail de 9 éleveurs parmi les 21 présents. Un concours de femelles plein de viande toute en finesse et pureté parfois portée un peu difficilement. L'expertise des 34 taureaux a montré des couplés gagnant et même des trios de tête valables déléguant leur lauréat parmi des rappels très disputés aux deux tendances de préparation mais aux qualités certaines.

Long-Pré

Un quarté de championnats pour Monfort J-P.

L'élevage du Fond de Bois est venu exposer sa génétique pure viandeuse récoltant une abondance de places d'honneur. Voyez: 11 premiers + 8 deuxièmes + 5 troisièmes = 24 trios de tête parmi 28 présences soit 86 %. Cette corbeille est parfumée de 4 championnats: les jeunes taureaux de moins de 15 mois, les génisses et primipares, les génisses âgées avec Astuce poursuivant sur sa lancée en Super Championne face à la championne des vaches, Capitale, à Laval R. et J-Fr., les femelles hors normes. Quant à la diversité des origines de l'élevage visionnez-la sous la photo de regroupement.

Doublé de championnats pour Laval R. et J-Fr.

D'abord chez les vaches par Capitale de Petit Brin sortie en tête du couplé gagnant des 4,9 à 5,2 ans avec sa compagne d'élevage Cabriole. Deux grandes dames jouant souvent au chat et à la souris. Ensuite chez les taureaux âgés, Faisan du Petit Brin que l'on ne doit plus présenter tant il est connu et reconnu. Cependant il eut un peu de résistance venue de Jel de la Rampe, à Godefroid M., présenté sous un autre état d'élevage. Un résultat d'ensemble pour Laval traduit en 3 premiers + 2 deuxièmes + 3 troisièmes = 8 trios sur 11 sujets.

Le championnat des jeunes génisses pour Verhulst Chr.

Une très belle récompense pour le jeune éleveur Christophe, Levée du Champs des Bures porte très bien son nom pour clôturer en championne. Il remporte également un 1er prix en taureau avec Lascar.

D'autres élevages remarqués

Demarcin A. et B. : 2 premiers + 3 deuxièmes + 2 troisièmes = 7 trios pour 11 bêtes. Marot J-M. et J. :2 premiers + 4 deuxièmes + 1 troisième = 7 trios sur16 présences George J-M. et J-Ph. : 3 premiers + 3 deuxièmes + 1 troisième = 7 trios parmi 10 sujets. Marot J-M. : 1 premier +3 deuxièmes +2 troisièmes = 6 trios sur 9 animaux.

Génisses de 15 mois , Astuce du Fond de Bois (occupant) à Monfort J-P., Les Avins, Alcaline du Fond de Bois (Ladislas) à Monfort J-P., Les Avins, Altesse du Fond de Bois (Lasso) à Monfort J-P., Les Avins

Veaux femelles de 6 à 7 mois, série de la championne, Levée du Champs des Bures (Adajio) à Verhulst Chr., Ivoz-Ramet , Allure du Fond de Bois (Adajio) à Monfort J-P., Les Avins, Aroma du Fond de Bois (Adajio) à Monfort J-P., Les Avins

Génisses de 20 à 24 mois, série de la championne Zoe du Fond de Bois (Etna) à Monfort J-P., Les Avins, Ximénia du Fond de Bois (Magistrat) à Monfort J-P., Les Avins, Friction du Petit Brin (Occupant) à Laval R ; et J-Fr., Clavier

Vaches de 4,9 à 5,2 ans, série de la championne Capitale du Petit Brin (Albinos) à Laval R ; et J-Fr., Clavier, Cabriole du Petit Brin (Laquais) à Laval R ; et J-Fr., Clavier , Tarama des Oies (Fétiche) à Defays – Defeche Ch., Ouffet

Taureaux de 10 à 11 mois , Faustin de la Campagne (Ebony) à George Rom., Bois-et-Borsu, Octet du Bouchelet (Adajio) à Demarcin A. et B., Warzée, Vernis de la Russie (Jurassicac) à Ferme de la Russie, Terwagne

Taureaux de 14 mois, Série du Champion Alcalin du Fond de Bois (Hésitant) à Monfort J-P., Les Avins, Hélicopptère de Corroy (Intermède) à Mathieu L., Huy , Gala du Chemin de Morogne (Aikimo) à Lamontagne L-J., Ben-Ahin

Taureaux de 15 mois , Jel de la Rampe (Feu) à Godefroid M., Bois-et-Borsu, Aragon du Fond de Bois (Germinal) à Monfort J-P., Les Avins, Armateur du Fond de Bois (Gaston) à Monfort J-P., Les Avins

Taureaux de 20 à 21 mois , Serpolet de Chardeneux (Parquet) à Boclinville et Marot, Bonsin, Banco de la Plaine (Jalon) à Galet B., Soheit-Tinlot , Farouche Chemin Morogne (Dartagnan) à Lamontagne, Ben-Ahin

Taureaux de 25 mois, série du champion Faisan de Petit Brin (Dartagnan) à Laval R ; et J-Fr., Clavier

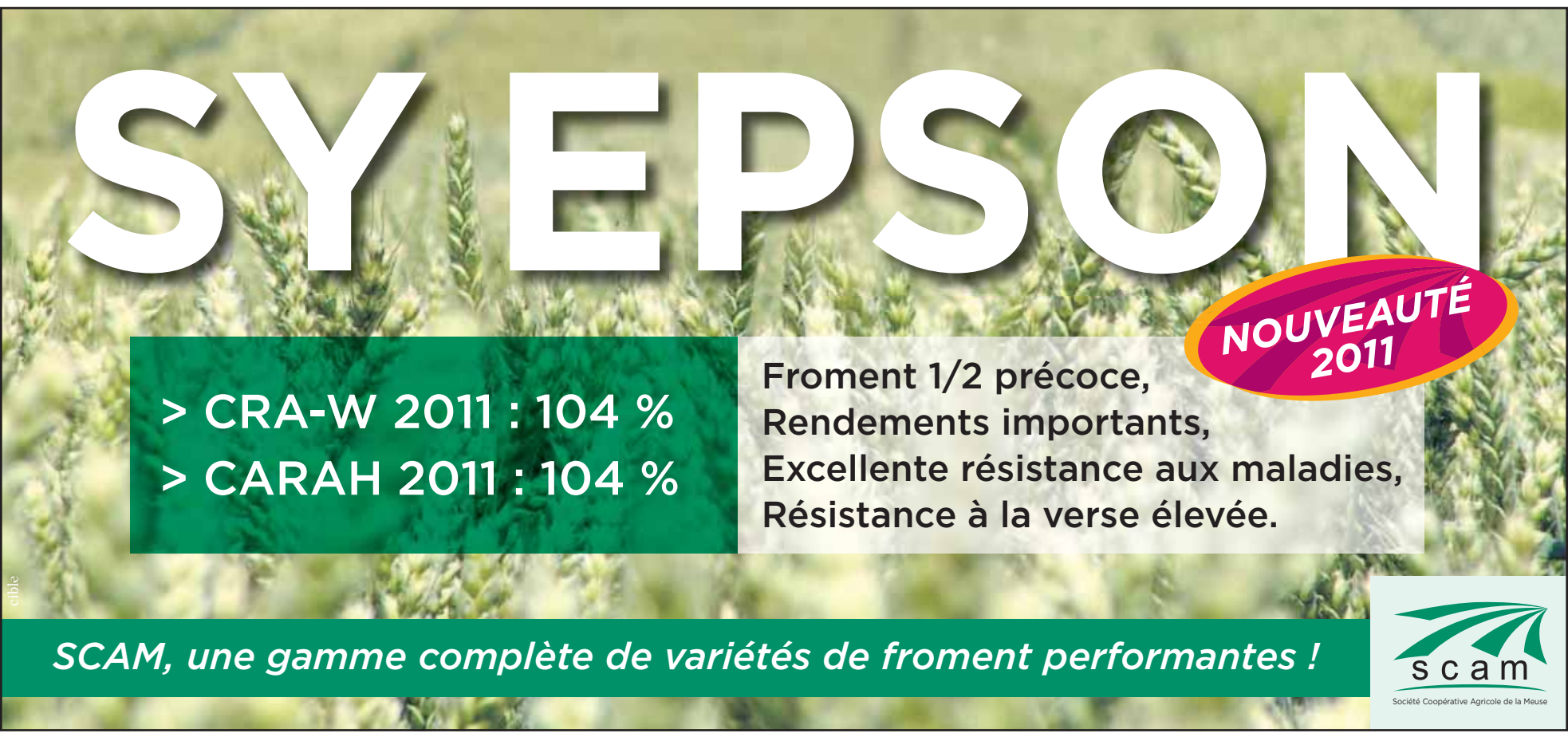
SY EPSON
NOUVEAUTÉ 2011
> CRA-W 2011 : 104 %
> CARAH 2011 : 104 %
Froment 1/2 précoce,
Rendements importants,
Excellente résistance aux maladies,
Résistance à la verse élevée.
cible
SCAM, une gamme complète de variétés de froment performantes !
scam
Société Coopérative Agricole de la Meuse

Arsia Infos

Monatliche Ausgabe der Regionalen Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung Nr.90 - September 2011

Edito

Nach diesem trostlosen Sommer befinden wir uns jetzt wieder im Herbst

Aormalerweise wird auch der Rhythmus bei der Arsia im Sommer etwas langsamer, aufgrund der Urlaubsperiode, doch dieses Jahr haben unsere Labors und Verwaltungsdienste Ihren Arbeitstakt nicht herabsetzen können.

Die Bekämpfung der IBR und das offizielle Programm Fehlgeburt erzeugen eine Menge an Proben und Akten, die wir auch gerne, im Interesse aller, zeitig bearbeiten und abschließen möchten.

Mehr als 4 Monate werden benötigt, um einen IBR Status zu erhalten, ohne den der Viehhalter Gefahr läuft, seine Tiere weder vermarkten, noch auf die Weide bringen zu können. Ungefähr einer auf fünf Viehhalter hat noch keinerlei Schritte unternommen... In dieser Ausgabe wird diesen Landwirten mitgeteilt, dass sie ihren Tierarzt am besten noch heute benachrichtigen, möchten sie am 5. Januar 2012 der Gesetzgebung entsprechen!

In der zweiten Septemberausgabe, die für die deutschsprachigen Leser in 14 Tagen erscheint, sprechen wir über eine andere Krankheit, eine andere potentielle Gefahr, zumals beim Ankauf: die Neosporose. Sie ist für Fehlgeburten verantwortlich und sich ihrer zu entledigen ist sehr schwer, wenn sie den Betrieb bis befallen hat. Zur Bekämpfung dieser Krankheit stehen Ihnen zwei praktische Werkzeuge zur Verfügung, zusätzlich zu den Analysen, die für die Nachsuche notwendig sind. Diese Krankheit, so wie auch die IBR, die BVD und die Paratuberculose, kann beim Ankauf eines Rindes nachgewiesen werden. Der Preis für diesen Kit 'Ankauf', welchen die Arsia im Juli eingeführt hat, ist durchaus vernünftig (sehen Sie unten...). Seine Tiere beim Ankauf testen: so ein Vorgehen können wir jedem Viehhalter, dem die Gesundheit seiner Herde am Herzen liegt, wärmstens empfehlen!

Die Fähigkeiten unserer Vereinigung sind bis über die Grenzen bekannt. Am 1. September 2011 hat eine chinesische Delegation uns einen offiziellen Besuch abgestattet; sie interessierten sich für unsere Dienste der Identifizierung und Tiergesundheit und dies, im einem kommerziellen Rahmen mit der AWE, im Zusammenhang mit der Ausfuhr von Bullensperma nach China.

Diese Art von Austausch stellt unsere Fähigkeiten und unsere Strenge in Bezug auf die gesundheitliche Überwachung und die Verwaltung der Rückverfolgbarkeit der Nutztiere unter Beweis... Auch wenn das momentane System für manche unter Ihnen schwerfällig oder gar 'übermäßig' erscheinen mag, so öffnet es doch die Markttüren für alle wallonischen Züchter, gerade wegen der absoluten Garantien und des vermittelten Vertrauens.

Ich wünsche allen eine angenehme Lektüre

Jean Detiffe,
Präsident der l'Arsia

SIE KAUFEN EIN RIND ?
KAUFEN SIE KEINE KRANKHEIT !
BVD
NÉOSPOROSE
IBR
PARATUBERCULOSE
den zÜchtern und tierÄrzten steht ein neuer « kit analysen beim ankauf », zur verfügung, nützlich und wirtschaftlich.
KIT ANKAUF | Gesamtkosten (inkl. Mwst) | Gesamtbeteiligung des gesundheitsfonds (inkl. Mwst) | Zu lasten den viehhalters (inkl. Mwst)
Mitglied solidarischer Beitrag der ARSIA | 22,00 € | 12,00 € | 10,00 €
NICHT Mitglied solidarischer Beitrag der ARSIA | 35,68 € | 12,00 € | 23,68 €
Mit der finanziellen Unterstützung des Gesundheitsfonds Sektion Rind

Die Grille trällerte und sang den ganzen lieben Sommer lang und fand sich plötzlich sehr beklommen (ohne Status) als der Nordwind war gekommen (der 5. Januar 2012)...

Zurzeit haben 19% der wallonischen Viehhalter noch keinerlei Schritte unternommen, um ihren IBR Status zu erlangen, der ab dem 5. Januar 2012 Pflicht sein wird. Ohne Status sind Weidegang und kommerzielle Aktionen verboten !

Der Versuch, dem Erhalt eines IBR Status zu entkommen, ist nutzlos !

© D. Vanmollekot

Nachdem die Arsia während der fünfjährigen freiwilligen Bekämpfungsphase immer wieder darauf aufmerksam gemacht hat, dass es bald zu spät sein wird, um den gesetzlichen Verpflichtungen zu entsprechen, erinnern wir die Viehhalter hiermit ein letztes Mal an die bevorstehende Pflicht und daran, dass der Erhalt eines Status eine gewisse Zeit in Anspruch nimmt, für die Durchführung der notwendigen Analysen und die Erstellung der Verwaltungsunterlagen.

Ab dem 1. November 2011 werden die Dossiers zur Verlängerung der zertifizierten Herden vorrangig behandelt, danach erst werden die Dossiers der Nachzügler bearbeitet.

Daher haben wir diesen Landwirten zu Beginn dieses Monat ein persönliches Schreiben zukommen lassen, in dem wir daran erinnern, dass in Ermangelung einer schnellen Reaktion ihrerseits, das nächste Schreiben, das sie erhalten werden, von der FASNK sein wird. In diesem Schreiben wird den Viehhaltern dann mitgeteilt, dass die Herde in Sanitrace blockiert wurde und dass sie keine Tiere mehr auf die Weide bringen dürfen.

Die ARSIA möchte bereits jetzt klarstellen, dass die Arbeitskräfte sich während des kommenden Winters in erster Linie um die Verlängerung der IBR Statusse der bereits zertifizierten Herden (« Pionier- » Herden) kümmern wird und erst danach um die Bearbeitung der Anfragen zum Erhalt eines Status (« Nachzügler »).

Dies bedeutet für die Herden, die bis zum letzten Moment gewartet haben, bevor sie die Bekämpfung der IBR beginnen, dass die ARSIA, angesichts der kolossalen Menge an Dossiers, die im Dezember 2011 auf sie zukommt, auf materieller Ebene nicht in der Lage sein wird, diesen Herden vor der gesetzlichen Frist (5. Januar 2012) einen IBR Status zu vergeben; und dies, selbst dann, wenn die Analysen oder die Impfungen Ende 2011 durchgeführt wurden !

Anders gesagt: diese Herden werden zweifelsfrei in Sanitrace für eine mehr oder weniger lange Zeit « blockiert » werden. Die Dauer hängt von dem Datum ab, an dem die letzten IBR Informationen übermittelt wurden (Prinzip: « wer zuerst kommt, malt zuerst) und, ob die Herde, aufgrund dieser Informationen, den Vorlagen zur Bekämpfung der IBR entspricht (zusätzliche Impfungen falls notwendig, usw.).

Möchte der Viehhalter eine Blockierung seiner Herde vermeiden, so bleibt ihm nichts anderes übrig, als seine Tiere vor dem Einstallen laut nebenstehendem Zeitplan impfen zu lassen und/oder Proben entnehmen zu lassen:

Verfügbarkeit der Impfstoffe: seien Sie vorausschauend !!

Um eventuelle Probleme in der IBR Impfstoffversorgung vorherzusehen, empfehlen wir den Viehhaltern, die sich für die Impfung entscheiden, jetzt schon die Anzahl benötigter Dosen bei ihrem Tierarzt zu bestellen, damit dieser sich vor Beginn der Wintersaison mit genügend Impfstoff eindecken kann.

Im vergangenen Winter waren zeitweise 2 von den 5 in Belgien erlaubten IBR Impfstoffen (Lebendvakzine des Typs « One shot ») nicht verfügbar. Dies war im Dezember 2010 und im April 2011, genau zu den Zeitpunkten, in denen die Anfragen am höchsten waren. Bei den abgetöteten Impfstoffen sind keinerlei Lieferschwierigkeiten aufgetreten. Obwohl die Hersteller uns versichert haben, alle notwendigen Schritte zu unternehmen, um ein solches Problem in Zukunft zu vermeiden, wurde die Frage bezüglich der Auswirkungen eines solchen Engpasses angesichts der Frist vom 5. Januar 2012 auf höchster Ebene gestellt.

Aus diesen Diskussionen ging hervor, dass, sollte sich diesen Herbst wieder ein solches Szenario wie letzten Winter abspielen, die Frist vom 5. Januar 2012 solange beibehalten wird, wie Dosen von abgetötetem IBR Impfstoff zur Verfügung stehen.

Dossier Anfrage für einen IBR Status: « Verschiebe nicht auf morgen, was du heute kannst besorgen... »

Der Dienst « Gesundheitsverwaltung » der ARSIA hat festgestellt, dass zahlreiche Herden, die bereits 2 Bilanzen zum Erhalt eines Status durchgeführt haben, noch keine Anfrage für einen IBR Status eingereicht haben und dies, trotz unserer zahlreichen diesbezüglichen Schreiben.

Daher ist es wichtig, daran zu erinnern, dass die ARSIA KEINEN IBR Status an eine Herde VERGEBEN DARF, wenn der sanitär Verantwortliche nicht vorher eine schriftliche Anfrage eingereicht hat, mittels dieses Formulars, welches er in Zusammenarbeit mit seinem Tierarzt ausfüllt.

Die ARSIA lädt somit alle Viehhalter ein, die die Anfrage noch nicht eingereicht haben, mit ihrem Tierarzt in Verbindung zu treten und uns so schnell wie möglich dieses Dokument zukommen zu lassen, zumals wir uns momentan noch in einer relativ « ruhigen » Phase befinden.

Eine Frage ?

Gesundheitsverwaltung:
04/ 239 95 02

Zeitplan, welchen die Nachzügler einhalten müssen, möchten sie die Blockierung ihrer Herde vermeiden

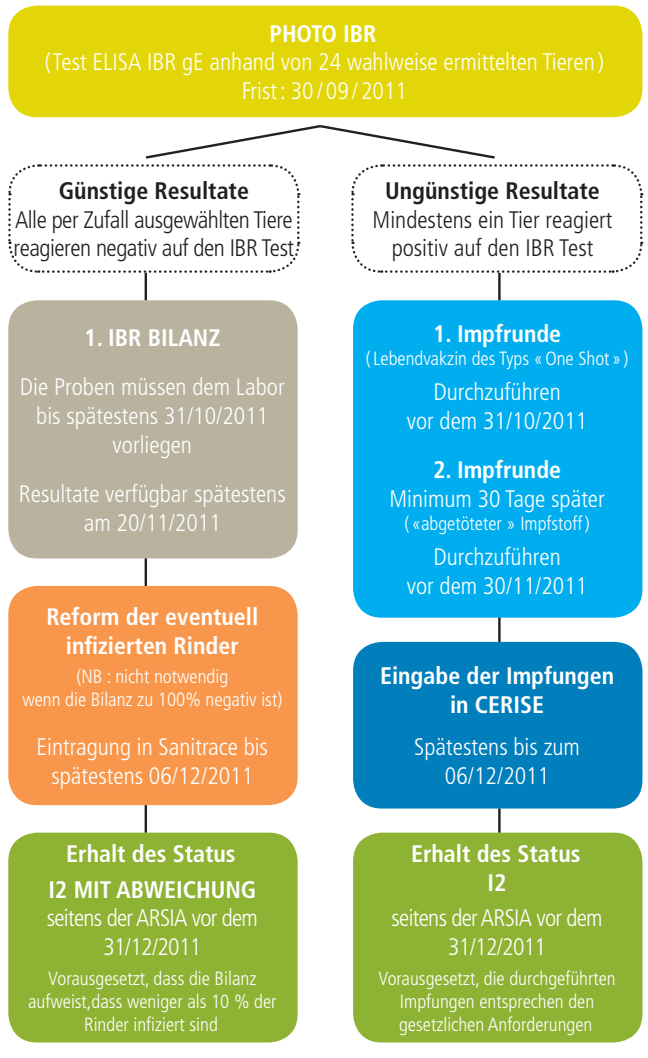
PHOTO IBR
(Test ELISA IBR gE anhand von 24 wahlweise ermittelten Tieren)
Frist: 30/09/2011
Günstige Resultate
Alle per Zufall ausgewählten Tiere reagieren negativ auf den IBR Test
Ungünstige Resultate
Mindestens ein Tier reagiert positiv auf den IBR Test
1. IBR BILANZ
Die Proben müssen dem Labor bis spätestens 31/10/2011 vorliegen
Resultate verfügbar spätestens am 20/11/2011
Reform der eventuell infizierten Rinder
(NB : nicht notwendig wenn die Bilanz zu 100% negativ ist)
Eintragung in Sanitrace bis spätestens 06/12/2011
Erhalt des Status I2 MIT ABWEICHUNG
seitens der ARSIA vor dem 31/12/2011
Vorausgesetzt, dass die Bilanz aufweist,dass weniger als 10 % der Rinder infiziert sind
1. Impfrunde
(Lebendvakzin des Typs « One Shot »)
Durchzuführen vor dem 31/10/2011
2. Impfrunde
Minimum 30 Tage später
(«abgetöteter » Impfstoff)
Durchzuführen vor dem 30/11/2011
Eingabe der Impfungen in CERISE
Spätestens bis zum 06/12/2011
Erhalt des Status I2
seitens der ARSIA vor dem 31/12/2011
Vorausgesetzt, die durchgeführten Impfungen entsprechen den gesetzlichen Anforderungen

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.

BATTICE

10/09/2011

Nombre de bovidés: 491

Catégorie boucherie:

Taureaux		**prix au kg**
cul de poulain.:	2,60-3,10	(2,60-3,10)
assimilés:	2,40-2,70	(2,40-2,70)
bonne conformation	1,60-2,10	(1,60-2,10)
60%:	1,50-1,70	(1,50-1,70)
poids lourds:	1,25-1,40	(1,25-1,40)
Vaches		**prix à la pièce**
bonne conformation:	800-950	(800-950)
1ère catégorie 45%:	675-825	(675-825)
2ème catégorie 40%:	325-475	(325-475)
de fabrication:	225-325	(225-325)
Génisses		prix au kg
cul de poulain.:	2,50-3,00	(2,50-3,00)
assimilées.:	2,30-2,60	(2,30-2,60)
bonne conformation:	750-900	(750-900)
ordinaires:	325-525	(325-525)

Calme.

Catégorie commerce		**prix à la pièce**
vaches cul de poulain -5 ans:	1300-1800	(1300-1800)
vaches cul de poulain +5 ans:	1200-1600	(1200-1600)
bonnes vaches ordinaires:	675-875	(675-875)
vaches ordinaires:	375-550	(375-550)
veaux cul de poulain:	415-715	(415-715)
veaux Blanc Bleu:	200-300	(200-300)
veaux Bleus Holstein:	110-185	(110-185)
veaux rouges:	100-150	(100-150)
veaux noirs bonne qualité:	70-120	(70-120)
veaux noirs moyenne qualité:	0-50	(0-50)

Baisse. Baisse dans les jeunes veaux.

CINEY

16/09/2011

Nombre d'animaux exposés: 2974. Bétail maigre et de boucherie: 2960; 4 veaux; chevaux/ poneys: 10.

Prix du bétail bovin hors TVA et frais de marché inclus.

a) Bétail maigre

Veaux		**prix à la pièce**
Pie noir:	0-130	(0-130)
Pie rouge:	40-140	(40-140)
BBB ordinaire:	100-350	(100-350)
Cul de poulain mâle:	600-750	(600-750)
Cul de poulain femelle:	450-650	(450-650)
Génisses:		
180-250kg: PN/PR:	160-260	(160-260)
BBB culard:	500-700	(500-700)
250-400kg: PN/PR:	310-410	(310-410)
BBB culard:	900-1100	(900-1100)
400-500kg: PN/PR:	350-550	(350-550)
BBB culard:	1050-1335	(1050-1335)
pleines:	1160-1760	(1160-1760)
Vaches:		
moyennes, PN/PR:	225-650	(225-650)
mixtes cat.II:	650-800	(650-800)
mixtes cat. I:	900-1100	(900-1100)
cul de poulain 2 à 4 ans:	900-2125	(900-2125)
âgées:	800-2050	(800-2050)
Taureaux:		
ordinaires: 180-250kg:	215-470	(215-470)
250-320kg:	445-540	(445-540)
320-370kg:	480-600	(480-600)
370kg et +:	565-705	(565-705)
assimilés: 180-250kg:	610-765	(610-765)
250-320kg:	740-890	(740-890)
320-370kg:	640-1040	(640-1040)
370kg et +:	990-1190	(990-1190)
C.d.p.: 180-250kg:	815-965	(815-965)
250-320kg:	1015-1165	(1015-1165)
320-370kg:	1200-1300	(1200-1300)
370kg et +:	1300-1450	(1300-1450)

b) Bétail de boucherie

Vaches		**prix au kg**
fabrication:	0,80-1,00	(0,80-1,00)
50%:	1,20-1,40	(1,20-1,40)
55%:	1,40-1,50	(1,40-1,50)
assimilés:	2,15-2,40	(2,15-2,40)
cul de poulain	2,60-2,80	(2,60-2,80)
Taureaux		
55%:	1,60-1,80	(1,60-1,80)
60%:	1,85-2,05	(1,85-2,05)
assimilés	2,70-2,90	(2,70-2,90)
cul de poulain	2,90-3,20	(2,90-3,20)

Baisse bétail plus maigre. Prochain marché le 23/09/11

BASTOGNE

14/09/2011

Nombre: 171

		Prix au kg
Taureaux ordinaires:	1,00-1,75	(1,00-1,75)
Taureaux cul de poulain âgés:	1,60-2,10	(1,60-2,10)
		Prix à la pièce
Vaches ordinaires:	350-550	(350-550)
Vaches bonne conformation:	625-725	(625-725)
Vaches cul de poulain:	1100-1325	(1100-1325)
Vaches cdp âgées:	800-900	(800-900)
Génisses ordinaires:	300-425	(300-425)
Génisses cul de poulain:	600-800	(600-800)
Taureaux cul de poulain :	750-1100	(750-1100)
Taureaux 6 à 10 mois:	300-400	(300-400)
Jeune veaux:	50-300	(50-300)

Calme. Prochain marché le 21/09/11.

BRUGES

14/09/2011

Nombre: 1366

Taureaux	**Prix au kg sur pied**	
c. d. poulain <24 m & 650 kg:	3,04-3,17	(3,04-3,17)
c. d. poulain >24 m & 650 kg:	2,56-2,81	(2,56-2,81)
assimilés:	2,27-2,52	(2,27-2,52)
bonne conformation:	1,72-1,97	(1,72-1,97)
60%:	1,60-1,69	(1,55-1,64)
55%:	1,56-1,61	(1,51-1,56)
Holstein:	1,34-1,49	(1,29-1,44)
Vaches		
cul de poulain:	2,56-2,76	(2,56-2,76)
assimilées:	2,18-2,28	(2,18-2,28)
bonne conformation:	1,78-2,03	(1,78-2,03)
55%:	1,30-1,55	(1,25-1,50)
50%:	1,15-1,30	(1,10-1,25)
fabrication:	0,98-1,13	(0,93-1,08)
Génisses		
cul de poulain:	2,68-2,98	(2,68-2,98)
assimilées:	2,41-2,56	(2,41-2,56)
bonne conformation:	1,58-1,98	(1,58-1,98)
ordinaires:	1,23-1,43	(1,18-1,38)

Vente rapide, prix en hausse.

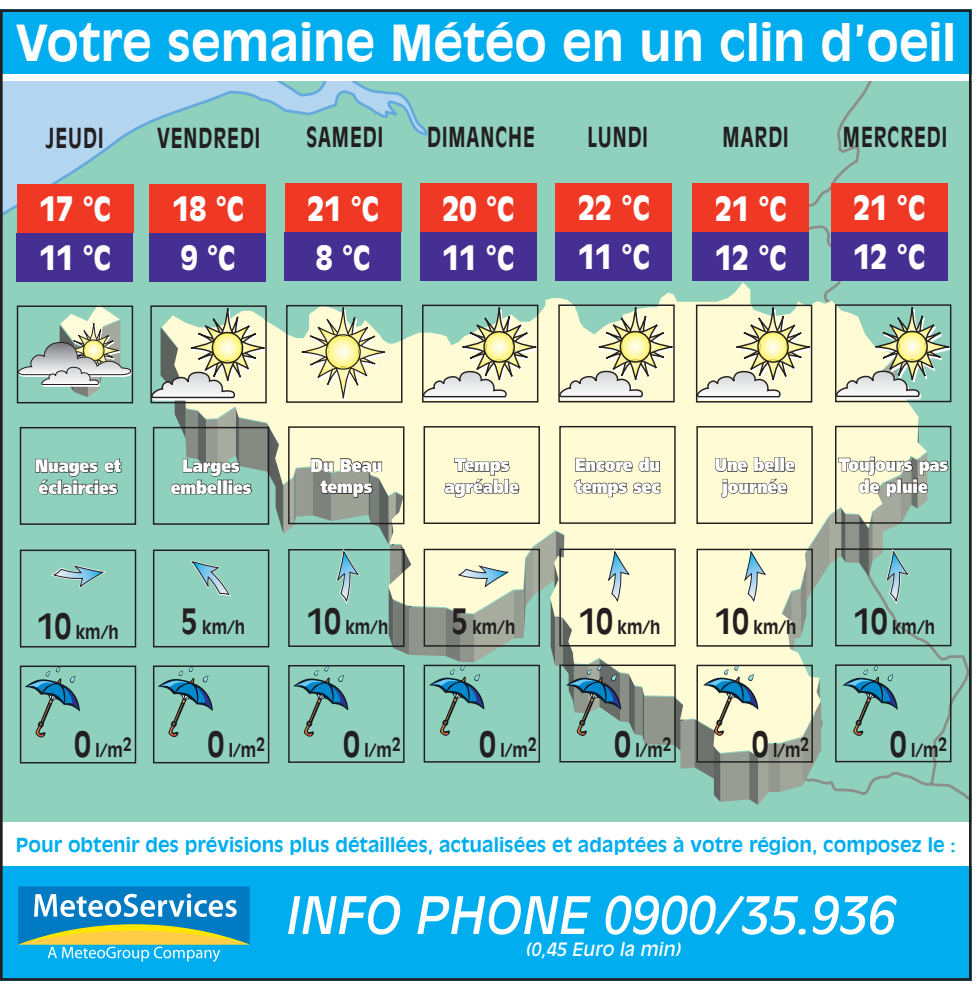

CARCASSES DE GROS BOVINS

Sem. du 05 au 11 septembre 2011

Taureaux	A - S2	479,57	(479,02)
	A - S3	446,72	(444,30)
	A - E2	410,08	(410,82)
	A - E3	390,33	(388,88)
	A - U2	340,77	(341,68)
	A - U3	322,27	(319,96)
	A - R2	307,69	(306,42)
	A - R3	282,94	(281,36)
	A - O2	281,15	(280,58)
	A - O3	268,10	(267,53)
Vaches	D - R2	302,63	(300,99)
	D - R3	287,58	(286,08)
	D - O2	275,10	(272,47)
	D - O3	266,94	(265,31)
	D - O4	261,81	(261,66)
	D - P2	242,72	(242,36)
	D - P3	230,18	(229,77)
Génisses	E - U2	369,50	(369,00)
	E - U3	349,50	(348,50)
	E - R2	298,50	(297,00)
	E - R3	286,00	(285,50)

PRODUITS LAITIERS

14/09/2011

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière

	Prix par 100 kg	
beurre	401,05	(398,80)
poudre de lait écrémé	232,86	(229,79)
poudre de lait entier	295,16	(293,76)
cheddar	340,00	(340,00)

BIRB

Semaine du 05 au 11 septembre 2011

Porcelets 23kg + supp	34,00	(34,00)
porcs carcasses 100kg	141,20	(141,00)

SAINT-TROND

15/09/2011

porcelets 20-23kg (€/pièce)	21-24	(21-24)
truies carcasses (€/kg)	0,68-0,94	(0,68-0,94)

DEINZE - VOLAILLES

14/09/2011

• **Poules à bouillir:**		
extra lourdes (+ 3,5 kg):	0,52-0,54	(0,50-0,52)
brunes (1,8 à 2,0 kg):	0,30-0,32	(0,28-0,30)
blanches (1,6 à 1,8 kg):	0,26-0,28	(0,24-0,26)
• **Poulets à rôtir (1,8 kg):**	0,95-0,97	(0,94-0,96)
• **Lapins:**	2,05	(2,05)

KRUISHOUTEM -OEUFS

20/09/2011

	Prix par 100 pièces	
Oeufs de poules élevées en batterie		**bruns**
Cat.0: 77,50 g	6,23 (6,56)	6,28 (6,63)
Cat. 1: 72,50 g	4,99 (5,32)	5,04 (5,39)
Cat. 2: 67,50 g	4,62 (4,94)	4,82 (5,16)
Cat. 3: 62,50 g	4,24 (4,56)	4,45 (4,77)
Cat. 4: 57,50 g	3,84 (4,15)	3,95 (4,25)
Cat. 5: 52,50 g	3,45 (3,72)	3,51 (3,78)
Cat. 6: 47,50 g	3,01 (3,24)	2,98 (3,20)
Cat. 7: 42,50 g	2,67 (2,87)	2,64 (2,84)
Prix négoce		
XL + 73 g	6,73 (7,06)	6,78 (7,13)
L + 63-73 g	5,12 (5,44)	5,32 (5,66)
M + 53-63 g	4,34 (4,65)	4,45(4,75)
S - 53 g	3,31 (3,54)	3,28 (3,50)

Oeufs de poules élevées au sol		
Prix producteurs	**blancs**	**bruns**
Cat. 0: +77,50 g	7,02 (7,16)	7,31 (7,46)
Cat. 1: 72,50 g	5,78 (5,92)	6,07 (6,22)
Cat. 2: 67,50 g	5,35 (5,50)	5,65 (5,80)
Cat. 3: 62,50 g	4,91 (5,06)	5,20 (5,35)
Cat. 4: 57,050 g	4,36 (4,52)	4,61 (4,76)
Cat.5: 52,50 g	3,60 (3,87)	3,66 (3,93)
Cat. 6: 47,50 g	3,16 (3,39)	3,13 (3,35)
Cat. 7: 42,50 g	2,82 (3,02)	2,99 (2,99)
Prix négoce		
XL + 73 g	7,52 (7,66)	7,81 (7,96)
L + 63-73 g	5,85 (6,00)	6,15 (6,30)
M + 53-63 g	4,86 (5,02)	5,11 (5,26)
S - 53 g	3,46 (3,69)	3,43 (3,65)

BRUXELLES

Sem du 08 au 14 septembre 2011

	Prix livré usine €/tonne	
Blé panifiable	222,00	(222,00)
Blé fourrager	209,00	(209,00)
Escourgeon fourr	207,00	(208,00)

SYNAGRA

20/09/11

Prix indicatifs des céréales payés aux producteurs, communiqués par l'association des négociants en céréales. Ces prix sont adaptés plusieurs fois par semaine.

Prix culture en e/tonne		
Blé fourrager	174,50	(184,00)
Blé meunerie 12/35/220	184,50	(194,00)
Escourgeon fourrager	175,50	(183,00)

MATIERES PREMIERES ALIMENTATION BETAIL

14/09/2011

Prix par 1000 kg en vrac hors TVA, départ négoce

Pulpes sèches bett. 8mm France	200,00	(211,00)
Luzerne 16% pellets 6mm France	201,00	(201,00)
Tourteau tournesol 28% Argentine	173,00	(169,50)
Tourteau colza 34% Belgique	216,00	(214,00)
Tourteau soja 43% Argentine	329,00	(330,00)
Tourteau soja 44% Hollande	319,50	(322,50)
Tourteau soja 48% OGM contrôlé Brés	371,00	(367,00)
Tourteau colza 49% Belgique	340,00	(342,00)
Tourteau lin 40% Belgique	323,00	(328,00)
Glutenfeed maïs 22% EU	196,00	(196,00)
Manioc Thaïlande	-	(-)
Mélasse cannes	191,00	(191,00)

CHICAGO

13/09/2011

1ère col.: en cents/boisseau pour les céréales (1 boisseau = 27,2 kg en froment; 25,4 kg en maïs) et en $/907 kg pour le tourteau de soja; 2ème col.: prix en euros/tonne.

Froment	688,75	185,26 (186,40)
Maïs	709,25	204,80 (208,90)
Tourteau Soja	357,30	288,72 (288,00)

INTERNATIONAL - OLÉAGINEUX

15/09/2011

Cours des graines oléagineuses et tourteaux sur les marchés mondiaux, en $/tonne.

Soja		
Graines U.S. Cif Rotterdam:	549	(568)
Graines Arg. Cif Rotterdam:	563	(582)
Pellets 44,46% Arg. Cif Rotterdam:	398	(412)
Pellets 48% Brésil Cif Rotterdam:	408	(423)
Colza		
Graines Europe "00" Cif Hambourg:	635	(649)
Tourteaux 34% Fob Hambourg:	255	(261)
Lin		
Graines Canada Cif. Europe:	510	(540)
Tourteaux 36% Allemagne:	393	(393)

POMMES DE TERRE

13/09/2011

Bintje: L'offre s'accroît avec la mise en route progressive des arrachages à grande échelle (à partir de cette semaine et certainement la semaine prochaine). La demande industrielle temporise, disposant encore de dernières hâtives ou variétés de transition, et de contrats de Bintje en sortie champ. L'export est quasi nul par manque de demande. Les prospections sont surtout orientées vers l'Afrique du Nord. La Roumanie est demandeuse (à prix très bas) et est servie par l'Allemagne. Les transactions observées en ce début de semaine restent situées entre 4,72 et 5,00 €/qt (tout venant, vrac départ, hors TVA, min. 60 % 50 mm +, minimum 360 g/5 kg PSE). Le marché peut évoluer dans les prochains jours. Renseignez-vous régulièrement.

Plant de Bintje: Marché très calme, peu d'offre, pas de demande, prix inchangés: classe A, rendu mars 2012, par 5 tonnes, en sacs, hTVA:
- calibre 28-35 mm: 59,00 - 62,00 €/100 kg
- calibre 35-45 mm: 34,00 - 37,00 €/100 kg.

Marché du frais : toujours peu de commerce enregistré sur un marché dominé par les contrats. Les arrachages sont quasi terminés en variétés à chair ferme, et sont pleinement en cours en variétés à chair tendre. Le niveau de rendement est qualifié de bon (sans être exceptionnel) en variétés à chair ferme pour lesquelles la progression du calibre a nécessité de défaner assez rapidement. En variétés à chair tendre par contre, les rendements sont régulièrement (très) élevés, avec peu de sous calibre et parfois même des calibres excessifs. La lavabilité est généralement bonne. La teneur en matière sèche reste un peu faible sur certaines variétés. Les prix indicatifs relevés se situent, selon la lavabilité, la variété et la grosseur :
-Entre 12,00 et 16,00 €/qt en variétés à chair ferme ;
-Entre 7,00 et 12,00 €/qt en variétés à chair tendre.

FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE (FWA)

VENDREDI 7 OCTOBRE

SR VERVIERS: à 20H au Charlemagne à Henri-Chapelle: «Natura 2000» par Didier Vieuxtemps, Conseiller au Service d'Etudes

FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

FJA MERBES-BINCHE: Concours de belote, sur les terres de la famille Goemaere Jean-Luc, Route de Mons à 7131 Waudrez (en face du trafic). (voir encart)

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

FJA FLEURUS: Soirée «Soif Party» chez M. et Mme Philippe Hannet, Rue Catalogne 50 à 1495 Marbais. (voir encart)

FJA DINANT: Soirée «Fin de l'été», à la salle du football d'Havelange. Sono Dotcom. (voir encart)

FJA ARDENNE LIEGEOISE: Finale Nationale des Concours de Meilleur Juge en race Pie Noire, chez Sébastien et Xavier Lambotte, Chauveheid 87 à 4987 Stoumont.

FJA MERBES-BINCHE: Nuit de la Jup' sur les terres de la famille Goemaere Jean-Luc, Route de Mons à 7131 Waudrez (en face du trafic). (voir encart)

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

FJA MERBES-BINCHE: Concours de labour sur les terres de la famille Goemaere Jean-Luc, Route de Mons à 7131 Waudrez (en face du trafic). (voir encart)

DIMANCHE 2 OCTOBRE

FJA PROVINCE DE NAMUR: Finale provinciale des Concours de Meilleur Juge en race BBB chez la famille Delsaux, Rue Louis Enckels 20 à 5030 Beuzet.

SAMEDI 8 OCTOBRE

FJA WPJ: Soirée Kitch à la Ferme du Grand Manil à Saint-Germain. (voir encart)

FJA FLEURUS: Soirée chez M. et Mme Louis Divers et fils, rue Monplaisir 4 à 6211 Mellet.

DIMANCHE 9 OCTOBRE

FJA LUXEMBOURG: Finale Nationale des Concours de Meilleur Juge BBB chez Marc Schumer, Bizory 8 à 6600 Wardin.

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

Voir pages de l'UAW

DIVERS

SAMEDI 24 & DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

OUDENAARDE: Journées internationales de la mécanisation agricole et horticole. Info: www.werktuigendagen.be

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

MALÈVES-SAINTE-MARIE (PERWEZ): de 10h à 17h chez Michel Pierard, rue de la Garenne, 32, «Une fleur pour l'eau» parcours ludique dans un labyrinthe floral géant, animations familiales, exposition de machines agricoles, marché de produits du terroir. Ouvert à tous, entrée gratuite, parcours fléché à partir de la E411. Info: Nitrawal: 081/62.73.07 ou www.nitrawal.be

DIMANCHE 2 OCTOBRE

BASTOGNE: à 9h30, concours régional de Bastogne au Marché couvert

MERCREDI 5 OCTOBRE

CINEY: dès 14h, hall des criées, criée du CSB, vente de taureaux BBB prêts à saillir

VENDREDI 7 OCTOBRE

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE: au Domaine du Bois des Rêves, 24ème Nuit du Blanc Bleu Belge. Renseignements et réservation repas: Clément Crohain, 02/395.71.39 ou 0475/573.689

VENDREDI 21 OCTOBRE

ARVALIS-INSTITUT DU VEGETAL: Journée technique, engraissement de jeunes bovins: adapter vos rations au contexte économique à la Ferme Expérimentale Professionnelle Lorraine, Saint-Hilaire-en-Woëvre (55). Conférence- débat «Enjeux économiques de différentes rations d'engraissement à l'échelle de l'exploitation» et trois ateliers techniques. Renseignements auprès de Dominique Valle au 03.29.87.50.23 ou d.valle@arvalisinstitutduvegetal.fr

Pleinchamp
HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

• CHAUSSÉE DE NAMUR, 47 • B-5030 GEMBLOUX
• TÉL. : 081/60.00.60 • FAX: 081/60.04.46
• E-MAIL: pleinchamp@fwa.be

Organe de presse hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Rédaction: Richard Cydzik, Bernard Kersten, Marie-France Vienne
Abonnement: Martine Dewez
Editeur responsable: Yvan Hayez, secrétaire général
Tirage: 22.500 exemplaires distribués dans toutes les fermes de Wallonie
Imprimerie: Corelio - Grand-Bigard
Prépress: Passe-Partout

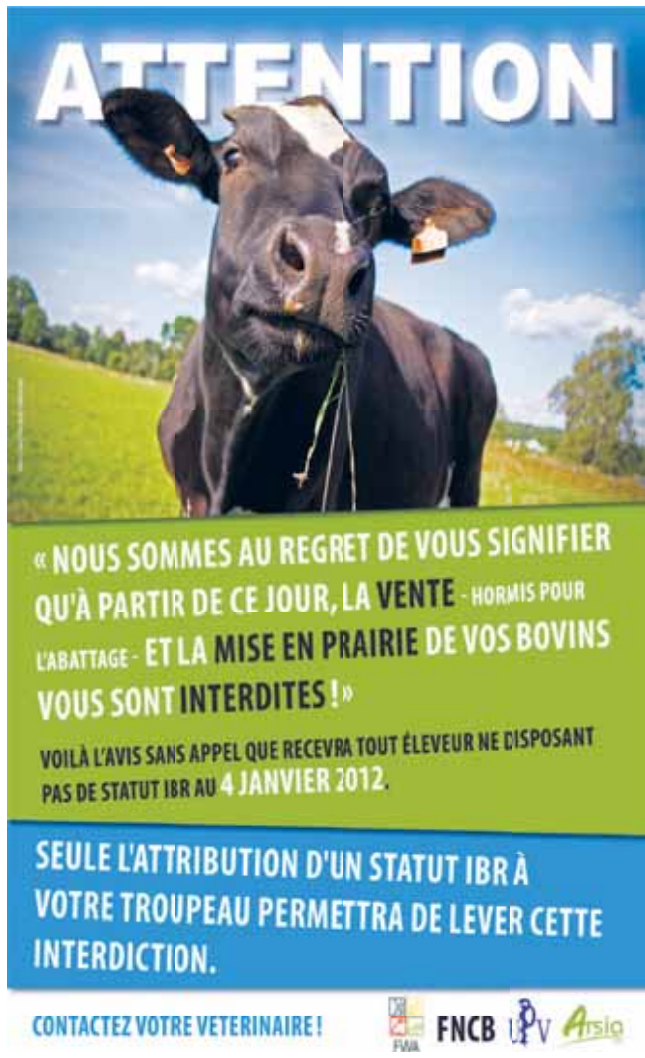
ATTENTION
« NOUS SOMMES AU REGRET DE VOUS SIGNIFIER QU'À PARTIR DE CE JOUR, LA VENTE - HORMIS POUR L'ABATTAGE - ET LA MISE EN PRAIRIE DE VOS BOVINS VOUS SONT INTERDITES ! »
VOILÀ L'AVIS SANS APPEL QUE RECEVRA TOUT ÉLEVEUR NE DISPOSANT PAS DE STATUT IBR AU 4 JANVIER 2012.
SEULE L'ATTRIBUTION D'UN STATUT IBR À VOTRE TROUPEAU PERMETTRA DE LEVER CETTE INTERDICTION.
CONTACTEZ VOTRE VETERINAIRE !
FWA FNCB UPV Arsia

CRIÉE du CSB
5 octobre 2011 dès 14 h - Hall de criée de Ciney

Infos sur www.awenet.be
Catalogue sur demande par tél au 083 23 16 51
Taureaux BBB prêts à saillir...
Le CSB,
Rien que des négatifs, ça c'est positif !
• Sperme contrôlé et approuvé
• Origines confirmées
• Statut sanitaire irréprochable
• Statuts S.M.A. (DMC I) et veaux électriques (DMC II) et SQT (veau-cochon) NEGATIFS
• Statut GCM (Nanisme) déterminé

Le Centre de Sélection Bovine
AWE asbl - CSB : rue des Champs Elysées 12 | B-5590
Ciney Tel. : 083 23 16 51 | csb@awenet.be | www.awenet.be
awe

La FJA Provinciale de Namur
Et la Famille Delsaux
Ont le plaisir de vous convier à leur
Week-end Finale CMJ
Rue Louis Enckels 20 à 5030 Beuzet
Samedi 1 octobre 2011
Soirée Nuit Blanche
Nombreuses bières blanches accompagneront les traditionnels bières et softs
Tarifs habituels
Dimanche 2 octobre 2011
Finale Provinciale des Concours de Meilleur Juge BBB
Avec la participation de l'élevage de Corroy de Messieurs Van Eyck de Corroy-le-Château
19h : Début des inscriptions
20h30 : explication du jury
21h30 : Fin du concours
22h : explication du jury sur son classement
23h : remise des résultats
Bar à bières spéciales tout au long de la soirée
Ambiance assurée tout au long du week-end par DOTCOM
Le comité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident

La FJA de Fleurus
Organise une
Soirée « Soif Party »
Samedi 24 septembre 2011
Chez Monsieur et Madame Philippe Hannet, Rue Catalogne 50 à 1495 Marbais - Tarifs : filles membres 12 euros – garçons membres 15 euros Filles non-membres 15 euros – garçons non-membres 18 euros Attention : Habillez-vous en bleu de travail et bénéficiez d'une réduction sur le prix de l'entrée ! - Le comité se réserve le droit d'entrée et décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident

La Fédération des Jeunes Agriculteurs Organise un
Cours d'Insémination Artificielle
A Saint-Quentin, Ciney
Début octobre
Mardi et jeudi de 16h30 à 19h30
Inscriptions et renseignements au 081/627.443 ou guillaume.vanbinst@fwa.be

La FJA de Merbes-Binche
A le plaisir de vous inviter à son
Week-end Concours de Labour les
23, 24 et 25 septembre 2011
Sur les terres de la famille Goemaere Jean-Luc
Route de Mons à 7131 Waudrez (en face du trafic)
Vendredi 23 septembre 2011
Concours de Belote
Samedi 24 septembre 2011
Nuit de la Jup'
Tarifs habituels
Dimanche 25 septembre 2011
Concours de Labour
10h : inscriptions pour la ballade des ancêtres
13h : inscriptions pour le concours de labour
Mais encore gymkhana, animations pour enfants durant toute la journée... Le comité décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou accident

La FJA de Dinant
A le plaisir de vous inviter à sa
Soirée « Fin de l'été »
Samedi 24 septembre 2011
A la salle du football d'Havelange
Ambiance assurée par la sono Dotcom

La FJA de Wavre-Perwez-Jodoigne
A le plaisir de vous inviter à sa
soirée Kitch
Samedi 8 octobre 2011
A la Ferme du Grand Manil à Saint-Germain
Le POMPIER coulera à flots ! Soirée animée par DJ Deemer
PAF : 13 euros fille membre, 15 euros garçon membre, 20 euros non-membre Le comité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident

MATERIEL

Tractoren + onderd. occasie Case IH 20-200 pk Case International dealer Jo Smeets Moelingen. T. 0475/548.791 (167)

A v. refroidisseur Alfa-Laval 2100L; pipe-line; 48 v barrières de contention; abreuvoirs Marec. T. 04/381.07.64 (1370)

A v. faucheuse Pottinger 1,90 + Kuhn 2,80m; faneuse Kuhn 5001 + 7501; Rotavator fraise Maschio 3m; herse rotative Morra 3m; semoir Nodet 3m 25 rangs 2004; bic 4,6m hyd + rouleau; charrue 4 socs IH 2500 Eur + Lemken 5 socs Opal 120; bras Rouseau porté 3000 Eur. Jadoul Bruno Grez-Doiceau 010/844.864 (1372)

A v. pulvé Beyne 800L ct ok 2015; vibro 2,8m; combi semoir herse 2,5m dernier sillon. T. 0476/898.367 0473/937.773 (1391)

A v. machine pdt Goossens 1 rang gros modèle larges tapis bac 3T très bon état 3000 Eur à discuter. T. 0479/225.930 (1397)

A v. cse cess totale 2 br à gale; rat boules; 2 silos AL 5T+10T; tank lait 3800L; sal de trait tandem 2x3 Des Kuhn 2008; Dac 2 stations; 2 râtel ball s/roues; bétaillère 5m; fauch refus; ébouseuse Agrimat 7,5m; enfonce pieux; Cyracuse 5m; chisel 3m; pique balles; pince balles; herse rot + sem Nodet 3m; herse canad 3m; vêleus; caméra; 15 rails. T. 061/511.232 le soir (1389)

A v. dés-pailleuse Kuhn Monitor 3060; charrue Demblon 3 socs; bascule bov; semoir bett 6r; refroidis Packo 1600; rouleau 3,5m; poutrelles Hem Heb; tonneau à eau 2000; fauch Claas 1,80m; bacs à eau tte cap; Kongskilde 3m; cuve alu 10000L; silo aliment 6T; jantes larges JD Ford; pneus ttes dim; préfané ray-grass trèfles 80x90 et 120x90 foin sans pluie T. 0478/210.650 (1406)

A v. cse pension tract Fiat 80ch; trac av gro chargeur; trac David Brow 72ch; nettoyeur Andicar 90cm large tr b état; remorq foin 6m5x2m4 Solid; silo farin bac 5 roues 6m; cornadis 5 roues 18 places 2-3 ballo; bétaille voitur 2T 2 essieu 2 bêtes petit réparation agréée. T. 061/511.300 (1408)

A v. cse cessation pulvé Hardi Master; ordi HC2500 1200L 18m 7 coupures; tuyau aspirations 5m 2003; rotative Molleti 3m + roto émietteur; rouleau Packer; rotative Kuhn HRB303D 2007; rouleau Maxicage relevage hydraulique; semoir Hassia; charrue Dethy 4 socs 1985 type Fort roues auge + roue transports état neuf; Bobcat 440B nouv moteur; nouv pneus + jantes 85cm; Godart standard 90cm; bac grande capacité 1,10m; fourche et pince à fumier 90cm. T. 0474/202.029 (1413)

A v. Karcher tout révisé 250 bar 380 triphasé double emploi prix intéressant comme neuf. T. 0473/560.486 (1407)

A v. Deutz Fahr pièces de rechange neuves et d'occasions pour tracteur. www.hoogsteyns.be T. 04/381.05.56 (1438)

A v. benne Brimont 12T en bon état; hausses pour ensilage; pneus 550/60/22,5 neufs; béquille hydraulique. T. 0478/721.533 (1412)

A v. faneuse Stol 6 toupies 6,80m hydro ex état 2200 Eur; Godet malaxeur à béton 1,5m3 pour Merlo à réparer boîtier coulé 1250 Eur. T. 0474/384.273 (1421)

A v. silo polyester 4T + 16T; semoir porté Amazone; emballeuse boule; chariot. T. 0477/559.917 (1432)

A v. remorque à foin 7m; taureau 18 mois origine Dafio + Ampir; draineuse portée à chaîne; balance 300kg. T. 060/311.623 (1435)

A v. vibro 3m très solide possib de placer à l'avant du tracteur; char 2 socs; distr engrais. Bas prix. T. 0474/875.006 (1449)

A v. cse cess vis à grain 8m; aplatisseur Albert; désileuse Triolet 170; Fiat 600 pour pièces; char ballots 7m. T. ap 20h 071/533.203 (1455)

A v. silo maïs 2010 contenance 1ha 1150 Eur; à d chiots Border Collie région Fleurus. T. 0477/582.562 (1456)

A v. grue Case de 18T sur pneus; benne 12T bac inclinable 1,95m pour attache Verachtert bacs pour chargeur et téléscopique. T.0472/494.916 (1469)

A v. charrue bisoc Melotte 350 Eur; polysoc 6 socs 250 Eur; tonne à eau 300 Eur; semoir engrais 500L 200 Eur. T. 0477/353.008 (1457)

A v. benne 10T Legrand bon état L4,1m l2,2m H1m haussettes 11,78m3 pneu 14.00-20 port + 2 trappes. T. 0476/984.453 (1458)

A v. benne 8T BE 1000 Eur; abreuv 10 Eur/p; fauch PZ 1,85m 2008 1000 Eur; remorq plat 6mL 2,30l 1000 Eur; vis à grain 9m 150 Eur; épand fum Jantil 1000 Eur; 5 pomp prair 100 Eur/p. T. 060/312.144 soir 8h (1463)

A v. cse cess rot Kuhn roul tub rel hydr 3m; char Huar 4 socs; bic 3m30 roul pointes. Rég Ath. T. 0496/610.342 (1468)

A v. 2 roues 11.2.48 complet; semoir Nodet 3m TB état; défaneuse pdt Amac LK4; moulin LAW 380v. T. 0474/598.341 (1472)

A v. épandeur Albert 4T; big 3,40m avec rouleau hérisson; rampe pulvé 18m; rouleau 3m porté ou traîné semi-porté 3m; bac 1,35-1,70m. T. 0495/927.527 (1474)

A v. cse cess andaineur Pottinger 3m60; tonneau à eau s/roues 1200L. T. 0476/884.676 (1465)

A v. tracteur Fiat 160-90 relevage avant airco 7000heures état impeccable. T. 0472/606.968 (1479)

A v. écrémeuse Alfa-Laval; baratte à b Jules d'Hont; bloc boucher. T. 087/226.955 (1482)

A v. cruche insémination TW 34L; râtelier prair bal rond; ton lisier 5500L; bétaillère 5 vaches. T. 0494/315.992 (1483)

MATERIEL (CHERCHE)

Cherche tracteur Porsche 3 cyl et 4 cyl même pour pièces. T. 0485/104.904 (1175)

Tract Ford tts séries aussi série 40 boîte SL ou SL Dual, MF séries 100 à 600, Fiat 65-66 à 80-66, 115-90 à 180-90; N-H boîte méca; Deutz 6806, 6807, 7206, 7207; moisbat New Holland 1540 à 1550 S, 8070; pelles sur pneu Hitachi et Daewoo; bull Volvo et Cat. (aussi en panne ou brûlé). T. 011/37.60.73.-0496/38.72.22 - awoutersexport@skynet.be. (1490a)

Cherche châssis de camion de 7m avec complet à petit prix; cherche 1 bâtiment de 15mlx30mL 3m50 à la corniche à petit prix. T. 0479/392.437 (1448)

Cherche mélangeuse pour vaches laitières et niches à veaux. A. v. petite benne de 4T et scie circul. T. 0488/279.271 (1490)

AUTRES VEHICULES

A v. Golf V noire 2007 1.9 TDI on tour 109000km airco jantes alu 10250 Eur carpass Tournai. T. 0477/629.380 (1443)

BOVINS

A v taur. de saillie BBB, 15 mois statut I3, orig Blakstar x Gitan et Rosario x Impruden m vis gr form. Rég. Mons. T. 0479/294.735 (1314)

Attention! A partir de janvier 2012, seuls les bovins issus d'une exploitation ayant un statut IBR (I2, I3 ou I4) pourront être commercialisés. Informez-vous!

A v taureau de saillie BB non inscrit, statut I3, bonne conformation. T. 0498/358.529 (1287)

A v. taureaux Limousins 7-9 mois inscrits viandeux origine Moulin d'Herboris. Noël Emile 0478/950.290 (1429)

A v. veaux mâles Simmental français pour la reproduction. Production élevée, province de Lux. T. 0497/179.814 (1460)

Limousin cess cs pension v cruche insémination pail diff taur IA prive; taur saillie 18 mois calem insc Herdbook livre à gène ss corne orig IA Ondit Idole Kana Lafayet tx adulte fils Ibisimn. T. 061/511.300 (1409)

Cherche jeune taureau culard BBB têtard né par voie naturelle st I3 ou I4. T. 0494/306.700 (1475)

A v. tx Charolais culard pur ou croisé tout âge; grilles fonte 80x50-2 montants inclinés 4m 7 places. T. 061/468.209 ou 0494/030.649 (1467)

A v. cse cons taur de saillie BBB 27 mois ins admis Bleu Blanc +/-950kg mère Fon d Bois Osborne Diabolo p Dart End Sagit Orvet. T. 0497/784.220 (1471)

A v. 2 taur de 12 mois avec mère plus de 11000L I3 père Shottle-Toystory; désileuse Triolet 170. T. 0496/662.987 (1480)

A v. taureau de saillie inscrit HF Pie Noire 20 mois grand gabarit. T. 0478/551.000 (1481)

A v. taureau mixte 3,5 ans inscrit; génisses pleines 8 mois; salle de traite mobile Renard 6 places. T. 060/411.191 (1487)

A v. 2 tx saillie Blond d'Aquitaine inscrits 21m-16m TB origine. T. 0499/130.600 (1491)

NOTAIRE

FLORENNES (10e div. HANZINELLE)

Etude des Notaires Geneviève GIGOT & Armelle DECUIR
rue de la Station, 67 à Walcourt
Tél. 071/61.10.03 – 071/61.21.27

Vente de gré à gré

LOT DE TERRES

I. Lieu-dit « Croix Brosse » : ensemble de terres de 1ha 74a 18ca ;

II. Lieu-dit « Coin du Fays » et « Cornes du Fays » : ensemble de terres de 1ha 25a 37ca ;

III. Lieu-dit « Coin du Fays » et « Cornes du Fays » ensemble de terres de 2ha 34a 85ca ;

Totalité : **5ha 34a 40**

Zone Agricole. Actuellement occupé (bail à fermé). Faire offre à partir de 15.000 €/ha. Renseignements : s'adresser en l'étude

Pédicure bovins

VAGUET Vincent

0498/68.67.13

(Cage contention hydraulique)

9998727/2/1811jht

STOP

EFFICACE-ECONOMIQUE-DURABLE

Stop sols glissants

caillebotis et couloirs raclés

L'UNIQUE entreprise apte à déglacer tout type de sol d'étable.

PASCAL HOCQ 0486/34 58 57

www.patte-et-sol.be

9998731/6/2311JHT

MARIAGE

NOMBREUSES PERSONNES SEULES ts âges (18-88 ans) cherchent **RELATIONS SÉRIEUSES** pour vie à 2 avec Belges du monde rural et de toutes régions. Demandez vite la passionnante brochure expliquant comment entrer en contact.

Tél. 00 332 98 55 33 96

CIA

5, rue Goy AA - 29337 - QUIMPER (France)

Ecrivez:

c'est gratuit! et sans engagement!

Site chrétien de rencontres www.unioncia.com

9998868/4/2410/ot

Conditions avant saison jusqu'à 12% sur

FELLA, KUHN, LELY

THOMMEN-SCHWALL

www.thommenschwall.com

Tél. 080/410.150

KUHN, c'est ma force!
> charrues réversibles portées et semi-portées
> herses et fraises rotatives
> semoirs en lignes mécaniques et pneumatiques
> semoirs de précision
> techniques culturales simplifiées
TRAVAIL DU SOL & SEMIS

KUHN be strong, be **KUHN**

LES MATÉRIELS **PACKO AGRI** SONT DISTRIBUÉS EXCLUSIVEMENT PAR UN RÉSEAU D'AGENTS SPÉCIALISÉS. COMPÉTENCE ET SERVICE À VOTRE PORTE.

B-8210 Zedelgem T : 050/25 00 10
B-5590 Ciney T : 083/61 14 74
E : info@packo.be W : www.packo.be

PACKO Agri
Parce que la terre nous unit

AUTRES ANIMAUX

A v. ânons. T. 0495/458.446 ou 080/684.045 (1439)

A v. jeune étalon noir 16 mois inscrit et pucé bonne origine. T. 061/288.256 (1433)

A v. Roux d'Ardennes 125 Eur rég Aywaille. T. 0478/267.195 (1476)

A v. 3 chevaux; grands box pour poulinières ou autres. T. 0495/112.905 après 17h (1484)

FOURRAGES

A v. drêches de brasserie. Préat Montignies-le Til. Agréation GMP 04-047. Tél 071/561.882-0475/439.671 (1303)

A v. paille, foin, ray-grass, fétuque 1er choix, origine France sous abri, rendu. T. 0472/981.167 (1072)

A v. ballots préfanés 2e coupe 2011 qualité extra très secs. T. 0478/328.661 (1423)

A v. racine chicon propre 1050 vemkg ms pulpe humide radicelle betterave propre pulpe surpressée 30% ms; 7 ha maïs massif Mons Rance Couvin Philippeville. T. 0033 684967337 (1437)

Cherche maïs sur pied. T. 0493/613.574 (1441)

A v. 7ha de maïs région Ardenne. T. 0476/331.357 (1461)

A v. enrubanné, céréales immatures 950VEM 43MS 15P. Libramont, Ch Jerouville. T. 0495/252.795 (1462)

A v. maïs sur pied 2ha50 région Soignies. T. 067/458.255 (1464)

A v. 45 boules préfané 100 Eur/tonne départ champ. T. 0476/635.015 (1477)

A v. maïs sur pied région Erpent. T. 0471/706.345 (1478)

A v. 1ha30 maïs sur pied rég Oeudeghien-Frasnes. A donner pneus pr couverture silo. T. 068/552.773 ou 0478/398.475 (1485)

A v. beau maïs 1,5ha région Ath Enghien 2000 Eur/ha. T. 068/552.339 (1486)

A v. 3ha20 de très beau maïs sur pied. Prend bêtes en pension hiver. A. v. boules de préfané sec. 084. T. 0497/415.721 (1492)

IMMOBILIER

Terra Projects. Cherche terrains à bâtir à lotir de 10 ares à 25 hectares. www.terraprojects.be 0476/426.112 (1220)

Cherche terre de culture pour plants de sapin de Noël min 5ha contrat de 6 à 9 ans sans bail à ferme bon prix régions Lorraine, Ardenne, Famenne, Condroz. T. 061/533.277 (1470)

Ch fmette ou maison non attenante max 10km axe Nivelles-Binche. Il faut 3ch bur jard sit calme max 320000 Eur Club Immobilier 02/366.94.96 (1378)

Leglise à louer plusieurs abris fermés ou non pour voitures, caravanes, mobilhomes, etc. T. 063/433.019 (1466)

Ch maison isolée min 3ch évent à rénover av gd jard ou pâture sit agr max 30km Nivelles max 375000 Eur Club Immobilier 02/366.94.96 (1377)

DIVERS

Tonte moutons et vaches. Achète moutons et laine, prix d'usine. T. 0495/836.498 (013)

Liq p haie & divers: cyp bleu & thuya 80cm=1,50 & 2,80 Eur! 1m=4, 1m25=6; 1m50=8, 1m75=13, 2m=18! 2m25=23; Leylandi 1m20=5; if-taxus=2, 1m=10; rhodo 80cm; photin=5; houx =3, 1m20=12! Buis=1,20, 1m (touf)=18! Hêtre àpd 0,50 (1m25=1 Eur! 1m80=4!); Ligust 1m=0,70; berberis=0,80; érable, chêne, frêne, auln, boul, prunel, tilleul, arb à fleurs, noiset, cotos, lier, pin, genév, lavand, bruyère, rosier, fruitiers, plants forest, etc.). Rens-vs! 0498/666.825 ou fax 080/786.428 (1426)

Cherche quota laitier à louer. T. 0472/209.612 (1428)

Cherche DPU valeur +/- 240 Eur. T. 0474/310.539 (1434)

A v. poêle Don-Bar 400 Eur. T. 061/288.732 (1459)

Cherche quota chicorées droits de livraison. T. 0471/781.524 (1488)

A v. droits de prime unique. T. 0471/368.151 (1489)

A saisir: lauriers 1m20=5 Eur, 1m50=7! 2m=18! hêtres rouges 40/+=1,20, 60/+=1,60, 80/+=2, 1m/+=2,80, 1,25/1m50=6! charme 1m=0,70! 1m80=3! noyer 1m=2! buis boule 25cm=15! aupébine 1m=0,60, etc. 0498/666.825 (1424)

Ets G. L'HOMME s.a 4280 HANNUT
☎ 019/51.33.98 - www.lhomme.be FENDT

Tracteurs:	1 Fendt 820 205 ch Démo	- 1 Fendt Farmer 4S 65 ch '72
	1 Case MX 135 r. a. 135 ch '00	
Mois-bat:	1 Laverda M304 5,4m '06	- 1 Dronningborg D8500 - 4,3m
Manutention	1 charg. compact Thomas T133	- 1 mini pelle Bobcat 331 3,5 T '04
Neuf (de stock)	1 andaineur Kuhn GA 4321 4,3m	- 1 benne Huret 16/18 T
	2 lames à neige prix promo	- Containers 5 - 8 -10 - 25 m^{3-}
Herse rotative:	1 Emy 3m, rouleau Packer	
Charrues	1 Naud 4 socs RX 422	- 1 Kverneland 4 socs LH 100
Divers	1 benne Brimont 16 T	- 1 pulvé Blanchard 3000 L 24m
	1 pulvé Vicon 800 L 16m	- 1 pulvé Hardi 1000 L 21m
	1 distributeur engrais Vicon 2000 L	- 3 lames à neige
	1 arracheuse Gilles A47-32 à socs	- 1 grappin betterave 2600 L

CUYCKENS
Les outils que la terre préfère

A v. pour compte clients & propre

Tracteurs

JD 3640	114 ch 9200 h	84
JD 4240 S	140 ch 12392h	83
JD 6300	90 ch 8500 h	95
JD 6310 TLS	100 ch 4500 h	01
JD 6400	100 ch 9300 h	93
JD 6620	125 ch 7070 h	03
JD 6810TLS	125 ch 6373 h	99
JD 6830	140 ch 300 h	11
JD 6920 TLS	160 ch 3500 h	03
JD 6920S TLS	165 ch 5400 h	02
JD 7530 TLS	200 ch 6500 h	07
JD 7530 TLS CS	200 ch 2400 h	08
JD 7530 TLS CS	200 ch 3800 h	08
JD 7700	160 ch 8800 h	96
JD 7700	160 ch 9000 h	96
JD 7720	170 ch 4385 h	04
JD 7810	180 ch 10000h	98
JD 7930	220 ch 3600 h	06
David Brown 1200	70 ch 10000h	75
Ford 8210	120 ch 10432h	83
JCB 185-65	185 ch 6500 h	95
Lamborghini 1056DT	105 ch 8900 h	79
MF 165	65 ch 7600 h	60

Moissonneuses-batteuses

JD 2256	5,5m 2600 h	99
JD 2266	6,1m 2348 h	98
JD 9640 HM WTS	5,5m 1360 h	03
JD 9640 WTS	5,5m 600 h	04
JD 9640 WTS	6,1m 1150 h	02
JD 9880i STS	2746 h	06
JD 9880i STS	9,0m 850 h	07
JD S 690	9,0m 223 h	11
JD S 690i	9,2m 600 h	09
JD T 560	6,7m 125 h	11
JD T 560i HM	7,5m 110 h	11
JD T 660 HM	7,5m 150 h	11
Coupe Zurn 622 Colza	6,7m	
Barres de coupe JD	4,8m à 9m	
Chariot de coupe JD	9m	
Cueilleur Capello Quasar	6rgs	08

Matériel betteravier

Dewulf:	débardeuses 6000T/6000	90
Gilles:	débardeuse RB 200S	88
	effeuilleuse TR14	00
	arracheuse AD 47	98
	semoir 12 rgs repl. Précis +	01
Thyregod : décrotteur TR7-BJ		01
Accord : semoir Optima 6 rgs		97
Nodet : semoir 12 rgs pneumatique		99

Combinés de semis (herse/ semoir)

Lemken Zirkon 10 + Saphir 7	3m
Alternative Kuhn + semoir Accord	4m
Kuhn + semoir Sulky	4m

Divers

charrue 4 socs Kverneland Vario	90
charrue 4 socs Steeno 10A-105	85
charrue 4 socs Lemken Opal 140 NS	92
herse rotative Prosol 3m	01
herse rotative Frandent 3m	00
herse rotative Lely 3m	90
semoir Nodet 3m 19 rgs	82
distr. engrais Vicon BS 2000	97
distr. engrais Amazone 3000 L, 30m	08
distr. engrais Bogballe 2500 L	97
pulvé porté Delvano 1000 L 18m	99
faucheuse-cond. JD 331 3,3m	11
compresseur Atlas Copco à piston	92
télescopique Kramer 4107 7m	07
tondeuse autoportée Dynamark	93
tondeuse autoportée Ransomes	93
Gator JD 6x4 2250h	05

CUYCKENS s.a.
JOHN DEERE
LEMKEN
rue Roi Albert, 1a - 4280 CRAS-AVERNAS
Tél. 019/51 37 38 - fax 019/51 08 58
www.cuyckens.com
info@cuyckens.com

VAN DER VEN
PROFESSIONEEL IN VLOERTECHNIEK

SOLS SYNTHETIQUES
pour la salle de traite
en 3 couches
antidérapant
aussi en rénovation
entre deux traites

MURS
peinture à base d'époxy
sur murs cimentés
ou dalles préfabriquées

RENOVATION
MANGEOIRES USEES

Pour plus d'informations:
VAN DER VEN WALLONIE
Luc CORSTJENS
0486/33.15.96
e-mail: luc.corstjens@skynet.be

99985663/0509 plc jht

SCRL AGRIGNIA
9 rue J.B Joannes 4253 DARION
☎ 019/58 87 41 - 0475/28 36 49

Occasion
Canadienne Agrinia 6m hydr
Bennes Legrand 14T, Delaplace 13,5 & 18T
Gilibert 18T impeccable
Egalsol Rapid frontal 4m hydr Agrignia
Rouleau Flexicoil Ø 500 – 3m

Matériel neuf de stock
- Semoir Sulky 3m à disques
- Herses rotatives Frandent 3m ≠ rouleaux
- Vibro 6m grosses dents 45x12, rouleau ou dents niveleuses
- Déchaumeurs Passe partout 5m et 6m, rouleau ou dents niveleuses
- Croskillettes ttes largeurs, 1 ou 2 rangées
- Egalsol 3 m rapide frontal
- Poutre Agrignia 6 dents (pour placer devant rotative ou autre)
- Benne Fillion 18T avec Cargo 600x26,5
- 4 roues neuves Michelin 24x20,5 10 trous
- 4 roues neuves BKT 600x26,5 10 trous

TOUT POUR LE TRAVAIL DU SOL

AGRI-EXPORTS
Jean-Louis TANS propose

Tracteurs

CASE IH MX135 – 5500 h	1997
CASE IH MX170 IFS - 4965h	2002
FENDT 926 rel + pdf av	2001
JD 6200 – 7400 h	1993
JD 6910 TLS – 5205h	1999
JD 6630 TLS + HCS 3200h	2007
JD 6930 TLS - 760 h	2010
Mc CORMICK CX105 850h	2007
MF 6495 Dynashift rel. av	2004
NH TM155 2450h R.C.	2004

Moissonneuses

CLAAS Mercator 75 3m60	1981
CLAAS 108 VX – 5m10	1999
CLAAS 204 Méga 5m10	1997
JD 1174 Hydro 4 SII 4m25	1992
JD 2254/2258	1997
JD 2264 Hillmaster 6m10	2001
JD 9640i WTS 6m70	2006

tél. 071/85 47 85
e-mail: jltans@skynet.be

s.a. LECOMTE-FOSSION
Tél. : 083/63.30.31 • Fax.: 083/63.32.87 • www.lecomtefossion.be
3811 crt

MASSEY FERGUSON · WEIDEMANN · AMAZONE · KUHN · MANITOU · TAKEUCHI · Kverneland

CONDITIONS MATERIEL NEUF ET DEMO
1 X FENDT 820 NEUF
2 XMF 6480 NEUFS
1 X MF 6485 DEMO
1 X MF 6485 NEUF
1 X MF 5450+chargeur NEUF
1 X WEIDEMANN 2070 NEUF
1 X PAILLEUSE KUHN 2060M NEUVE
1 X PAILLEUSE KUHN 2060H DEMO
1 X PRESSE KUHN VB2190 BALLES RONDES DEMO
1 X MANITOU 634 120LSU DEMO
1 X HERSE ROTAT AMAZONE KX 3000 SPECIAL NEUVE
1 X SEMOIR SEL AMAZONE EKS 1000 L NEUF
1 X HERSE ROTAT AMAZONE KE 3000 NEUVE
1 X HERSE ROTAT KUHN HR 3004 NEUVE
1 X COMBINE KUHN HR 303+INTEGRA GII 3M DISQUES DEMO
1 X PULVERISATEUR BERTHOUD 3500L 27M DEMO
1 X DECHAUMEUR AMAZONE CENTAUR 4M DEMO
1 X CHARRUE KVERNELAND EM100-5-200 N-S NEUVE
1 X KOCKERLING ALLROUNDER 5M DEMO
1 X CONTAINER 5MX2, 30MX0,75M NEUF
1 X MELANGEUSE KUHN PROFILE 1480 DEMO
1 X SEMOIR ENGRAIS AMAZONE ZAM PROFIS CONFORT PESEE NEUF

1 X FAUCHEUSE KUHN FC313 FF NEUVE
1 X EBOUSEUSE ROBERT DBS 720 NEUVE

OCCASIONS
1 X CASE MX 150 4X4+FREINS AIR
1 X MF 8160 4X4
1 X MF 4270 4X4
1 X MF 3080 4X4
1 X MF 6290 4X4
1 X MF 6495 4X4
1 X MF 394S 4X4 VIGNERON 80CV+CHARGEUR MX
1 X NH TC50 1090H
1 X TRACTO-PELLE FERMEC 965
1 X MANITOU 627 TURBO
1 X MANITOU 634 120LSU 2500H
1 X BULL ARTICULE KUBOTA 410
1 X WEIDEMANN 917
1X EBOUSEUSE ESCHETTE 4RH 6800
1X DECHAUMEUR DOUBLET RECORD 6M
1X CHISEL KVERNELAND TURBOII 5,70M
1X PULVERISATEUR HARDY TWIN 2500L 24M
1X TONNEAU A LISIER AGRIMAT 6000L
1X SEMOIR A GRAINS NODET GC 3M 25RGS
1X SEMOIR A GRAINS AMAZONE D8-30 25 SOCS
1X SEMOIR A GRAINS MAHIER 3M 25SOCS
1X HERSE KUHN HR 3002+ACCORD PNEUM DL 24 SOCS
1X HERSE AMAZONE KE403+AMAZONE AIRSTARPROFI 32 ROTEC
1X DESILEUSE ROBERT H1800 FRONTALE POUR TELESCOPIQUE OU BULL
1 X MELANGEUSE LUCLAR ALABAMA SUPER HORIZONTALE
1 X MELANGEUSE SCARIBOLDI +FRAISE HORIZONTALE
1 X MELANGEUSE FRASTO COBRA 10M3
1 X DESILEUSE HUPPE 2 SORTIES ADAPT SCHAFFER
PIECES DIVERSES OCCASION : MF,KVERNELAND,.....

FENDT · Castrol · BERTHOUD · "LA CAMPAGNE" · Landini · laverda · KOMATSU (CHARIOTS ELEVATEURS) · GALLIGNANI

Vente et réparation de matériel agricole et industriel

Pleinchamp — Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles.

Rubrique :

Forfait 3 lignes
6 €
7,50 €
9,00 €
10,50 €
12,00 €
13,50 €

Par ligne supplémentaire 1,50 €

cadre + 1,50 €

Montant €

Nombre de parution(s): X

€

Réponse au bureau du journal 4,00 €

Facture 2,50 €

Total : €

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

TVA (si facture) : ..... Date et signature : .....

Comment payer?

Anticipativement:

☐ par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.

☐ par virement libellé au compte: Iban BE66 1030 1188 0043 - Bic: NICABEBB (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: PLEIN CHAMP
(Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

Glané pour vous

Les animaux ont leur police aux Pays-Bas

Depuis le 21 mai dernier, a été créée une nouvelle force de police entièrement dédiée à la cause animale. 125 policiers, sélectionnés parmi les troupes actuelles, seront prêts à intervenir dès le mois d'octobre pour tout appel dénonçant les actes de cruauté envers les animaux d'élevage, de compagnie et sauvages. Un numéro d'urgence a été mis en place à cet effet. Les Pays-Bas sont le premier pays à avoir élu au parlement un parti militant pour la protection des animaux. Cette initiative unique en son genre a été initiée par le politicien Geert Wilders, membre du parti de la liberté, (parti d'extrême droite, troisième parti représenté au parlement néerlandais), qui se distingue par son discours anti-islamique et sa campagne pour l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage. (Porc magazine)

Plus de 11 millions de porcs abattus l'an dernier en Belgique

En 2010, 11,896 millions de porcs ont été abattus en Belgique, soit près d'une bête par habitant. Par rapport à 2000, quelque 800.000 porcs supplémentaires ont été abattus, selon la brochure «Chiffres clés de l'agriculture 2011» publiée par le SPF Economie. En outre, 834.165 bovins ont été abattus au cours de l'année dernière, contre 809.545 en 2000. Davantage de moutons et d'agneaux (143.056) ont été abattus en 2010 que dix ans auparavant (128.324). Le nombre de chèvres et chevreaux a lui été multiplié par trois, passant de 2.405 en 2000 à 7.951 l'an dernier. Une diminution notable a été constatée en ce qui concerne les chevaux et poulains: le nombre de têtes abattues est passé de 19.428 en 2000 à 8.926 l'an dernier. Par ailleurs, 307,956 millions de volailles ont été abattues en 2010. Le nombre total d'animaux tués (sans tenir compte de la volaille) s'élevait à 12,890 millions (12,051 millions en 2000), soit un poids total de 1,393 milliard de kilos. (Belga)

Régime mémoire

« Une alimentation riche en fruits et légumes diminue le risque de maladie d'Alzheimer », rappellent des chercheurs américains dans la revue Archives of Neurology. Ils ont comparé l'effet de deux régimes (l'un à base de fruits et légumes et l'autre fort en graisses saturées ou en sucres lents) sur les marqueurs biologiques de cette maladie, en testant 20 sujets âgés ne présentant pas encore de trouble neurologique. Le premier a diminué ces marqueurs, donc le risque d'apparition de la maladie. Il a même amélioré la mémoire visuelle de ces individus. (Le Vif)

Taxe sur le « trop plein » de sucre

Dès le mois de septembre, le régime fiscal des Hongrois va être alourdi! Le parlement vient en effet de voter l'instauration d'une « taxe-hamburger », ciblée contre les aliments et boissons à haute teneur de sucre, sel, hydrate de carbone ou caféine. Biscuits salés ou sucrés, boissons énergétiques et gâteaux pré-emballés : ces aliments « nocifs à la santé » seront taxés de 250 forints (près d'un euro) le litre pour les boissons énergétiques et de 100 à 200 forints/kilo pour les biscuits et les gâteaux. (L'Echo)

Est-il vrai que les agriculteurs sont les principaux bénéficiaires du budget de l'UE ?

Les politiques de l'UE ont radicalement changé ces deux dernières décennies. En 1985, 70% environ du budget était consacré à l'agriculture. Au cours de la première année du cadre financier 1988-1992, ce pourcentage s'élevait encore à 60%. D'ici à 2013, la part des dépenses agricoles aura diminué de presque 50% par rapport à la fin des années '80. Les réformes successives ont entraîné l'abandon des aides à la production au profit des aides directes au revenu des agriculteurs, à condition qu'ils respectent certaines normes en matière de santé et d'environnement, et à des projets destinés à renforcer les activités économiques dans les zones rurales. La politique agricole commune (PAC) est donc en évolution constante. (site europa.eu)

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA

Brabant Wallon
Vendredi 23 septembre

A 13h30, goûter aux tartes et jeux de cartes au hall Manifagri à Wavre.

Pays de Herve
Jeudi 29 septembre

Excursion départ à Herve à 8h (SCAR). PAF: 45 euros. Avant midi: visite de la gare des Guillemins; dîner improvisé; après-midi, visite des Palais des Princes-Evêques suivie de la visite des Coteaux. Retour vers 19h. Inscriptions avant le 12/09. T. 087/301.326. Paiement faisant foi au BE30 1030 1586 3511 «V Taeter»

Vendredi 21 octobre

Assemblée générale, dîner et cabaret. 10h30, accueil et apéritif offert par l'Amicale; 11h15, ouverture de l'Assemblée par le Président: rapport du Secrétaire sur l'année écoulée, situation financière par le Trésorier, approbation des comptes par les vérificateurs, décharge à donner au Comité, projet d'activités pour 2012. 12h, dîner 4 services; 14h, 1è partie du cabaret, goûter, suivi de la 2e partie du cabaret, café offert par Marie-France. 16h30, tirage de la tombola avec des lots issus du terroir. Inscription: 30 euros sauf boissons avant le 5 octobre. Les places étant limitées, il sera tenu compte du jour de l'inscription. Impérativement par téléphone au 087/301.326 suivi du versement faisant foi au 1030 1586 3511 «V Taeter dîner»

Jeudi 1er décembre

A 13h30 au Charlemagne, film de Francis Thomas «Les Hautes Alpes, des Ecrins au Queyras». Paf 7 euros donnant droit au goûter et 2 boissons

Dimanche 19 février 2012

Trocadéro. Paf 33 euros, détails suivront.

Août 2012

Voyage annuel prévu à Venise (proposition).

NÉCROLOGIE

Monsieur René STARCK, époux d'Andrée FINCK
Né à La Reid le 2 février 1932
et décédé à Verviers le 8 septembre 2011

Monsieur Joseph VESCHKENS
Né à Aubel le 12 janvier 1933 et décédé à Moresnet
le 8 septembre 2011 - Rue Messitert 246 à Aubel

Monsieur Jacques GILISSEN, époux d'Elise WINTGENS
Né à Montzen le 22 février 1919 et y décédé le 9 septembre 2011

Madame Emma RADERMECKER, épouse de Gaston CORMAN
Née à Baelen-s/Vesdre le 25 octobre 1928 et décédée à Liège
le 7 septembre 2011 - Rue de la Fontaine 11 à 4830 Dolhain-Limbourg

Monsieur Gaston DETOURNAY, époux de Paulette TAMINIAU
Né à Braine-le-Comte le 1er juillet 1931 et décédé à Jolimont
le 15 septembre 2011
Rue Jean Jaurès 99 à 7190 Ecaussinne

La Fédération Wallonne de l'Agriculture ainsi que Plein Champ présentent leurs sincères condoléances aux familles

Journée à la Ferme à Mignault

Dimanche 25 septembre 2011
à la ferme de Cantraine
Rue Hector Blondiau 7 - 7070 MIGNAULT
(de 10 à 18h)
Buffet du terroir
Balades à vélo, pédestres
Animations pour petits et grands
Marché du terroir et petite restauration, ...

PROGRAMME

10h30: Visite guidée et explications du monde agricole
Dès 12h00 : Buffet/brunch champêtre composé de délicieux produits fermiers
(15 €, réservation indispensable au 081/627.458)
14h00 : Circuit vélo commenté
(12km, possibilité de location de vélo sur place)
15h00 : Visite de 5 éco-gîtes en ballots de paille
Toute la journée:
• Marché du terroir (produits laitiers, fromages frais et pâtes dures, quiches, confitures, charcuteries-salaisons, crème glacée, foie gras et dérivés du canard, boissons apéritifs,...) et petite restauration
• Démonstrations culinaires et dégustations
• Jeu de piste et géocaching GPS (+/- 3 km)
• Balade pédestre (5km)
• Initiation au golf champêtre
• Grimages, jeux en bois, balades en poneys
• Animation musicale par Hitradio

Accueil Champêtre en Wallonie

www.accueilchampetre.be
Gîtes, chambres d'hôtes, magasins à la ferme, restaurants à la ferme, fermes pédagogiques, golfs champêtres,...